

FRANCE LAIITIÈRE 2030



CONSTRUIRE ENSEMBLE
LA FILIÈRE LAITIÈRE DE DEMAIN



FranceterredeLAIT
LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE

SOMMAIRE

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT 04

FRANCE LAITIÈRE 2030,
UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE
au sein de la filière et des régions 06

LA FILIÈRE LAITIÈRE :
CHIFFRES ET DONNÉES CLÉS 10

LES GRANDES TRANSFORMATIONS DE
L'ENVIRONNEMENT À L'HORIZON 2030 :
climat, populations et société, territoires,
comportements de consommation 20

UNE VISION PARTAGÉE 50

LA FILIÈRE LAITIÈRE DANS SES RÉGIONS :
diversité, enjeux, projets d'avenir 54

CONSTRUIRE 2030,
CINQ DÉFIS ET TREIZE CHANTIERS 100

GLOSSAIRE 156

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT ▶



*NOS TROIS GRANDS DÉFIS
STRATÉGIQUES : L'ATTRACTIVITÉ
DE LA FILIÈRE ET DE SES MÉTIERS,
SA COMPÉTITIVITÉ ET LA CRÉATION
DE VALEUR ; LA RÉPONSE AUX MULTIPLES
ATTENTES DES CONSOMMATEURS,
DES MANGEURS ET DES CITOYENS.*

Thierry Roquefeuil,
Président du CNIEL



France Laitière 2030 dresse un panorama complet des chantiers à mener au cours de la prochaine décennie pour renforcer une filière laitière responsable et résiliente face à ses multiples enjeux.

Dans ce cadre, les professionnels des 4 collèges du CNIEL et les CRIEL ont priorisé des actions qui guideront la stratégie collective sur les années 2023-2025.

Ces priorités tournent autour de trois grands défis : le déploiement de **France Terre de Lait** qui acte la démarche de responsabilité sociétale collective de la filière en répondant aux attentes sociétales et à celles des professionnels ; **l'attractivité des métiers** du lait et le renouvellement des actifs ; **la décarbonation** au sein de tous les maillons de notre chaîne de valeur pour apporter des solutions à l'enjeu climatique.

Caroline le Poutier,
Directrice générale du CNIEL

La filière laitière évolue dans un monde en mouvement, qui sera inexorablement différent en 2030 de ce qu'il est aujourd'hui. Le point d'atterrissage à 10 ans s'avère incertain, tant les facteurs de changements sont nombreux : pyramide des âges des éleveurs et des actifs, dérèglements climatiques, pression agroécologique, ampleur de la décarbonation, risques sanitaires, demandes sociétales, orientations du foncier agricole, évolutions géopolitiques, etc.

Cette incertitude rend d'autant plus légitime la démarche de réflexion prospective France Laitière 2030. L'analyse des multiples facteurs de changements de l'environnement nous a, en effet, permis de cerner nos principaux défis de demain et de définir quelques grands chantiers d'avenir à mettre en œuvre pour y répondre. A cet égard, je salue tout particulièrement la dimension collective de ce travail qui est le fruit d'une très large consultation des opérateurs de la filière laitière et de ses partenaires, opérée sur deux années, 2021 et 2022.

Si les transformations de notre environnement peuvent paraître anxiogènes, la filière laitière n'est pas, pour autant, démunie pour y faire face. Elle peut s'appuyer sur la diversité de ses territoires, de ses modèles de production, de transformation et de mise en marché, et sur la cohésion collective de ses différents maillons.

La conjoncture en 2022 paraît, certes, difficile, mais la force collective de la filière a permis dans un passé récent d'atténuer certaines crises générées par de profonds bouleversements. Portée par l'adhésion unanime de ses différents collègues, l'interprofession (CNIEL) a fait preuve d'initiatives et d'une grande réactivité pour convaincre les pouvoirs publics français et européens de mettre en place deux dispositifs innovants :

- Un fonds d'intervention d'urgence, à la suite de l'incendie de l'usine Lubrizol en septembre 2019, pour indemniser le lait non collecté dans l'attente des dédommagements promis par les pouvoirs publics ;
- Un programme temporaire d'incitation à produire moins de lait en avril 2020, alors que la pandémie du Covid-19 battait son plein et que les circuits de collecte et de fabrication du lait risquaient d'être saturés.

L'ouverture de la filière laitière à ses parties prenantes constitue un autre atout face aux défis d'aujourd'hui et de demain. Cet esprit de dialogue a été conforté par France Terre de Lait, la démarche de responsabilité sociétale collective de la filière lait de vache, mise en place en écho aux États généraux de l'alimentation de 2017. L'interprofession s'est ainsi dotée d'une méthode progressive et consensuelle, structurée selon les principes de la norme ISO 26 000, pour répondre aux attentes sociétales et contribuer aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Dans le contexte mouvant où la filière laitière évolue, je suis convaincu de l'importance de poursuivre et d'accélérer le travail entrepris autour de France Terre de Lait pour bâtir une France Laitière **résiliente et responsable** au regard de nos multiples enjeux. La méthode que nous avons adoptée, conciliant mise en valeur de nos modèles dans leur grande diversité et esprit de dialogue avec nos partenaires et parties prenantes, me semble particulièrement pertinente, non seulement pour déployer France Terre de Lait, mais aussi pour répondre à nos trois grands défis stratégiques, que sont l'attractivité de la filière et de ses métiers, sa compétitivité et la création de valeur ; la réponse aux multiples attentes des consommateurs, des mangeurs et des citoyens.

Si les enjeux s'avèrent nombreux et importants, la filière laitière ne manque pas, pour autant, d'atouts et de voies d'adaptation pour y faire face. Le travail présenté ci-après dresse un large champ des leviers possibles pour s'inscrire dans une dynamique positive à l'horizon 2030.

Bonne lecture !

FRANCE LAITIÈRE 2030, UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

au sein de la filière et des régions



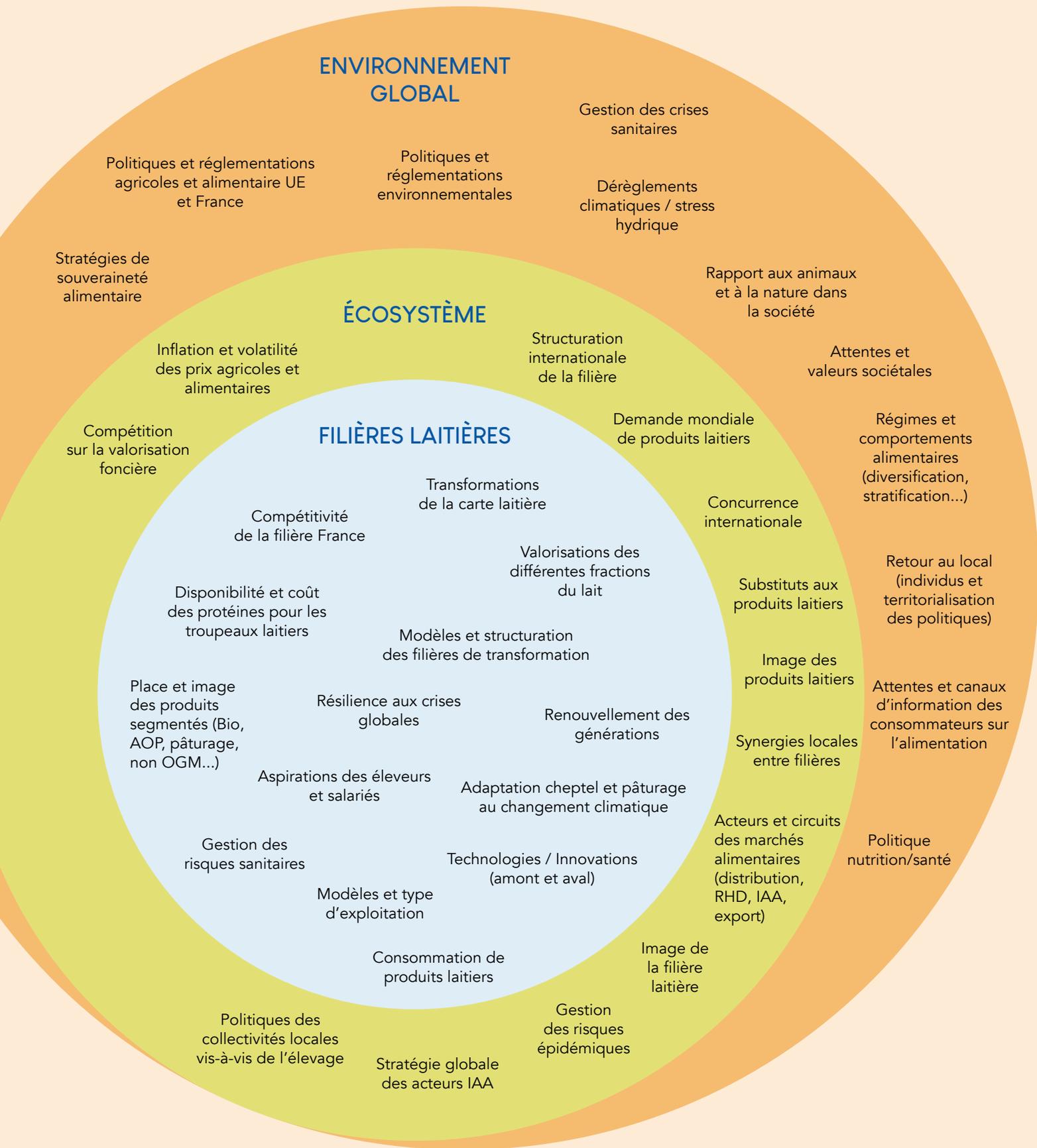
*SE DOTER D'UNE COMPRÉHENSION
COMMUNE DES TRANSFORMATIONS
À L'ŒUVRE ET DE LEUR IMPACT SUR
LA FILIÈRE LAITIÈRE, IMAGINER LES
TRAJECTOIRES DE LA FRANCE LAITIÈRE
À L'HORIZON 2030, ANTICIPER LES DÉFIS
ET LES CHANTIERS D'AVENIR
À METTRE EN PLACE.*

France Laitière 2030 est une démarche de réflexion prospective participative à visée stratégique menée par le CNIEL. Elle s'appuie sur l'observation des réalités d'aujourd'hui pour tâcher d'anticiper ce qui peut advenir demain, identifier les enjeux et aider les acteurs à s'y préparer.

Ce projet est né de la volonté du conseil d'administration du CNIEL de se doter d'une compréhension et d'une vision commune de l'avenir de la filière laitière. De nombreux professionnels du secteur et des parties prenantes de la filière ont été sollicités pour nourrir cette vision. Administrateurs du CNIEL, éleveurs, salariés d'entreprises laitières ou de coopératives, experts techniques se sont exprimés. Cela a permis de nourrir l'analyse par la diversité de leurs regards. La vision nationale a été largement complétée par une prise en compte des enjeux régionaux au travers d'ateliers participatifs avec les professionnels en région (CRIEL). Basée sur une méthodologie de prospective stratégique, la démarche a multiplié

les approches : travaux d'analyse sur l'évolution de la filière laitière française, de la consommation et de l'image des produits laitiers au cours des 10 dernières années ; réflexions autour des tendances d'avenir ; mise en débat de scénarios d'avenir ; proposition de grands chantiers stratégiques pour l'avenir et illustrations d'initiatives déjà initiées par les acteurs laitiers.

Le travail a débuté au printemps 2021. La première étape a consisté à établir un état des lieux dynamique de la filière laitière, des marchés et de la consommation de produits laitiers. Une trentaine d'experts ont été sollicités pour la rédaction de 12 fiches repères thématiques sur les grandes transformations de l'environnement et de l'écosystème laitier, sur les éléments rétrospectifs majeurs, les tendances structurantes et les germes de changement, les perspectives à l'horizon 2030, les ruptures et incertitudes et surtout sur les impacts projetés pour la filière.



■ La filière laitière au cœur des transformations

Dans le cadre de la réflexion prospective France Laitière 2030, fin 2021 une grande enquête a été menée auprès de 200 professionnels afin de recueillir les visions de l'avenir des acteurs de la filière. En parallèle, les spécificités territoriales ont été appréhendées au travers de 5 ateliers régionaux de réflexion collective sur les enjeux, les transformations à l'œuvre et les chantiers prioritaires. Chaque atelier a réuni plus d'une trentaine de personnes. Début 2022, un séminaire du conseil d'administration du CNIEL a été entièrement consacré à ces travaux pour partager les enjeux et stabiliser une vision de la filière laitière à 2030. Le deuxième trimestre 2022 a été dédié à la rédaction de synthèses et à la formulation des chantiers stratégiques. Les travaux ont été ensuite présentés et discutés lors de commissions internes et de diverses manifestations (journées professionnelles, AG de coopératives...).

LA SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE PROSPECTIVE

Cette enquête a été adressée aux membres et administrateurs du CNIEL et des CRIEL. Environ 200 personnes y ont répondu, dont une majorité de représentants de producteurs (22 % des répondants), de coopératives (28 %) et d'industriels privés (27 %).

Les résultats de cette enquête nous ont permis :

- **D'identifier**, à partir des évolutions de l'environnement les plus importantes, une liste de chantiers prioritaires à relever pour assurer la pérennité de la filière à l'horizon 2030 ;
- **De repérer** les points de convergence et de divergence entre les acteurs de la filière sur les transformations de l'environnement à très fort impact ;
- **De préparer** le cycle d'ateliers régionaux dans les différents CRIEL.

On rappelle que les travaux collectifs et l'enquête (septembre-novembre 2021) ont été menés avant que la guerre en Ukraine ne produise ses effets, dans un contexte où les tensions inflationnistes étaient moindres.

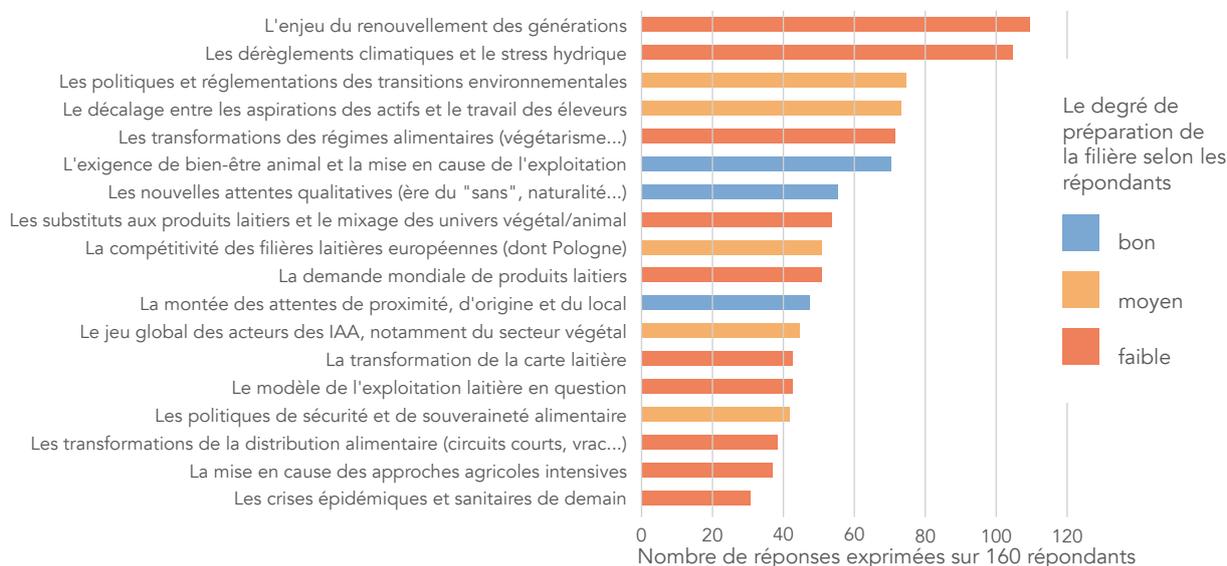
Les facteurs clés pour l'avenir

Dix huit facteurs de changements ont été identifiés et mis en débat (cf. infra). Selon les participants aux travaux, deux « juges de paix » détermineront massivement les trajectoires futures de la filière laitière :

- **Les enjeux du renouvellement des générations** couplant pyramide des âges déséquilibrée, attractivité des métiers en baisse, concurrence d'autres valorisations notamment végétales ou énergétiques. Ces aspects concernent plus particulièrement l'élevage et les activités de transformation. Le décalage entre les aspirations et modes de vies, et les réalités du travail (4ème facteur en rang) peut y être attaché ;
- **Les dérèglements climatiques** et l'augmentation du stress hydrique dans toutes leurs incidences : coûts des intrants, contraintes d'exploitation, types de races, choix de l'alimentation, pâturage, capacité d'adaptation... Les politiques et réglementations environnementales liées aux grandes transitions (énergétiques, gestion de l'eau, plastiques, taxes possibles...) -3ème sujet d'importance- constituent un autre volet.

■ Le classement des principaux facteurs d'évolution de l'environnement selon leur impact pour la filière laitière

Source : étude Futuribles/CNIEL 2021



Sur ces deux aspects, les participants considèrent que la filière est mal préparée, ou ne dispose pas actuellement des leviers lui permettant aujourd'hui de répondre à l'ampleur des enjeux à venir. Les autres facteurs arrivent ensuite, avec un décrochage significatif. Ces résultats sont similaires entre les régions concernées, et avec les administrateurs du CNIEL.

D'une manière générale, le degré de préparation aux enjeux futurs est moyen à faible sur la plupart des sujets. Trois thèmes importants avec maîtrise satisfaisante selon les participants doivent cependant être soulignés :

- Les évolutions des attentes en matière de bien-être animal ;
- Les attentes qualitatives des consommateurs et acheteurs (naturalité, réponse à la diversité des régimes,...) ;
- Les attentes de proximité et d'origine.

Ces éléments sont vus comme des atouts, leviers utiles pour l'avenir de la France Laitière.

Quelques différences entre collègues, peu significatives

Pour les acteurs représentant les collèges producteurs et les coopératives, les enjeux d'attractivité des métiers d'une part, et les changements climatiques et leurs incidences d'autre part sont les deux facteurs clés (de loin) pour l'avenir de la filière. Suivent ensuite les écarts entre les aspirations actuelles et l'organisation du travail des éleveurs, les impacts des politiques de transition écologique et alimentaire (y compris la sécurité alimentaire), et la demande continue pour le bien-être animal.

Pour les acteurs de la transformation privée et du collège de la distribution, en sus des facteurs clés du changement climatique et de l'attractivité des métiers (communs aux collègues précédents), l'évolution des régimes alimentaires, les attentes qualitatives (ère du « sans », « respect », naturalité...) et le développement des alternatives aux produits laitiers sont dans le top 6 des facteurs majeurs pour l'avenir de la filière.

LA FILIÈRE LAITIÈRE : CHIFFRES ET DONNÉES CLÉS

Une filière stratégique

En France, la filière laitière est en tête des secteurs économiques agroalimentaires.

Avec 23,5 milliards de litres collectés et 3,5 millions de vaches laitières en 2021, la France se place au 2ème rang des producteurs laitiers en Europe (derrière l'Allemagne) et au 9ème rang mondial. Tous les maillons (production, transformation, commerce, distribution et restauration) contribuent à cette création de valeur, qui s'accompagne d'un ancrage fort dans les territoires par le biais de très nombreux emplois. Les territoires ruraux, et plus précisément les communes de moins de 15 000 habitants, prennent une importance particulière en accueillant 85 % des salariés employés dans les laiteries. Les 250 000 emplois de la filière se répartissent en 65 métiers, tandis que les fermes laitières sont présentes dans 88 départements à travers la France.

La production laitière couvre la quasi-intégralité du territoire. Elle présente néanmoins une forte concentration dans l'Ouest du pays (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie).

■ Capital humain

 **250 000**
emplois

■ 1er secteur économique agroalimentaire

 **12 %**
du chiffre d'affaires des IAA

Industrie laitière
39,8 milliards d'euros
GMS
18,3 milliards d'euros
Éleveurs
9,9 milliards d'euros
Crémiers fromagers
985 millions d'euros

■ Capital naturel - Cheptel laitier

 **3,5**
millions de vaches

92 %
ont accès à l'extérieur

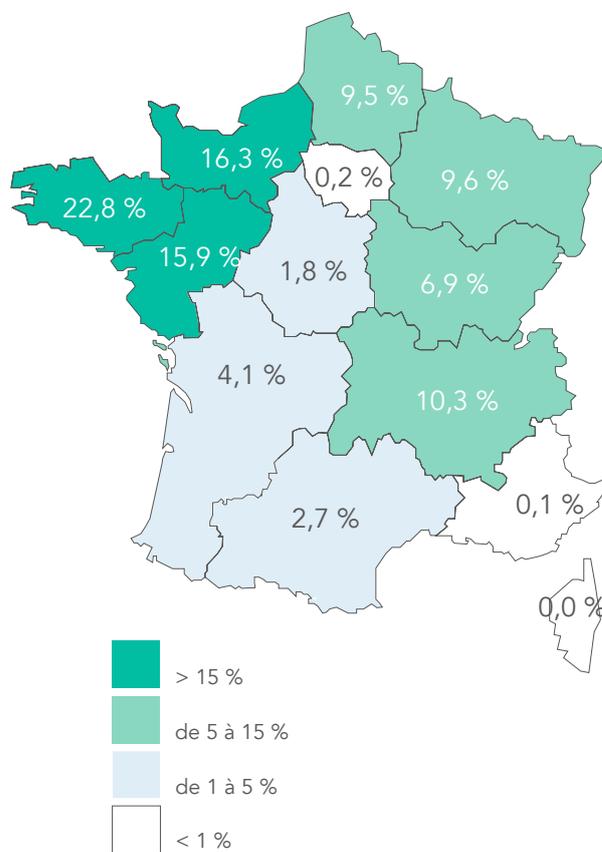
200
jours/an en prairie

98 %
de l'alimentation d'origine France

20 races,
2/3 Prim-Holstein puis Normandes et Montbéliardes

■ Répartition régionale de la collecte de lait de vache en 2021

Source : France AgriMer - Enquête mensuelle laitière



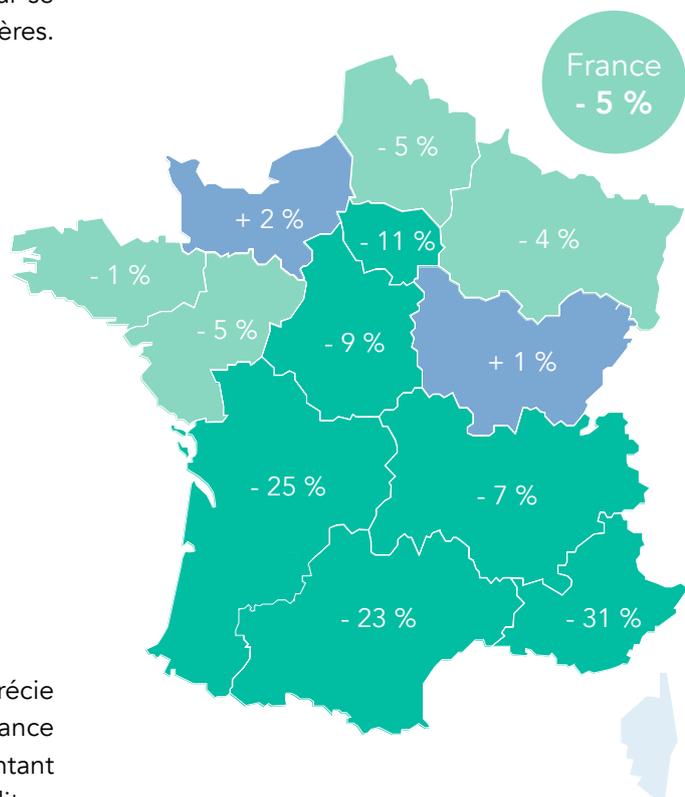
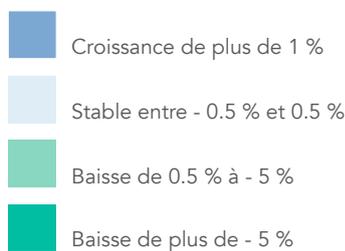
Les dynamiques des exploitations laitières, source de préoccupations (ou d'incertitudes majeures)

Le nombre d'exploitations livrant du lait diminue régulièrement, à raison de 4,3 % par an au cours des deux dernières décennies, pour atteindre 50 300 en 2020. Le cheptel baisse en parallèle, mais selon un rythme moins soutenu (1,2 % par an) pour se situer aujourd'hui à 3,4 millions de vaches laitières.

Depuis le démantèlement des quotas opéré en 2015, la production laitière reflue dans presque toutes les régions, en particulier dans la moitié Sud du pays.

■ Evolution de la collecte régionale entre 2015 et 2021

Source : FranceAgriMer - Enquête mensuelle laitière



L'importance de la filière laitière s'apprécie en outre à travers l'excédent de sa balance commerciale. Avec des exportations d'un montant de 7,7 milliards d'euros, qui concernent 4 litres de lait sur 10 produits dans le pays, le secteur a dégagé un surplus de 3,7 milliards d'euros en 2021 et demeure un des principaux postes d'excédent du commerce agricole français.

■ Une balance commerciale excédentaire



Une filière à taille humaine, diversifiée

Les 50 000 exploitations laitières françaises restent à taille humaine, avec 97 hectares en moyenne (dont 76 pour la production de fourrages), 69 vaches, 2,07 actifs et une production moyenne de près de 476 000 litres par an.

Au regard des autres grands pays laitiers, la proportion de vaches dans des exploitations de grande taille reste limitée en France (seulement 35 % d'entre elles détiennent plus de 100 vaches laitières). De plus, la filière maintient une

grande diversité de systèmes d'exploitation. Historiquement, beaucoup moins spécialisées que leurs homologues d'Europe du Nord, les exploitations françaises tendent progressivement à abandonner leurs autres ateliers de bovins (taurillons, vaches allaitantes, etc.), mais ont largement conservé le modèle 'polyculture élevage' (combinaison lait et grandes cultures) qui concerne plus du quart des exploitations laitières.

Une production laitière très diversifiée

98 % du lait produit en France est collecté puis transformé dans des laiteries. La transformation à la ferme est donc un débouché de taille modérée à l'échelle de l'ensemble de la filière, mais cette activité concerne néanmoins 3 000 exploitations et joue un rôle important dans plusieurs régions, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes. Le lait collecté est transformé au sein de 720 sites de transformation, de taille et de statut différents. Coexistent ainsi en France aussi bien des petites coopératives villageoises (fruitières) que plusieurs groupes très internationalisés. Sur l'année 2021, 4 entreprises françaises figurent ainsi dans le top 15 des leaders laitiers mondiaux en termes de chiffre d'affaires : Lactalis (n°1), Danone (n°4), Savencia (n°11) et Sodiaal (n°15).

La production française se démarque également par le développement de laits différenciés. Il peut s'agir de signes officiels de qualité (Bio, AOP, IGP, Label rouge), mais aussi de démarches privées (lait de pâturage, lait de vaches nourries sans OGM, produit local, produit garantissant un niveau de rémunération aux producteurs, etc.). Le lait produit selon le cahier des charges de l'une des 37 AOP ou des 7 IGP au lait de vache représente un peu moins de 20 % des volumes totaux de lait de vache produit en France. Cette proportion progresse régulièrement, mais de façon limitée. Le lait biologique pèse, en revanche, seulement 5 % de l'ensemble des volumes de production de lait de vache, mais cette proportion a fortement progressé ces dernières années, tout comme celle des démarches privées.

Les AOP laitières

Les SIQO (Signes d'identification de qualité et d'origine) jouent un rôle majeur dans la filière laitière française. Plus de 20 % du lait de vache est produit selon des cahiers des charges AOP, IGP, Bio ou Label rouge. Les AOP et IGP laitières participent à l'ancrage territorial de la production laitière, notamment dans les zones à handicaps naturels, tels que les massifs montagneux.

La gamme la plus variée au monde

1 500 produits de grande consommation dont 1 200 de fromages

51 AOP laitières dont 37 au lait de vache

7 IGP au lait de vache, avec 9 nouvelles AOP et IGP depuis 10 ans

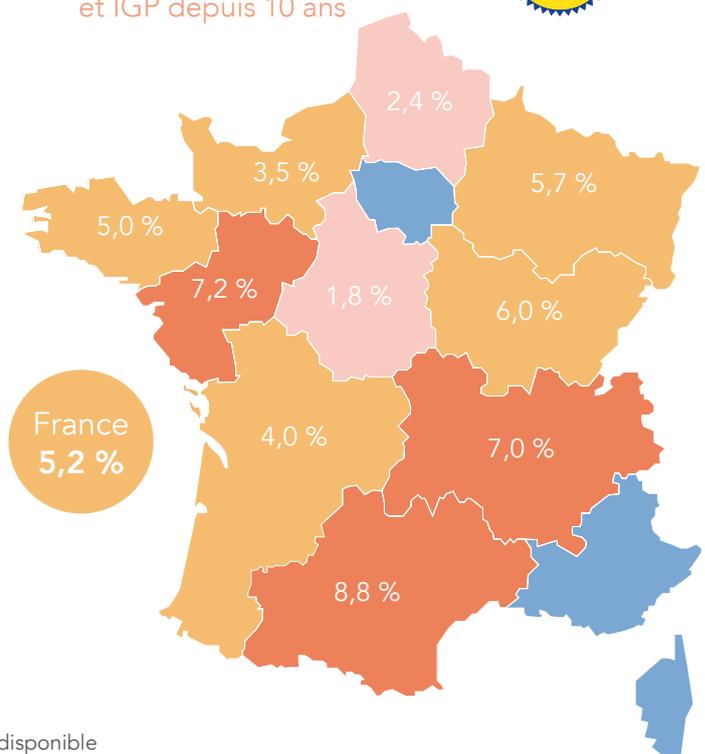


La production de lait biologique

Elle est relativement dispersée géographiquement, avec néanmoins deux régions prépondérantes, la Bretagne et les Pays de la Loire, qui produisent un peu plus de 40 % des volumes nationaux. Son poids relatif dans la production locale de lait de vache s'avère particulièrement important en Auvergne-Rhône-Alpes, en Pays de la Loire et en Occitanie, régions où elle participe à l'ancrage territorial de la production laitière au même titre que les filières de petits ruminants.

Le poids du lait biologique dans la collecte régionale de lait de vache en 2021 (%)

Source : EML



Une filière engagée : souveraineté et durabilité

Alors que l'actualité a remis sur le devant de la scène le concept de souveraineté alimentaire, la contribution de la filière n'est plus à démontrer : une exploitation laitière nourrit en moyenne 2 171 personnes en protéines animales.

Le secteur laitier prend également sa part à la protection de l'environnement et peut afficher de nombreuses contributions environnementales qui s'articulent autour de l'entretien des haies, du stockage du carbone (235 kg par ha et par an), par l'entretien de vastes surfaces en pâturage (prairies), et de la préservation de la biodiversité.

Les produits laitiers : des fondamentaux de notre alimentation

Les produits laitiers font partie intégrante de notre alimentation. Plus de 9 français sur 10 consomment au cours de la semaine du fromage ou un produit laitier frais, plus de 60 % du lait. Le beurre a lui aussi retrouvé une dynamique de consommation positive. Sur une longue période, les tendances de consommation des produits laitiers évoluent différemment : reprise pour le beurre, stabilité pour le fromage, baisse pour le lait et le yaourt.

Concernant l'avenir, les perspectives sont incertaines, influencées par des effets générationnels négatifs pour le lait et le beurre. D'une part, les jeunes parents sont plus distants, moins prescripteurs pour le lait. D'autre part, la culture de la consommation du beurre en tartine est moins présente chez les jeunes. D'autres tendances structurantes pourraient impacter positivement ou négativement la consommation des produits laitiers :

- Le risque de déstructuration des repas pourrait fragiliser la consommation des produits laitiers avec la baisse de prise du petit-déjeuner et des fins de repas, le développement du nombre de prises alimentaires dans la journée pourrait au contraire être profitable à certains produits.
- La revalorisation du fait maison et de la cuisine à domicile, toutes générations confondues, pourrait ouvrir des perspectives à l'utilisation des produits laitiers en cuisine. Reste à savoir si la parenthèse des confinements aura installé durablement ces habitudes, en particulier chez les plus jeunes.
- La concurrence du végétal. Les boissons végétales et les desserts végétaux poursuivent actuellement leur progression à un rythme toutefois un peu ralenti en France. Les perspectives de développement à l'échelle mondiale (notamment en Asie) seraient importantes.

■ France évolution des ventes des marchés laitiers en GMS (millions € - données annuelles)

Source : Données IRI - Panel Distributeur - France



LA DIVERSITÉ DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES

Nombre de vaches laitières

En 2021, le nombre de fermes comprenant plus de 10 vaches laitières était de 50 600. Ces fermes regroupaient un cheptel global de 3,44 millions de vaches laitières, soit 68 animaux en moyenne par exploitation. 96 % de ces fermes détenaient entre 10 et 150 têtes, recouvrant une forte diversité de profil de taille entre ces deux extrêmes. A l’opposé, moins de 2 000 exploitations, soit 4 % du nombre total, comprenaient plus de 150 vaches. Cet ensemble d’exploitations regroupait alors 11 % du cheptel total de vaches laitières.

■ Répartition des exploitations en fonction du nombre de vaches laitières (effectifs moyens de l’année 2021)

Source : Institut de l’Élevage / SPIE-BDNI

Classe de taille des exploitations selon le nombre de VL	10-25	25-50	50-75	75-100	100-150	>150	Total
Nombre d'exploitations	5 580	12 977	14 616	8 496	6 950	1 979	50 598
Nombre de vaches de race laitière	95 486	500 779	908 572	728 873	834 182	376 649	3 444 54

L’effectif d’exploitations laitières de plus de 10 VL était de 64 891 en 2015. La diminution régulière de ce nombre au fil du temps résulte pour partie de l’abandon de la production laitière au sein des exploitations, mais aussi du regroupement de fermes laitières (fusion de 2 structures voisines pour former un GAEC par exemple)

Évolution du nombre de vaches laitières au sein des exploitations laitières pérennes

65 % des exploitations laitières pérennes (i.e. présentes sur l’intégralité de la période 2015 à 2021) ont augmenté leur nombre de vaches laitières entre 2015 et 2021. Et cette augmentation est en moyenne de 10,1 vaches. Quel que soit le profil de l’exploitation en termes de taille ou de localisation (hormis en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine), une frange majoritaire des fermes laitières actives sur l’ensemble de la période a augmenté son nombre de vaches laitières.

■ Proportion d’exploitations laitières en croissance sur la période 2015-2021 selon le nombre de vaches laitières présentes en 2015

Source : Institut de l’Élevage / SPIE-BDNI

Classes de nombre de VL par exploitations en 2015	Nombre d’exploitations pérennes sur 2015-2021	% d’exploitations pérennes en croissance	Accroissement moyen du nombre de VL dans les exploitations en croissance
10-25	3 330	54 %	4,6
25-50	15 887	61 %	6,2
50-75	16 885	68 %	10,0
75-100	7 867	69 %	14,2
100-150	4 370	71 %	18,1
>150	816	68 %	27,6
Total	49 125	65 %	10,1

Dans la plupart des régions, le pourcentage d'exploitations en croissance augmente avec la taille, sauf en Occitanie et en Nouvelle Aquitaine dans lesquelles elles restent nettement moins fréquentes même pour les grandes tailles de troupeau. À noter que dans les régions où les croissances sont les plus fréquentes (Bretagne, Pays de la Loire, Bourgogne-Franche-Comté), elles le sont aussi dès la classe 25-50 VL, alors que ce n'est pas le cas ailleurs.

■ Répartition des exploitations en fonction du nombre de travailleurs permanents (salarié ou non)

Source : Agreste recensement agricole 2020 – traitement Institut de l'Élevage

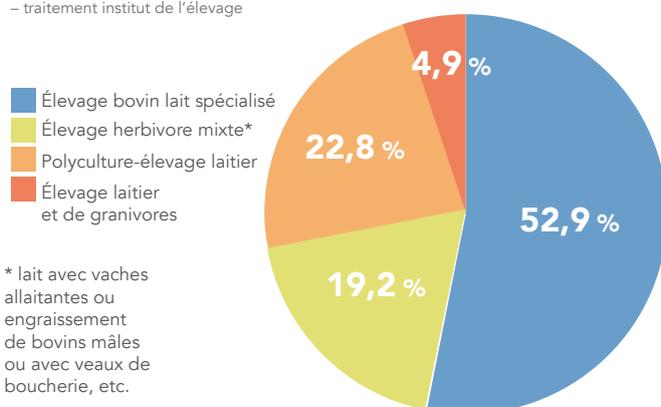
1	2	3	4	>4
25,7 %	36,4 %	22,1 %	9,7 %	6,1 %

Les collectifs de travail sont de taille très variable. 25,7 % des éleveurs laitiers sont seuls sur leur exploitation en tant que travailleurs permanents (ayant travaillé au moins 8 mois). La situation la plus fréquente est de travailler à 2 avec de multiples modalités (GAEC familiaux ou non, couple, un éleveur et un salarié...). Une fois sur six, il y a au moins 4 travailleurs permanents sur la ferme (affectés ou non à la production laitière). 23,4 % des exploitations laitières ont employé au moins un salarié permanent en 2020. Dans les ¾ des cas, il n'y en avait qu'un. Auquel cas, ce salarié est à temps partiel dans 56 % des cas. La main d'œuvre salariée reste rare dans les exploitations laitières françaises (16 % de l'ensemble des ETP).

■ Degré de spécialisation des exploitations laitières

Source : Agreste recensement agricole 2020

– traitement institut de l'élevage



52,9 % des exploitations agricoles produisant du lait de vache sont spécialisées. Les activités complémentaires des autres exploitations produisant du lait de vache sont, par ordre d'importance, les grandes cultures (22,8 %), l'élevage allaitant et l'engraissement de gros bovins mâles (19,2 %), l'élevage de granivores (4,9 %). Ces voies de diversification d'activité sont marquées régionalement : à titre d'exemple, la présence d'un atelier d'élevage de volaille ou de porc au sein d'une exploitation laitière se retrouve essentiellement dans l'ouest, en particulier en Bretagne et Pays de la Loire.

Présence de robot de traite

Depuis l'apparition du premier robot de traite en France au début des années 1990, ce type d'équipement est devenu de plus en plus courant, mais reste néanmoins minoritaire au sein des exploitations laitières. Selon Idele et le COFIT, 14,2 % des salles de traite étaient équipées de robot en 2021.

Pâturage par les vaches laitières

90 % des exploitations laitières pratiquaient en 2020 le pâturage à plus ou moins grande échelle. Plus de la moitié des exploitations laitières consacre une surface d'au moins 20 ares par vache laitière au pâturage, et près de 30 % plus de 40. La pratique du pâturage, conditionnée par la pousse de l'herbe, est concentrée sur la période d'avril à novembre. Elle s'avère particulièrement importante dans plusieurs régions (Bretagne, Normandie, Franche-Comté, Alpes et Massif Central), où la part d'herbe fraîche dépasse 20 % des apports alimentaires journaliers des vaches laitières.

LES CHIFFRES CLÉS DÉMOGRAPHIQUES DES ÉLEVEURS EN PRODUCTION DE LAIT DE VACHE

Source : Traitement Idele / données Enquêtes structures, Recensements Agricoles, MSA, SPIE-BDNI

DURÉE D'UNE CARRIÈRE D'ÉLEVEUR 29 ANS

Peu d'éleveurs réalisent des carrières courtes : seulement 10 % d'entre eux effectuent des carrières de moins de 8 ans et 25 % des carrières de moins de 19 ans. Dans les autres filières d'élevage, les carrières sont également longues, la médiane se situant à 30 ans pour les vaches allaitantes (troupeaux de plus de 20 têtes), de 28 ans en brebis laitières et de 24 ans pour les caprins (mais avec 25 % de carrières de moins de 11 ans, et 10 % de moins de 4 ans).

NB : durée médiane de la carrière des éleveurs ayant quitté le métier entre 2017 et 2018 (hors issue d'un transfert entre époux).

ÂGE DE SORTIE DU MÉTIER D'ÉLEVEUR 60 ANS

Corolaire de la durée relativement longue des carrières, peu d'éleveurs quittent le métier prématurément. Seulement 10% des sorties se font avant 43 ans et 25 % avant 57 ans. 75% sont partis à 61,3 ans, 90 % à 62,5 ans. Cette proportion n'est atteinte qu'à partir de 65 ans dans les filières de bovins viande et d'ovins viande.

NB : durée médiane de la carrière des éleveurs ayant quitté le métier entre 2017 et 2018 (hors issue d'un transfert entre époux).

PART DES ÉLEVEURS DE PLUS DE 50 ANS 51 %

Cette part s'avère sensiblement plus élevée pour les femmes (57 %) que pour les hommes (48 %). À noter que 12 % des éleveurs en activité ont plus de 60 ans, la proportion atteignant 11 % pour les hommes et 17 % pour les femmes.

NB : données calculées en 2020.

PART DES ÉLEVEURS DE MOINS DE 40 ANS 25 %

La proportion s'avère sensiblement plus faible pour les femmes (17 %) que pour les hommes (27 %). La tendance récente (2015 à 2020) est à une stabilisation de la part des moins de 40 ans, après une période de baisse régulière pendant une vingtaine d'années. En 1997, cette proportion atteignait 39 %, elle était alors plus élevée que la proportion des éleveurs de plus de 50 ans (31 %), à la suite d'un rajeunissement opéré à l'aide d'un programme de pré-retraites-installations dans le cadre de la PAC 1992.

NB : données calculées en 2020.

PART DES FEMMES 23 %

Les femmes sont particulièrement sous-représentées dans les classes d'âge de 18 à 50 ans par rapport à la pyramide des âges des actifs français tous secteurs économiques confondus. La tendance actuelle en termes d'installation (moins d'une femme pour 5 hommes pour les installés de moins de 40 ans au cours de la période 2015 à 2020) ne va pas atténuer ce déséquilibre au cours des prochaines années, et montre clairement un manque d'attractivité du métier d'éleveur de vaches laitières auprès des jeunes femmes.

NB : données calculées en 2020.

TAUX DE REMPLACEMENT DES DÉPARTS DES ÉLEVEURS

45%

Moins d'un éleveur laitier sur deux est remplacé. Cette part varie selon les territoires de 35 % (zones de polyculture-élevage du Sud-Ouest) à 84 % (Massif du Jura). Le nombre d'installations est à peu près stable depuis 10 ans autour de 2 000 par an, dont environ 1 700 avant 40 ans. Le taux de remplacement des éleveurs de vaches laitières s'avère le plus faible au sein des différentes filières de ruminants : il est de 83 % pour les vaches allaitantes (un taux soutenu par des reconversions d'exploitations laitières), de 91 % pour les brebis laitières et de 106 % pour les chèvres, secteur dans lequel il se crée donc plus de nouveaux élevages qu'il ne s'en perd. Le taux moyen pour l'agriculture française est proche de 70 %.

NB : taux de remplacement des départs avec maintien de l'activité laitière sur les années 2016 à 2018.

PART DES INSTALLÉS AYANT UNE FORMATION AGRICOLE DE NIVEAU BTSA OU PLUS

36%

Avec 36 % d'installés disposant d'un BTSA ou plus, les éleveurs laitiers détiennent le niveau de formation agricole le plus élevé au sein de l'ensemble des filières agricoles. La proportion est de 24 % pour l'ensemble des agriculteurs.

NB : calcul sur la base des installations réalisées entre 2010 et 2020.

PART DES INSTALLATIONS AU SEIN DE GAEC

69%

Le poids des installations atteint seulement 12 % en individuel et 14 % en EARL. La proportion des installations en GAEC a sensiblement progressé au cours des dernières années. Elle oscillait entre 50 % et 60 % entre 2010 et 2014. L'attrait des GAEC a été renforcé avec l'évolution des règles de transparence et celles concernant les GAEC entre époux.

NB : calcul sur la base des installations réalisées entre 2017 et 2018.

PART DES INSTALLATIONS HORS CADRE FAMILIAL

24%

La proportion d'installations hors cadre familial est plus importante pour les projets en individuel (36 % des installations à moins de 40 ans) qu'en GAEC (23 %).

NB : installations depuis 2010 pour des chefs d'exploitations toujours actifs d'après le recensement agricole de 2020.

PART DES INSTALLÉS S'ORIENTANT VERS DE LA COMMERCIALISATION EN CIRCUIT COURT

18%

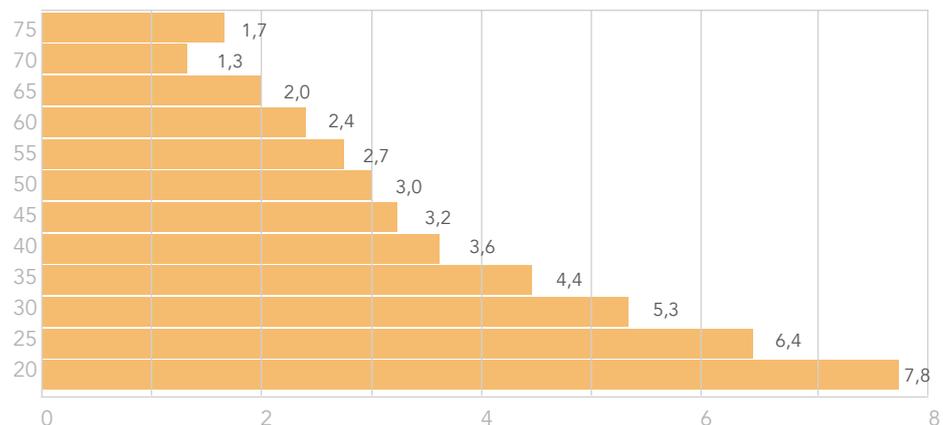
La proportion de projets incluant de la commercialisation en circuit court s'avère plus élevée pour les installations hors cadre familial (21 %).

NB : installations depuis 2010 pour des chefs d'exploitations toujours actifs d'après le recensement agricole de 2020.

■ Ratio Hommes/Femmes pour les éleveur.ses laitiers (classe d'âge (ans), 20=<25ans, 25= (25-30), etc)

Source : Agreste recensement agricole 2020 – traitement Institut de l'Élevage

Les femmes sont sous-représentées dans la population des chefs d'exploitation de fermes laitières, en particulier dans les classes d'âge jeunes.





Produits et filière : l'image et la confiance au rendez-vous

Les produits laitiers sont les produits alimentaires qui génèrent le plus de confiance. Leur capital image résiste bien, tiré par les fromages qui présentent le territoire d'image le plus solide, l'ancrage culturel le plus fort et la plus grande adaptabilité aux moments de consommation (fin de repas, cœur des repas et hors repas). L'image santé des produits laitiers, en particulier celle du lait, est en érosion face à des substituts végétaux qui s'approprient leur territoire.

Le capital d'image et de confiance dans la filière laitière est positif, après avoir connu des érosions entre 2010 et 2016. Les interrogations sur l'amont, notamment sur les conditions de vie des animaux et celles sur les process de transformation sont passées au premier plan.

Les questions d'ordre éthique sur la filière s'invitent également dans les débats, elles concernent maintenant la rémunération des producteurs et leurs conditions de travail. Les questions environnementales et animales sont davantage présentes, en particulier chez les jeunes générations et les femmes. Toutefois, la méconnaissance des réalités du secteur persiste et les consommateurs souhaiteraient être mieux informés sur les conditions de vie des animaux (sortie des vaches et accès au pâturage, espace alloué dans l'étable suffisant...), les soins qui leur sont apportés (le moins de traitements antibiotiques, les contrôles vétérinaires...), la qualité de leur alimentation (au maximum produite sur l'exploitation, à l'herbe, sans OGM...), ainsi que sur les process de transformation et la composition des produits laitiers.

■ Image des produits laitiers

Source : CSA/ CNIEL - Baromètre d'image des produits laitiers 2021

7,8_{/10}

Note globale

7,8_{/10}

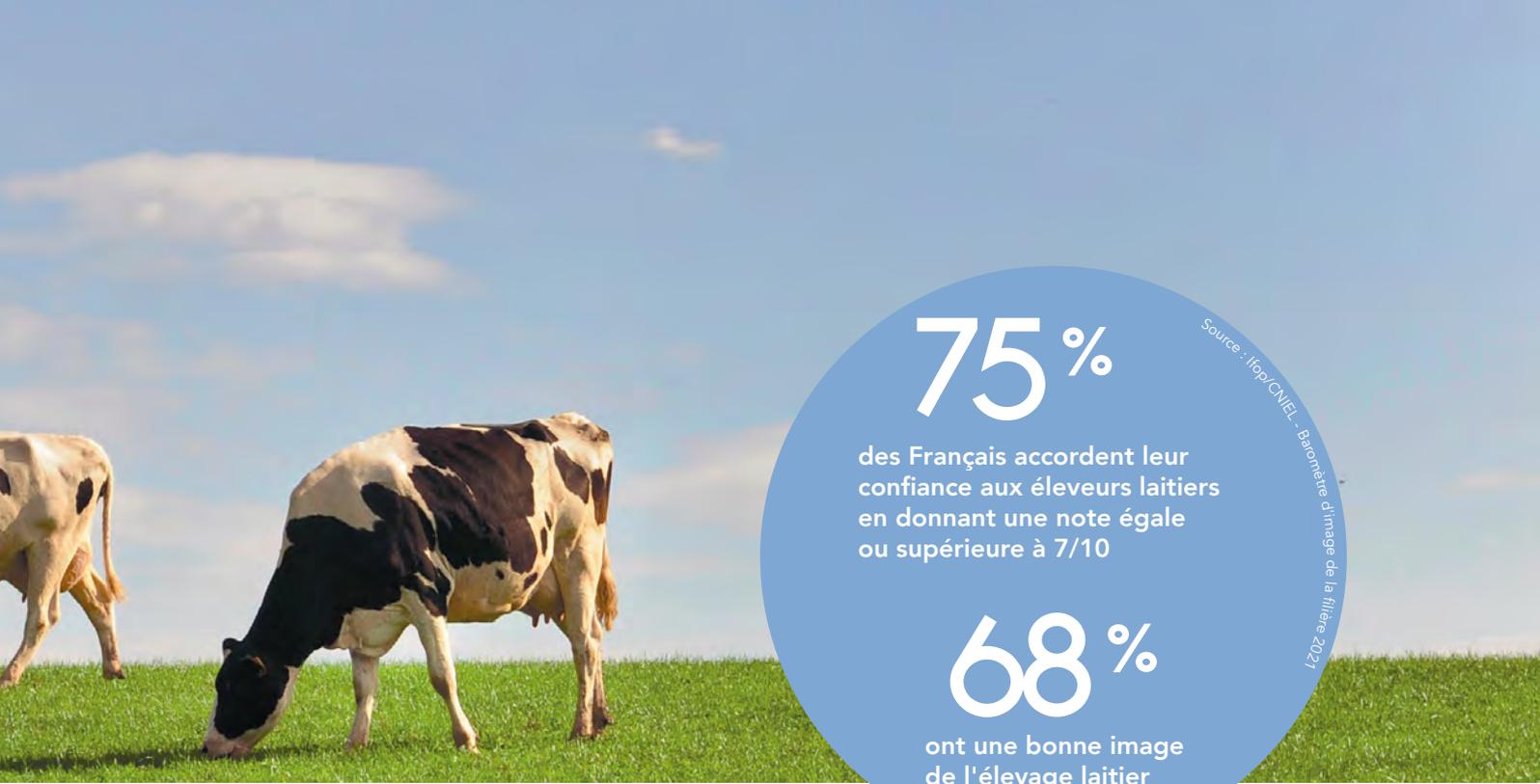
Plaisir à les consommer

7,3_{/10}

Plaisir à les cuisiner

7,6_{/10}

Aspect bon pour la santé



75%

des Français accordent leur confiance aux éleveurs laitiers en donnant une note égale ou supérieure à 7/10

68%

ont une bonne image de l'élevage laitier

Source : Ifop/CNIEL - Baromètre d'image de la filière 2021

Des attentes sociétales majeures vis-à-vis de la filière laitière et des produits laitiers

Les attentes sociétales sont devenues une thématique omniprésente au cours des 10 dernières années. Un sujet complexe, car il tient tant aux questionnements qu'aux représentations que les consommateurs se font de la filière, de l'élevage et des produits.

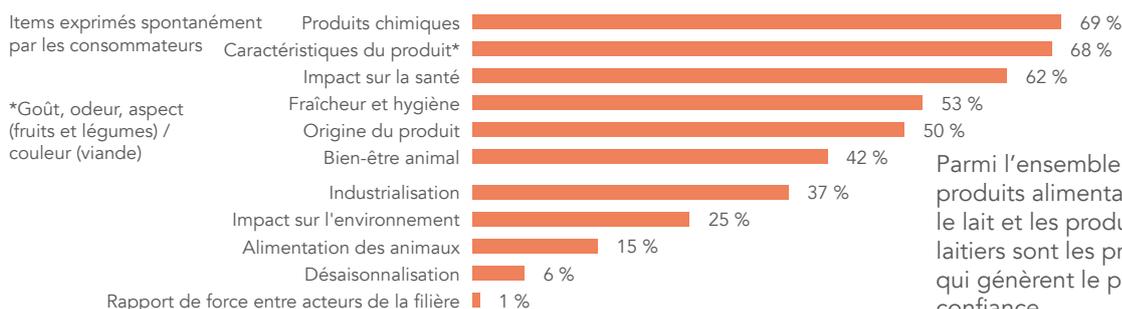
Aux préoccupations initiales portant sur la santé (Les produits laitiers sont-ils bons pour la santé ? Doit-on craindre de les consommer ? Sont-ils difficiles à digérer ?), se sont ajoutées des questions concernant à la fois l'impact de la filière sur l'environnement (pollution de l'air et des sols) et les pratiques d'élevage (conditions de vie des animaux). Les dernières crises laitières (2009 puis 2015-16) ont ajouté au champ des préoccupations les difficultés des éleveurs et la faiblesse de leur revenu. De préoccupations autocentrées vers leurs intérêts (santé, goût...), les consommateurs s'orientent de plus en plus

vers des questions plus altruistes, tournées vers une éthique globale de la filière et des produits laitiers.

La crise du Covid a renforcé les préoccupations concernant l'origine des produits ; la guerre en Ukraine remet sur le devant de la scène le sujet de la souveraineté alimentaire et celui du pouvoir d'achat qui se dégrade. Au-delà de l'impact de ces crises récentes, les critères des consommateurs évoluent de façon structurelle. Hors considération de son prix, l'aliment de qualité apparaît aujourd'hui comme naturel, 'sans' (additifs, conservateurs, ...), bio, local et français. En parallèle, se précisent également des exigences sur les modes de production et la rémunération de l'amont.

■ Les inquiétudes sur les produits alimentaires

Source : Enquête CNIEL-OCHA - CREDOC indicateur INQUIETALIM 2021



Parmi l'ensemble des produits alimentaires, le lait et les produits laitiers sont les produits qui génèrent le plus de confiance

LES GRANDES TRANSFORMATIONS DE L'ENVIRONNEMENT À L'HORIZON 2030

climat, populations et société, territoires, comportements de consommation

I. LES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS INCIDENCES

Les dérèglements climatiques à l'échelle mondiale s'accroissent. Les prévisions sont révisées à la hausse chaque année. La sortie de la phase « froide » de la Niña¹ vers 2023 pourrait porter des phénomènes inédits dans toutes les régions du monde entre 2025 et 2030 : inondations et tempêtes, bulles d'air chaud et humide, sécheresses, incendies. L'adaptation de la vie humaine à ces effets ne sera pas possible dans certaines

régions du monde. Toutefois la France et le nord de l'Europe sont comparativement épargnés par ces phénomènes extrêmes. La carte de nos climats change cependant sous nos yeux ; à l'horizon 2040, une remontée de 200 kilomètres au nord des zones climatiques est anticipée ; les climats « méditerranéen » et « aquitain » concerneraient la moitié du territoire métropolitain.

■ L'impact du réchauffement

Source : INRA - Nancy, UMR écologie et écophysiologie forestière, 2014



Climat aujourd'hui



Climat en 2050

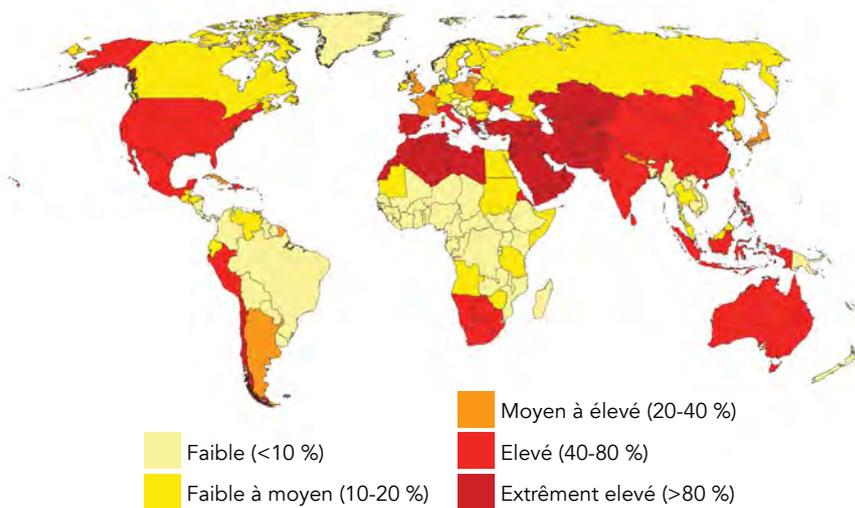
-  Climat montagnard
pin, aulne, érable, sapin, sureau, orme...
-  Climat continental
érable, hêtre, pin sylvestre
-  Climat atlantique
châtaignier, néflier
-  Climat aquitain
pin maritime, bruyère
-  Climat Méditerranéen
chêne vert, chêne-liège, olivier

La progression du stress hydrique est certaine et l'eau devient une ressource rare et chère au même titre que l'énergie. La carte de nos valorisations agricoles s'en trouvera profondément modifiée.

1 - La Niña est un phénomène climatique ayant pour origine une anomalie thermique des eaux équatoriales de surface (premières dizaines de mètres) de l'océan Pacifique centre. Elle est caractérisée par une température anormalement basse de ces eaux qui est favorable à un refroidissement local.

■ Projection du rapport entre les prélèvements d'eau et les ressources en eau disponibles (stress hydrique) en 2040

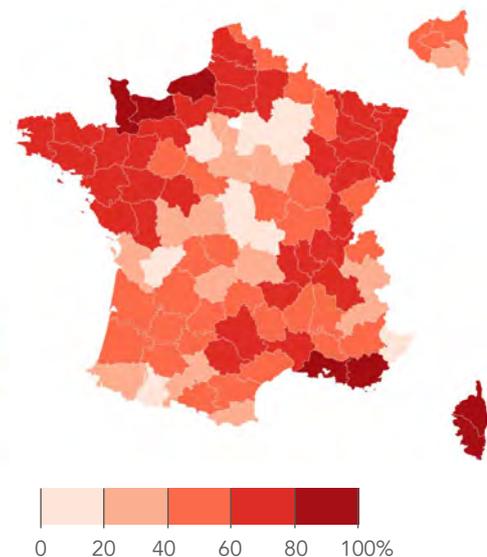
Source : World Resources Institute, 2019



Les USA, la Chine et l'Inde particulièrement impactés par le stress hydrique dans les 20 prochaines années

■ Carte de la baisse de l'indice d'humidité des sols par rapport à la normale en date du 7 août 2022

Source : Météo France



Changement climatique et prise de conscience citoyenne

Les politiques de transitions actuelles, européennes (pacte vert pour l'Europe) et nationales, apparaissent à la fois insuffisantes (notamment pour l'atténuation et la réduction des émissions de GES) et extrêmement difficiles à mettre en œuvre dans un contexte où les priorités socioéconomiques, d'indépendance, et les tensions entre pays se renforcent, notamment sur les choix énergétiques. Les arbitrages et les jeux d'acteurs seront multiples et probablement instables, entraînant une situation d'incertitudes pour les acteurs économiques. La priorité sera vraisemblablement donnée à l'indépendance des pays ou de l'UE sur les ressources stratégiques (énergie, alimentation, technologies).

La construction des politiques environnementales est désormais devenue un exercice de démocratie

participative, autant en France (cf. convention citoyenne pour le climat) que dans les instances internationales (cf. COP), qui implique davantage la société civile et les instances territoriales. Dans ce contexte, le poids consultatif des citoyens et des ONG grandit fortement au détriment de celui des acteurs économiques. Les positionnements radicaux de certains acteurs ou ONG sont susceptibles de séduire une part croissante de jeunes générations et d'influer sur les acteurs politiques.

Les acteurs économiques seront eux aussi contraints de participer à l'effort de réduction de la consommation d'énergie, dans un contexte international de compétition et de tensions accrues sur les ressources.

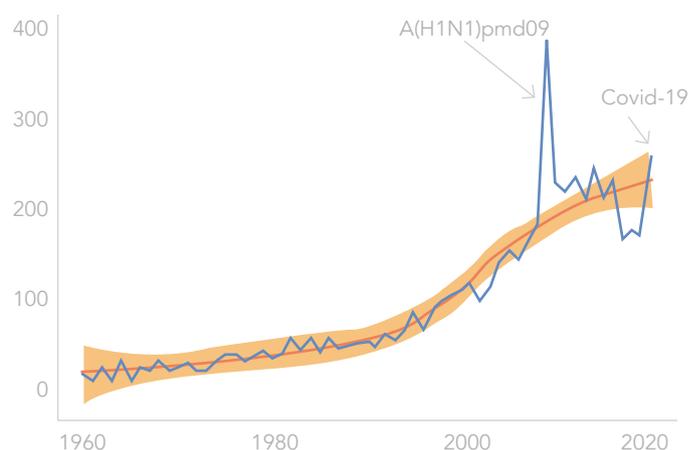
Vers une épidémie de pandémies ?

La crise Covid a douloureusement rappelé l'impact potentiellement dévastateur d'une zoonose. Or, plusieurs facteurs concourent à une aggravation sans précédent du risque de zoonoses : le changement climatique, les dégradations environnementales (dont les pertes de biodiversité), l'augmentation de la demande mondiale en protéine animale, l'intensification de l'élevage, et l'urbanisation

croissante. Tous ces facteurs contribuent à multiplier les points de contact entre les humains, les espèces sauvages, les animaux domestiques et de rente, et augmentent le risque de transmission de zoonoses. La mondialisation des échanges, enfin, joue le rôle de vecteur de transmission des virus à grande échelle, avec ses impacts redoutés sur l'interruption des chaînes de valeur internationales.

■ Nombre annuel d'épidémies de zoonoses en fonction du temps (1960-2020)

Source : Ségur, « Vers une épidémie des pandémies ? Quels futurs pour la prévention, la détection et la gestion des crises sanitaires zoonotiques ? », Futuribles 2021. ©Serge Morand in VOURCH Gwenaél et alii, op. cit.



N.B. : les années correspondent aux années de déclaration dans la base GIDEON (Global Infectious Diseases and Epidemiology Network) jusqu'en juin 2020. La ligne continue correspond à la moyenne lissée ; l'enveloppe orange, à l'intervalle de confiance de la tendance moyenne lissée.

En Europe et en France, la circulation des espèces sauvages et des grands ongulés en particulier (sangliers, cerfs...) inquiète les spécialistes des maladies infectieuses et les responsables vétérinaires. Des cas de peste porcine africaine (PPA) ont été détectés dans plusieurs pays de l'Est de l'Europe ces dernières années (Roumanie, Pologne, cas sporadiques en Allemagne et dans le Piémont italien), et la probabilité qu'elle arrive jusqu'en France est très élevée. La grippe aviaire (qui sévit en ce moment dans le Sud-Ouest de la France) décime régulièrement les élevages de volaille.

Il apparaît donc probable que le monde soit confronté à d'autres crises épidémiques à l'horizon 2030.

Deux grandes voies se dessinent pour atténuer le risque d'une épidémie de pandémies : la généralisation de l'approche *One Health*, qui vise à embrasser santé humaine, animale et environnementale dans une vision intégrée et dynamique ; la coopération entre autorités sanitaires et vétérinaires, qui permettrait d'anticiper le développement de zoonoses et d'adapter les mesures sanitaires préventives pour les populations.

■ La vision intégrée et dynamique *One Health* ►

Source : Agropolis International/François Coffrant, dossier n°25, décembre 2019

Impacts et questions pour la France Laitière 2030

Les conséquences des dérèglements climatiques sont connues et largement à l'œuvre : stress thermique des animaux en période de canicule, stress hydrique majeur sur une part importante du territoire, contraintes à l'utilisation de l'eau, diminution de la production de fourrages, hausses des coûts des intrants, voire pénuries certaines années. Les dispositifs d'adaptation se mettent en place au sein de la filière et avec les collectivités.

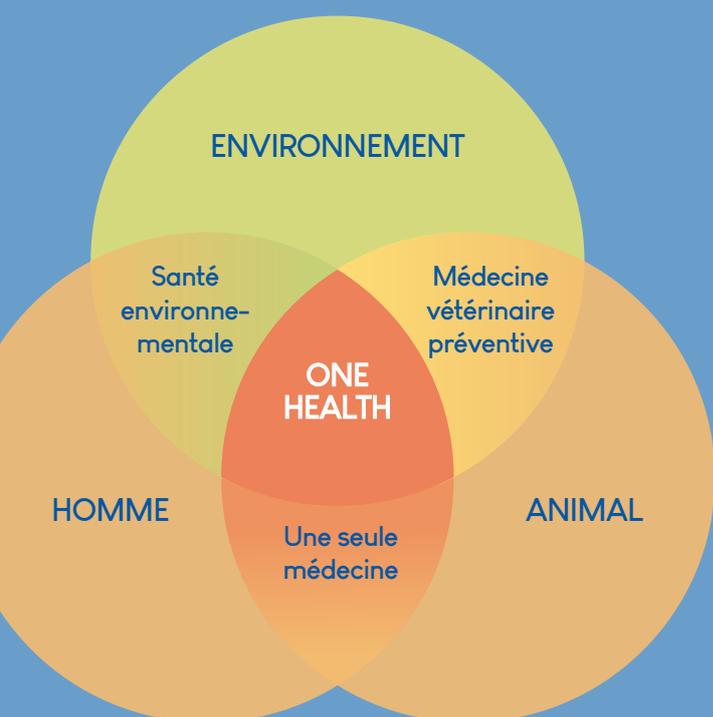
Toutefois, l'ampleur des phénomènes prévisibles nécessiteront d'aller au-delà de l'adaptation, d'anticiper et préparer de nouveaux schémas, une nouvelle carte laitière.

Parmi les effets anticipables, citons les perturbations des cycles de reproduction des vaches et la baisse des rendements, la réduction des capacités de pâturage, localement des conditions climatiques qui ne sont pas adaptées au travail humain et au bien-être des animaux de rente. Au même titre que la forêt ou les valorisations végétales, la nature du cheptel sera amenée à évoluer (races plus résistantes au changement climatique, aux fortes chaleurs et au stress hydrique, recours à des espèces caractéristiques des zones chaudes telles que les bufflesses, voire espèces nouvelles).

De manière générale, au Sud de la Loire, sauf exception (Pays basque, contrefort des Pyrénées, certaines parties du Massif Central), les contraintes d'exploitation liées aux changements climatiques se doublent de difficultés fortes de reprise des exploitations et d'écosystèmes laitiers (collecte, services, etc.) fragiles. A plus long terme, les changements climatiques sur l'Est (notamment Grand Est) seront très significatifs avec des climats davantage continentaux. Ces évolutions conduiront à une accentuation de la concentration des élevages sur des zones dotées de climats plus favorables. Là où la production de fourrages pourra se maintenir, la production laitière sera facilitée. Dans les autres territoires, les flux inter-régionaux de fourrages se développeront.

En termes d'atténuation de l'empreinte carbone et de préservation de la biodiversité, les efforts devront porter autant sur la réduction des émissions du cheptel (changement d'alimentation, compléments alimentaires, fermes bas carbone...), que sur les services écosystémiques quand ils sont possibles (notamment le pâturage et ses effets positifs sur la biodiversité des sols). A moyen terme, dans un contexte économique très tendu pour l'élevage, les ambitions sur la proportion de fermes bas carbone devront être mises en balance avec les enjeux de souveraineté alimentaire et de compétitivité.

Ces transformations posent une question majeure pour la France Laitière 2030 : faut-il soutenir la filière dans des zones qui deviendront progressivement plus défavorables à la production laitière ou accompagner le renforcement de la filière dans les zones à climat favorable ? Le plus grand risque est celui d'une contraction sur la quasi-totalité du territoire métropolitain, avec un corollaire possible d'une moindre acceptabilité sociétale des élevages plus concentrés sur certaines parties du territoire.



LE SAVIEZ-VOUS?

PRAIRIES NATURELLES, PAYSAGES ET PÂTURAGE

L'élevage de ruminants est aujourd'hui accusé de tous les maux, et notamment de contribuer très fortement au réchauffement de la planète en raison des émissions de méthane dans l'air. Or, si l'élevage dans sa globalité contribue à la dégradation du climat (l'élevage est responsable de 14,5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre), les modes d'élevage (extensif, pâturage...) ont en revanche un impact différencié sur le climat.

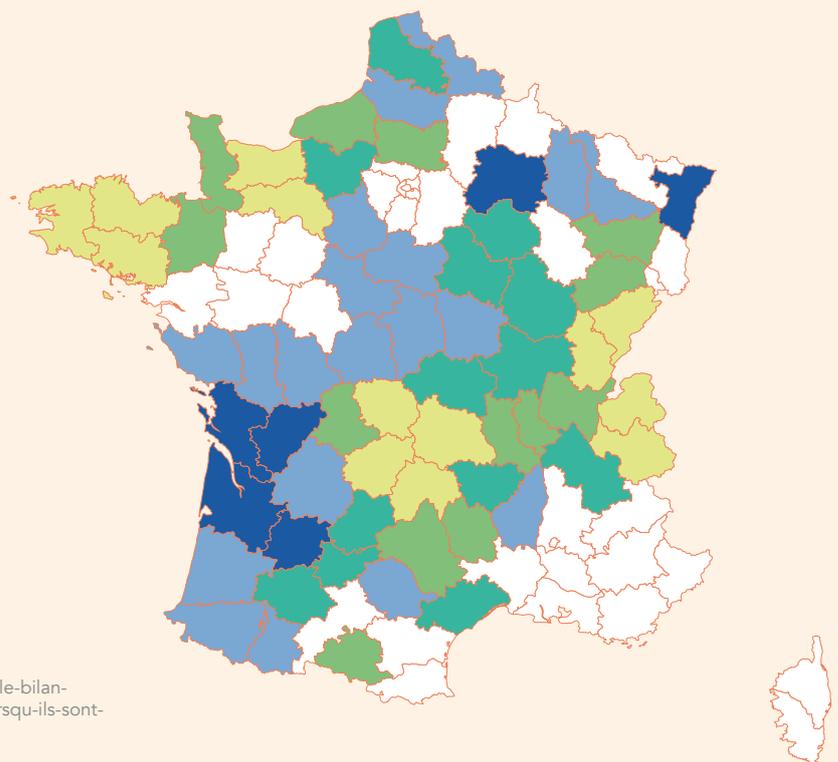
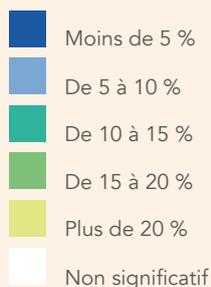
Le pâturage des vaches, par exemple, a des nombreux effets positifs sur « la fertilité des prairies, la régulation du système hydrique, le cycle global des nutriments et la séquestration du carbone dans le sol », comme le souligne l'agronome Claude Aubert². Il s'avère que les prairies pâturées présentent de nombreux effets bénéfiques tant sur le climat que sur les paysages ou la biodiversité :

- elles permettent de conserver des écosystèmes ouverts, résilients à la désertification et aux incendies, et aident ainsi à lutter contre la multiplication des incendies causée par le réchauffement climatique ;
- grâce à l'herbe, les prairies pâturées constituent une source d'alimentation pour les ruminants qui n'entre pas en concurrence avec les cultures destinées à l'alimentation humaine et participent ainsi à préserver la sécurité alimentaire nationale et mondiale ;
- les prairies permanentes constituent (avec les forêts) les principaux puits de carbone naturels et sont ainsi en mesure de compenser la production de méthane des ruminants ;
- elles contribuent à la biodiversité des sols, puisque les déjections des ruminants jouent le rôle de fertilisants organiques naturels. On dénombre jusqu'à 80 espèces végétales différentes dans une prairie pâturée entretenue, soit deux fois plus que dans une prairie non pâturée ;
- elles contribuent plus généralement à la sauvegarde et la préservation des paysages, une prairie non pâturée se dégradant en friche.

Ainsi, condamner l'élevage de ruminants dans sa globalité au motif que la production de méthane participe au réchauffement de la planète ne tient pas compte des nombreux effets positifs de certains modes d'élevage.

■ Variation départementale de la part de l'herbe fraîche dans les rations moyennes des vaches laitières en France

Source : Observatoire CNIEL de l'alimentation des vaches laitières françaises, issu des données de Res'alim



2 - https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/03/05/le-bilan-carbone-des-ruminants-peut-etre-nul-voire-negatif-lorsqu-ils-sont-eleves-en-prairie_6116274_3232.html

II. SOCIÉTÉ, TERRITOIRES ET FILIÈRES FACE À L'ACCÉLÉRATION DES TRANSITIONS (ÉNERGÉTIQUES, ÉCOLOGIQUES,...)

La lutte contre le changement climatique s'impose comme l'objectif prioritaire poursuivi par les États et les organisations internationales (Accords de Paris, COP...) pour les décennies à venir. Les rapports successifs du GIEC mettent en évidence la nécessité d'engager des transitions écologique et énergétique afin de limiter le réchauffement de la planète à +1,5 °C à l'horizon 2100 alors que des perspectives inquiétantes émises par l'UNEP vont bien au-delà à 2,7°. Sous l'égide de l'ONU, 17 objectifs de développement durable ont été

définis dans le cadre de l'Agenda 2030, visant à « renforcer la paix, éradiquer la pauvreté et assurer la transition vers un développement durable »³. Pour le réaliser, des politiques et réglementations concernant les différentes composantes de notre environnement (les paysages et habitats naturels, les espèces, la biodiversité, la géodiversité...) et l'ensemble des phénomènes et interactions qui s'y déploient sont mises en œuvre tant aux échelles nationale qu'internationale.

En Europe et en France, des objectifs (très) ambitieux

La politique environnementale européenne se base sur le programme d'action pour l'environnement, dont la 8ème version couvre la période 2021-2030. Ce programme comprend 3 objectifs⁴ :

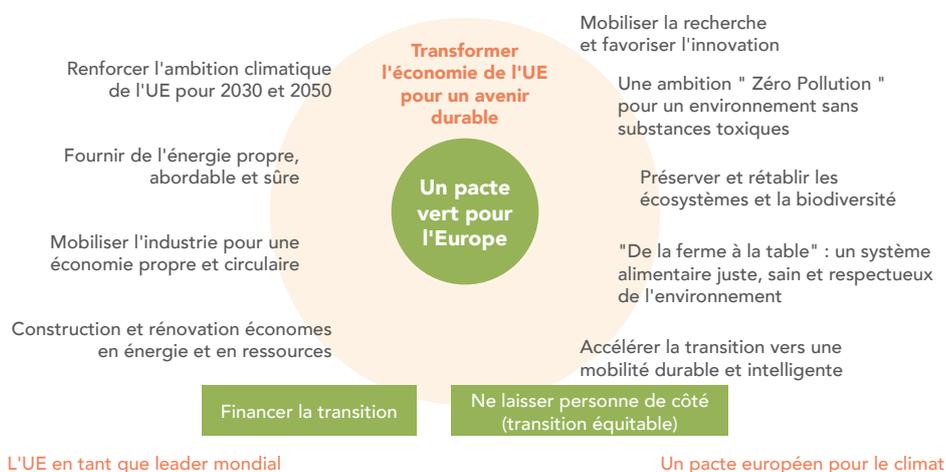
- la préservation du « capital naturel » (fertilité des sols, qualité de l'air et de l'eau, biodiversité, ...);
- la transformation de l'UE en une économie sobre en carbone et mesurée dans son utilisation des ressources (traitement des déchets, lutte contre le gaspillage, recyclage...);

- la protection de la santé humaine et du bien-être de l'homme (lutte contre la pollution, limitation des produits chimiques...).

L'UE a aussi mis en œuvre le « Pacte vert » qui « est un ensemble de mesures visant à engager l'UE sur la voie de la transition écologique, l'objectif ultime étant d'atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050 »⁵. Trois objectifs principaux sont affichés : la neutralité carbone à horizon 2050 ; la dissociation de la croissance de l'utilisation des ressources ; un développement via l'économie verte servant la justice sociale.

■ Le Pacte vert pour l'Europe

Source : Commission Européenne



3 - <https://www.agenda-2030.fr/agenda-2030/>

4 - <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/71/politique-environnementale-principes-generaux-et-cadre-de-base#:~:text=Articles%2011%20et%20191%20%C3%A0,d%C3%A9chets%20et%20le%20changement%20climatique.>

5 - <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/green-deal/>

En France, la politique environnementale s'inscrit dans les cadres définis par les institutions internationales compétentes et l'échelon communautaire. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte repose sur six objectifs⁶ :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre pour contribuer à l'objectif européen de baisse de 40 % de ses émissions en 2030 (par rapport à la référence 1990) ;
- Diminuer de 30 % notre consommation d'énergies fossiles en 2030 ;
- Ramener la part du nucléaire à 50 % de la production d'électricité en 2025 ;
- Porter la part des énergies renouvelables à 32 % de la consommation énergétique finale d'énergie en 2030 et à 40 % de la production d'électricité ;
- Diviser par deux notre consommation finale d'énergie d'ici à 2050 (par rapport à 2012) ;
- Diminuer de 50 % le volume de déchets mis en décharge à l'horizon 2050.

Sur certains aspects, la politique française est même plus ambitieuse que les objectifs européens, notamment :

- Dans le domaine de la réduction de l'usage du plastique, la loi AGEC va beaucoup plus loin que la directive européenne SUP, dans la mesure où le gouvernement français souhaite atteindre la fin de la mise sur le marché d'emballages en plastique à usage unique d'ici à 2040. Cette trajectoire entraîne des réflexions importantes pour les entreprises, tant d'un point de vue R&D, que financier ou logistique, pour commercialiser leurs produits. Le défi est encore plus complexe concernant les denrées fragiles, comme c'est le cas de nombreux produits laitiers, soumis à des règles d'hygiène spécifiques. La contribution à l'objectif du gouvernement passe par différentes pistes telle que la réduction d'emballages lorsque c'est possible, améliorer la recyclabilité des

emballages, etc. Mais beaucoup d'initiatives sont encore à l'étude et vont nécessiter de gros travaux de recherche pour valider leur faisabilité et leur impact positif.

- Parmi les alternatives envisagées, on trouve notamment la valorisation du vrac (plébiscitée par les consommateurs) ou l'utilisation de matériaux 100 % recyclables. C'est d'ailleurs dans cette voie que s'est engagée la filière laitière, avec la mise en place progressive d'une filière de recyclage du polystyrène 100 % circulaire.
- Concernant l'affichage environnemental, la loi AGEC et la loi climat et résilience prennent les devants par rapport aux dispositions prévues dans le cadre du Pacte vert européen, qui apparaîtront au mieux à partir de 2022. Mise en place sur la base du volontariat, le dispositif français d'affichage environnemental est encore dans une phase d'expérimentation. Piloté par l'ADEME, ce dispositif vise à déterminer la performance environnementale d'un produit, en se basant notamment sur les analyses de cycle de vie (ACV). Il deviendra contraignant une fois les expérimentations dans différents secteurs d'activités (habillement, ameublement, hôtellerie, produits électriques et électroniques) arrivées à maturité (à l'horizon 2025). Cet affichage soulève deux enjeux majeurs pour la filière laitière :
 - la prise en compte des impacts positifs de l'élevage de ruminants – notamment le rôle positif du pâturage sur la biodiversité des sols ou le stockage du carbone dans le sol – dans la définition des ACV ;
 - les investissements nécessaires à la conformité de la filière à la nouvelle loi qui dépasseraient un milliard d'euros pour le lait de consommation et se situeraient entre 350 et 400 millions d'euros pour les fabrications de produits laitiers frais.

6 - <https://www.gouvernement.fr/action/la-transition-energetique-pour-la-croissance-verte>

L'impact social des transitions

Par impact social des transitions, nous entendons deux mouvements distincts : l'implication croissante de la société civile dans les processus de définition des politiques environnementales et les conséquences des réglementations environnementales pour les populations.

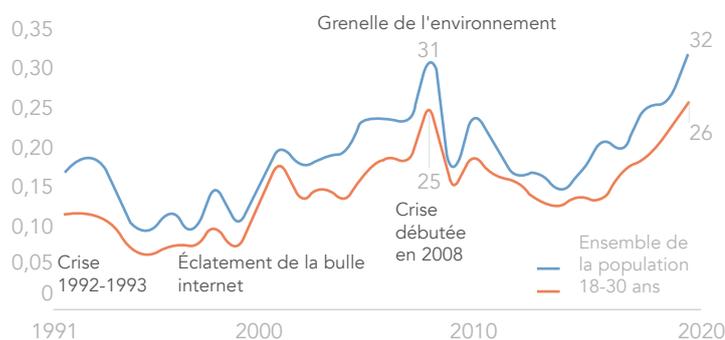
La construction des politiques environnementales est désormais devenue un exercice de démocratie participative, aussi bien en France (la Convention citoyenne pour le climat) que dans les instances internationales (les COP). Dans ce contexte, le poids consultatif des citoyens et des ONG est de plus en plus important. Le succès des mouvements investis dans la lutte contre le réchauffement climatique et la médiatisation de leurs actions « coup de poing » (des actions d'Extinction rébellion aux rapports d'Attac) révèlent l'adhésion d'une

partie de la société civile à ces modes d'action et ce positionnement radical. Ces mouvements semblent ainsi agir comme des garde-fous des orientations décidées par l'Union européenne ou les États membres. Et cette pression populaire ne semble pas prête de s'essouffler : les jeunes générations considèrent la défense de l'environnement et la sauvegarde du climat comme des priorités. « L'environnement est devenu un enjeu majeur qui, en 2019, se classe chez les jeunes adultes (18-30 ans) en tête des préoccupations (32 % des réponses) devant l'immigration (19 %) et le chômage (17 %). [...] Parmi les problèmes environnementaux les plus cités par les jeunes adultes, le réchauffement climatique arrive en tête (41 %), suivi de près par la disparition d'espèces végétales et animales (39 %) »⁷.

■ Évolution de la part de Français préoccupés par l'environnement parmi une liste de 12 thèmes (chômage, immigration, Europe, etc.) (en %)

Source : enquête Conditions de vie et aspirations des Français, CRÉDOC

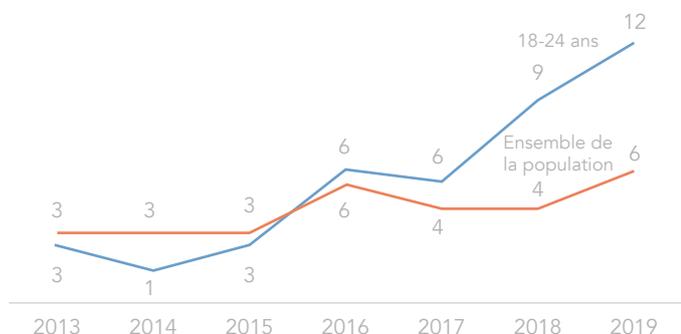
Une préoccupation environnementale à son plus haut niveau depuis 40 ans



■ Faites-vous partie ou participez-vous aux activités d'une association pour la défense de l'environnement (en %)

Source : enquête Conditions de vie et aspirations des Français, CRÉDOC

Forte augmentation de l'engagement des jeunes pour la défense de l'environnement



7 - KOSCHMIEDER Alina, BRICE-MANSENICAL Lucie, HOIBIAN Sandra, « Environnement : les jeunes ont de fortes inquiétudes mais leurs comportements restent consuméristes », Credoc, décembre 2019

L'impératif de la sobriété et les deux moyens pour y parvenir

Les engagements internationaux (Accords de Paris), européens (Pacte vert pour l'Europe) et français (Stratégie nationale bas carbone) en faveur de la neutralité carbone et la limitation des émissions de GES dessinent un cadre politique visant à imposer la sobriété à l'ensemble de la société à l'horizon 2050. La crise énergétique actuelle (et ses prolongements sur la décennie) fait passer la

sobriété comme un impératif immédiat.

Que signifie précisément atteindre la sobriété ? D'après l'ADEME, la sobriété s'apparente à la « recherche de modération dans la production et la consommation de biens et de services nécessitant des ressources énergétiques ou matérielles ».

Deux trajectoires sont possibles pour parvenir à engager la société sur la voie de la sobriété :

- Une voie volontaire, qui reposerait sur l'engagement commun des entreprises, des pouvoirs publics et des citoyens dans une optique de réduction de leur empreinte carbone, d'amélioration de l'efficacité énergétique, de consommation responsable et raisonnée, en réaction à la dégradation des conditions de vie sous l'effet du changement climatique. La sobriété serait alors le levier pour mettre en œuvre les transitions énergétique, écologique, économique...
- Une voie contrainte, qui s'imposerait à l'ensemble des acteurs de la société, sous la pression de facteurs externes : le coût toujours plus important des événements climatiques extrêmes, les tensions sur le marché de l'énergie qui entraînent une augmentation des prix, la stagnation de la croissance économique et des revenus des ménages...

A l'horizon 2030, et dans tous les cas de figure, viser la sobriété suppose d'atteindre plusieurs objectifs, notamment :

- La hausse du nombre de personnes par foyer,
- La diminution de la consommation d'énergie, et notamment de chauffage des ménages,
- La baisse de la consommation de viande,
- La baisse du trafic aérien,
- La transition des véhicules thermiques aux alternatives électriques,
- Un cycle de vie des produits plus résilient (réparabilité, réemploi, allongement de la durée de vie, conception plus robuste...), et la mise en œuvre d'une économie circulaire.



Impacts et questions pour la France Laitière 2030

La filière laitière pourrait être confrontée dans les années à venir à une opinion publique de plus en plus exigeante quant aux efforts à fournir pour lutter contre le réchauffement climatique. Communiquer sur les engagements de la filière et les impacts bénéfiques pour le climat de l'élevage laitier (notamment les prairies pâturées) semblent une nécessité. Le risque de boycott de certains produits par des associations investies dans la défense du climat ou du bien-être animal n'est pas à exclure. Enfin, les orientations futures de la filière laitière concernant sa stratégie (le bio ? l'élevage intensif pour concurrencer l'Irlande et la Nouvelle-Zélande ?) et la taille des élevages (de 60 à 80 vaches en moyenne par atelier en France, les effectifs de vaches pourraient atteindre entre 100 et 120 vaches en moyenne) seront cruciales en vue de conserver une image positive aux yeux de l'opinion publique.

III. UN CONTEXTE INTERNATIONAL DURABLEMENT MARQUÉ PAR LES TENSIONS GÉOPOLITIQUES ET ÉCONOMIQUES. L’AFFIRMATION DES SOUVERAINETÉS.

La succession des crises récentes remettent en cause les conceptions de la mondialisation et du libre-échange sans limite qui ont guidé les années 2000 : le monde est plus fragmenté, les tensions sur les ressources exacerbent les positions nationales, et les politiques d’autonomie stratégique se déploient dans la plupart des pays développés ou émergents. Les risques pays⁸, notamment pour les pays émergents, sont très élevés : crises sociopolitiques, défaut de paiement des États, fermeture des échanges, etc. Ce retour à la nation comme base de référence des échanges mondiaux se traduit aussi par un regain du protectionnisme.

Certains pays, notamment la Chine et les États-Unis, érigent ainsi des barrières douanières pour protéger leur marché intérieur. Nous entrons donc dans une ère de fragmentation de la mondialisation économique, où les États supplantent les marchés internationaux. Les effets des crises climatiques actuelles et à venir renforcent ce mouvement dans le secteur agricole, avec des risques de réduction des échanges commerciaux.

Le mouvement s’amplifie avec la progression tendancielle des épizooties touchant les élevages (peste porcine africaine en Europe, gripes aviaires, résurgences de peste bovine...).

La crise ukrainienne : un amplificateur des tensions déjà en cours, des effets en cascade

Depuis le début de l’année 2022, la guerre en Ukraine a éclaté. Quelles que soient ses issues, les conséquences en matière d’approvisionnements énergétiques et alimentaires sont durables, et marqueront les prochaines années. Parmi les effets, outre l’inflation des coûts des intrants (énergie, alimentation animale, inflation et coût des services), la France laitière doit anticiper plusieurs phénomènes connexes : l’augmentation de la production de céréales et d’oléo-protéagineux en France (et de production agricole à finalité énergétique) et donc l’attractivité des valorisations foncières végétales, d’autre part des politiques d’aides nationales, régionales et/ou européennes qui s’orienteront vraisemblablement vers les filières d’élevage les plus directement impactées (porcs & volailles). L’effet de ciseau à court terme entre coût des intrants et prix de vente des produits d’élevage est important pour la filière laitière, dans

un contexte de pression à la limitation de l’inflation dans la grande distribution. Si l’on se place dans le long terme, l’enjeu de maintenir les territoires laitiers français face à une demande de productions végétales croissantes est posé. Conjointement, la demande en produits laitiers notamment des rives sud de la Méditerranée et des pays du Proche et Moyen-Orient devrait croître.

Dans tous les cas de figure, la période qui s’ouvre va accélérer les restructurations : les territoires laitiers fragiles (ou les acteurs fragiles et/ou à faible différenciation) sont amenés à disparaître, certains territoires à fort potentiel seront fortement incités à produire davantage. Si ces opportunités ne sont pas saisies, le scénario d’une réduction de la production apparaît probable, avec un affaiblissement des positions exportatrices, voire des positions sur les marchés nationaux.

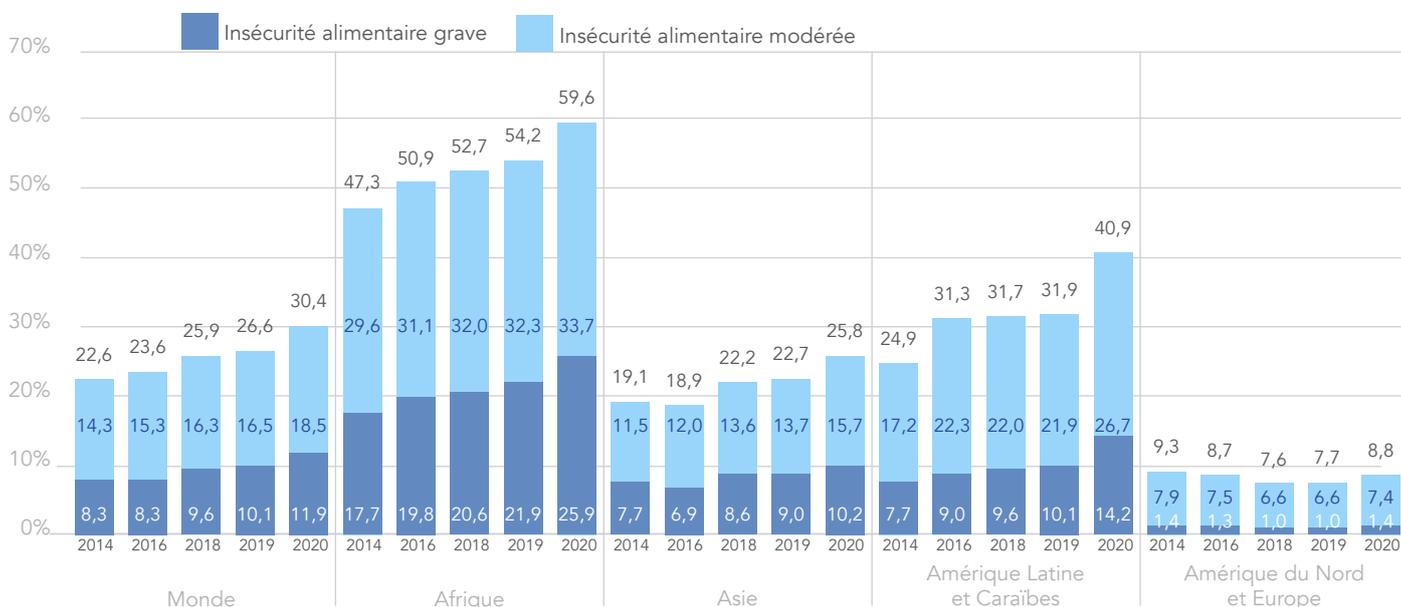
8 - Le risque-pays peut être défini comme le risque de matérialisation d’un sinistre, résultant du contexte économique et politique d’un État étranger, dans lequel un pays effectue une partie de ses activités.

Dans ce contexte, les pénuries, notamment alimentaires, temporaires ou structurelles, marqueront la décennie. Pour les pays occidentaux, les transitions progressives laissent la place à une sobriété sous contraintes et à un remaniement de nos consommations : il faudra apprendre à réduire nos consommations d'énergie, d'eau, nous déplacer moins, pas

seulement pour réduire l'empreinte carbone mais aussi parce que les ressources seront plus rares, donc plus chères. Dans certains pays d'Afrique dont le Maghreb, au Moyen-Orient et en Asie probablement, les crises alimentaires se multiplieront, dans un contexte de demande croissante.

■ L'insécurité alimentaire progresse depuis 6 ans et touche désormais 30 % de la population mondiale.

Source : État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, FAO 2021



La conjonction des tensions géopolitiques, des crises climatiques et des difficultés sectorielles (notamment le recrutement et l'attractivité des métiers dans les pays développés) mettra l'agriculture et l'approvisionnement alimentaire en tête de l'agenda des politiques, au même titre que l'énergie et ses transitions ou la paix sociale.

Cette situation va de pair avec d'intenses mouvements chez les acteurs des industries agroalimentaires pour « nourrir le monde », notamment dans le secteur végétal. La carte des puissances agricoles et des acteurs pourrait en sortir transformée, avec un poids croissant des États-Unis et de l'Amérique du Sud et peut-être de l'Europe centrale et du

Nord (voire de la Russie en fonction des évolutions géopolitiques). Le développement de systèmes agricoles plus intensifs, plus technologiques et moins consommateurs en intrants (écologiquement intensifs) est probable. Il en va de même pour l'émergence progressive de « substituts » alimentaires (viande in vitro, substituts végétaux, substitut au lait issu de la fermentation de précision), même si les cultures alimentaires européennes en sont très éloignées et si les réglementations actuelles n'autorisent pas les mises sur le marché d'une grande partie des substituts à la viande et de la viande cellulaire.



Impacts et questions pour la France Laitière 2030

L'instabilité géopolitique et économique est source de volatilité des marchés, de spéculations sur les intrants et sur certains produits agricoles. La demande mondiale potentielle de produits laitiers -hors crises- est croissante.

Les trajectoires laitières de certains grands pays producteurs (Pays-Bas, Nouvelle-Zélande...) pourraient durablement s'infléchir pour des raisons agroécologiques. À cet égard, si la stratégie environnementale de la Commission Européenne (Green Deal) se met pleinement en œuvre, ce processus affectera l'ensemble de l'Union Européenne d'ici 2030.

Les effets des dérèglements climatiques sur les grands bassins de production entreront également en jeu. À l'horizon des prochaines années, les prix et les volumes échangés sur les marchés internationaux seront donc très instables. Avec un écartement en Afrique entre pays importateurs de produits laitiers disposant de ressources financières durables (par exemple hydrocarbures) et les autres très fragilisés économiquement (cf. infra sur les enjeux alimentaires).

Plusieurs enjeux nécessiteront des approches collectives au sein de la filière :

- La réduction de la dépendance à des sources d'approvisionnement hors UE pour l'alimentation animale, et le développement des synergies avec les filières végétales régionales et locales,
- Une attention commune aux déséquilibres probables entre les marchés domestiques et internationaux, qui pourraient connaître des trajectoires contrastées : tassement ou baisse des volumes (déjà engagé hors crise, mais accentué avec la crise) et pression sur les prix en France d'une part, marchés sous tensions à l'international avec des prix durablement hauts (à l'horizon 2025) d'autre part. Dans un contexte tendanciel de diminution des volumes produits (lié notamment à la réduction du nombre d'exploitations), la destination des volumes disponibles deviendra un sujet national.

IV. TRANSFORMATIONS DE LA SOCIÉTÉ, DES MODES DE VIE ET COMPORTEMENTS DE CONSOMMATION : STRATIFICATION, VIEILLISSEMENT.

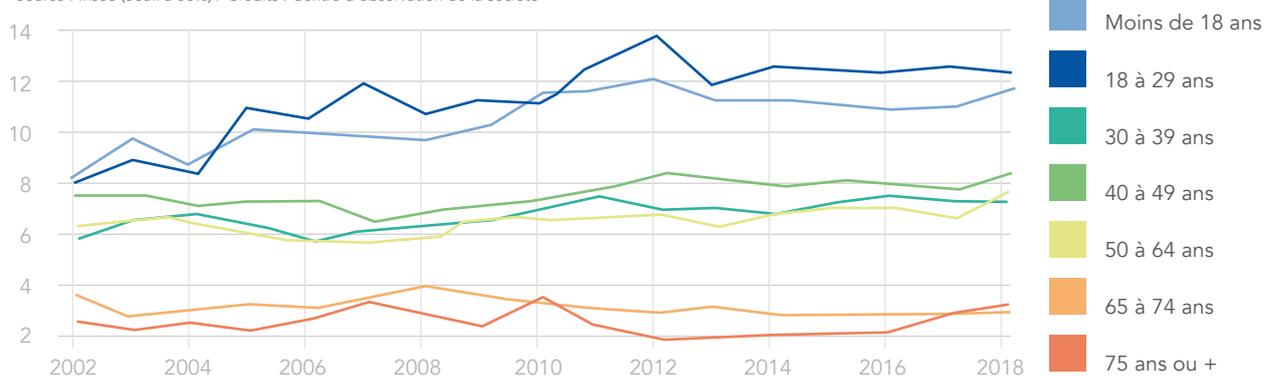
Une société française plus stratifiée

Le mouvement historique d'une plus grande différenciation des modes de vie (variété des cultures, des générations, des choix individuels) pourrait laisser la place à une société à plusieurs vitesses, plus stratifiée et inégalitaire. La préparation et la résilience aux changements sont, en effet, très différentes selon les populations. Les classes précaires et moyennes sont les plus touchées par les tensions inflationnistes durables et les baisses de pouvoir d'achat, mais aussi les plus vulnérables aux changements climatiques et les moins mobiles (géographiquement, métiers...). Les différences géographiques seront probablement plus prégnantes, avec un vieillissement accéléré des

territoires de la « diagonale du vide » dotée d'une faible attractivité (5 % de la population sur 26 % du territoire métropolitain). Rappelons que la France est le pays de l'OCDE où le développement est parmi les plus polarisés sur les métropoles et leurs périphéries (60% des créations d'emplois). Le renversement attendu apparaît très incertain. Il en résultera potentiellement des conflits sociaux majeurs, une consommation à deux ou trois vitesses, la mise en place de « filets de sécurité » nouveaux pour les plus démunis (chèque alimentaire, chèque mobilité, chèque énergie...).

■ Taux de pauvreté selon l'âge (%)

Source : Insee (Seuil à 50%) / Crédits : Centre d'observation de la société



Le foyer et le logement, épice de la vie sociale

Le rôle et les fonctions attribuées au logement évoluent continuellement, sous l'effet de plusieurs facteurs :

- Plus de la moitié de la population est constituée de personnes inactives (enfants, étudiants, chômeurs, mères au foyer, retraités, personnes handicapées...);
- Le numérique permet d'effectuer toujours plus d'activités de chez soi (travailler, se former, consommer, se divertir, se cultiver...);
- Le foyer est considéré comme le principal lieu permettant de se retrouver en famille;
- Les Français souhaitent consacrer du temps à l'entretien et à l'aménagement de leur logement.

Ainsi, le logement est considéré aujourd'hui comme le premier lieu de vie, auquel les ménages consacrent de plus en plus d'argent (les dépenses consacrées par les ménages à leur logement représentent l'équivalent d'un cinquième du PIB national) et de temps. Le logement épouse les envies et les besoins des individus qui y habitent : pièce dédiée au télétravail, besoins différenciés selon les moments pour les familles recomposées, besoin d'une pièce indépendante pour les grands enfants ou les parents dépendants...

A l'horizon 2030, sous l'effet des nouveaux usages numériques (livraisons à domicile, plateformes de streaming, jeux-vidéos...), du vieillissement de la population, de l'allongement de l'entrée dans la vie active (fin des études, entrée dans la vie professionnelle, 1er enfant...), ce mouvement de recentrage autour du logement devrait se poursuivre et s'intensifier.

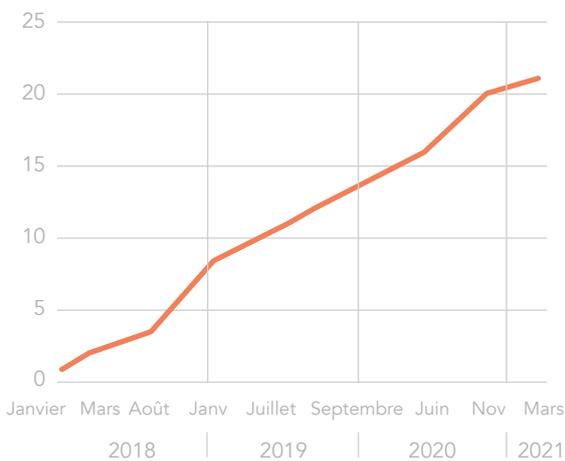
Des évolutions profondes des modes de vie et de consommation Les nouvelles valeurs des comportements de consommation

La conciliation des aspirations du « mangeur » (plaisir, convivialité, tradition, diversité), avec celle du consommateur (accès, prix, information / comparaison) et du citoyen (éthique vis-à-vis des producteurs, impact écologique et sobriété, réduction du gaspillage alimentaire, bien-être animal) apparaît de plus en plus difficile à satisfaire dans le contexte des crises en cours et à venir.

■ La success story de Yuka

Source : Yuka, rapports média

Nombre total d'utilisateurs de l'application Yuka, en millions



Disponibilité en date de mars 2021 dans les pays suivants :



NB : dont 16,5 millions d'utilisateurs en France

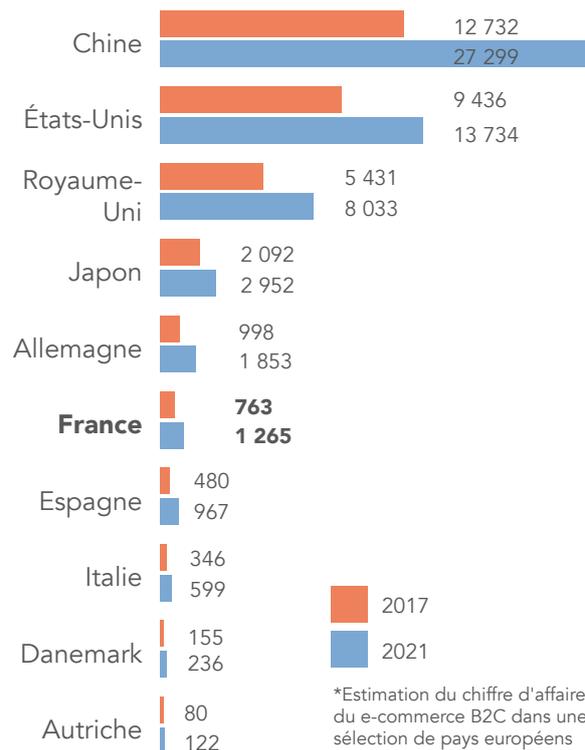
La cuisine à domicile devrait progresser dans un contexte économique tendu, et donc stimuler les attentes de produits à cuisiner (surgelés, produits de base tels que beurre, farine, ...). Les préoccupations sanitaires resteront à un niveau élevé, avec une orientation sur la qualité nutritionnelle renforcée. Le poids de l'alimentation dans le budget

Pour autant, plusieurs tendances de fond traversent les comportements de consommation et les attentes diversifiées des citoyens. L'alimentation dans les pays développés est influencée par les aspirations qualitatives suivantes : produits "sans" (sans sucre, sans gras, voire sans lactose... mais aussi sans OGM, sans additifs), respect (qualité des produits, soutien aux producteurs, produits simples, moins transformés, etc.) ; valeur croissante accordée à l'origine (qui peut s'avérer nationale, régionale ou locale selon la nature des produits).

■ L'avenir radieux du e-commerce alimentaire

Source : Statista Digital Market Outlook

CA généré par la vente des produits alimentaires & boissons en ligne, en millions d'euros*



*Estimation du chiffre d'affaires du e-commerce B2C dans une sélection de pays européens

des ménages ira croissant, sans augmentation des volumes achetés, voire même avec une réduction des volumes achetés en période de tension sur les prix. Le rapport qualité/prix deviendra un facteur de plus en plus essentiel dans le choix des magasins et des produits.

La distribution alimentaire s'en trouvera modifiée ; les grandes enseignes joueront un rôle important dans l'animation des écosystèmes locaux (associations entre grande distribution et acteurs locaux). Par ailleurs, la diversité des canaux d'approvisionnement deviendra la référence, avec le

développement des ventes en ligne, de la livraison à domicile ou en points relais. La vente en magasins sans personnel pourrait également se développer. Les achats croisés générateurs de déplacements pourraient se réduire.

Des exigences très forte de transparence qui devraient encore se renforcer

Ces éléments nous renseignent sur les attentes en matière d'informations exprimées et désormais exigées par le consommateur. Ce dernier n'est plus un consommateur passif mais bien un consommateur actif, voire expert. Cette exigence de transparence s'impose à tous les acteurs du secteur de l'alimentation, et à tous les maillons de la chaîne de valeur. Et ce mouvement apparaît irréversible, notamment parce que les jeunes

générations, plus sensibles que les précédentes à la cause animale et davantage engagées dans la lutte contre le changement climatique, semblent de plus en plus axer leurs choix de consommation sur des critères environnementaux ou éthiques. A l'horizon 2030, de plus en plus de consommateurs se détourneront des filières ou entreprises les moins transparentes, ou celles dont l'impact environnemental est le plus fort.

Des nouveaux canaux de distribution en plein essor qui contraignent les acteurs de l'alimentation à s'adapter

Si le e-commerce est devenu une habitude pour la moitié des internautes de la planète (soit plus de 2 milliards d'utilisateurs de ces services en ligne), l'alimentation, du fait de ses spécificités, n'avait été touchée qu'à la marge par ce phénomène. Or, la crise Covid a joué le rôle d'accélérateur de cette tendance, convertissant des catégories de population éloignées de ces pratiques, notamment les personnes âgées. Aux États-Unis, le nombre de ménages utilisant les services de e-commerce pour l'alimentaire a fortement augmenté entre 2019 et 2020, passant de 19 % à 32 %. L'Europe apparaît en retard s'agissant du développement des services d'e-commerce comparée à la Chine ou la Corée du Sud (le e-commerce représente entre 2 % et 11,5 % des ventes totales en Europe, contre 25 % en Chine ou en Corée du Sud). La croissance de ce secteur est stimulée par la concurrence féroce que se livrent les acteurs de l'e-commerce, entre autres : les enseignes traditionnelles se convertissant à la vente en ligne (Walmart aux États-Unis, les grandes marques de distribution en France, etc.), les entreprises du numérique spécialisées dans le transport et la livraison non alimentaire (Amazon), celles spécialisées dans la livraison de repas (Uber) et les nombreuses start-up s'engouffrant dans la brèche (Everli, Flink, Cajoo, etc.). En

France, les acteurs dominants sont les enseignes de la grande distribution qui profitent du succès du drive (Auchan, Leclerc, Carrefour, etc.). En effet, les consommateurs achetant exclusivement en ligne sont peu nombreux. Le comportement d'achat le plus répandu est l'omnicanalité, où les consommateurs alternent ou mixent achats en magasins et en ligne.

Les spécificités du secteur alimentaire et de certains produits proposés constituent un frein à l'expansion du e-commerce en France notamment. Les aliments secs, facilement conservables et transportables sont les plus à même à être livrés. En revanche, les consommateurs rechignent à commander en ligne des produits frais et facilement périssables ou dégradables (les fruits et légumes, la viande, le fromage, etc.), pour deux raisons essentiellement. D'une part, les consommateurs préfèrent choisir eux-mêmes ce type de produits et privilégient ainsi l'achat en magasin. D'autre part, l'imaginaire associé au marché est encore très vivace en France, où les produits frais qui y sont vendus sont garants d'une certaine naturalité, de qualité. Ceci explique les réticences des consommateurs à se convertir au e-commerce pour les achats de produits frais.



V. POPULATION ET TERRITOIRES D'ICI 2030

Les trajectoires d'occupation du territoire à l'horizon 2030

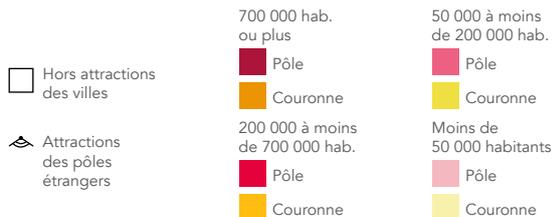
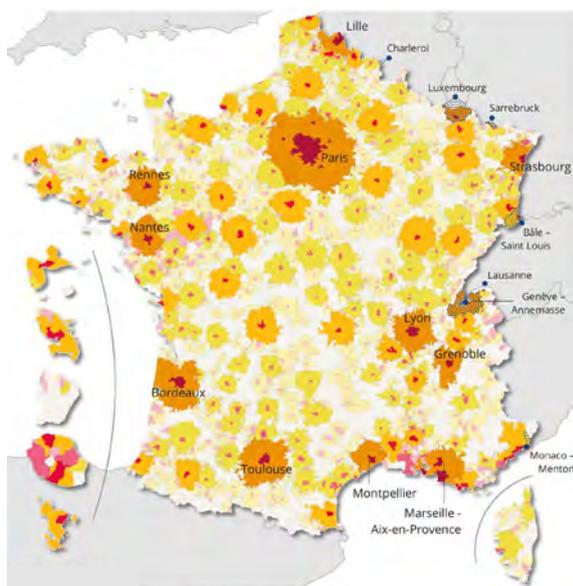
En 2040, près de 95 % des Français pourraient vivre dans des zones d'influence urbaine contre 80 % en 2000 et 85 % en 2010. Les aires urbaines occupent désormais 44 % de la superficie du territoire national, contre 28 % en 1999. Le processus

d'urbanisation est donc appelé à se poursuivre et s'intensifier avec des métropoles qui se développent et étendent leur influence, même si les populations des centres urbains stagnent.

■ Carte de la polarisation urbaine en 2020

Source : Insee, zonage en aires d'attraction des villes 2020

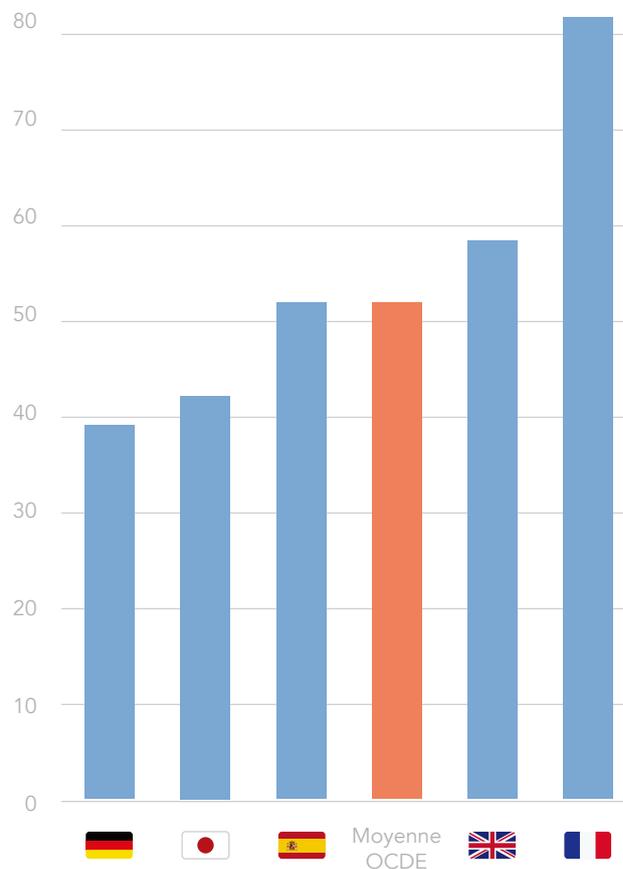
90 % de la population vit dans les aires d'attraction urbaines⁹



■ Contribution des métropoles à la croissance annuelle du PIB par habitant (en %)

Source : OCDE, 2018

Les 15 plus grandes métropoles françaises représentent 81 % de la croissance hexagonale



La crise Covid, malgré des « petits flux »¹⁰ de départs d'habitants des grands centres urbains vers les campagnes et les villes moyennes, n'a pas joué le rôle d'accélérateur de l'exode urbain. On observe plutôt un mouvement de départs de métropoles vers des villes moyennes comme Charleville-Mézières, Valence ou Bourg-en-Bresse, et des flux de départs de la capitale vers d'autres

métropoles, Nantes ou Marseille notamment¹¹. L'exode rural se maintient, les populations jeunes et actives quittent les zones rurales peu denses de la diagonale du vide pour les villes moyennes et les métropoles en vue de bénéficier de leur attractivité économique (par exemple les habitants d'Epinal et des Vosges qui déménagent à Nancy ou Metz).

9 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806694>

10 - <https://www.banquedesterritoires.fr/lexode-urbain-un-double-malentendu>

11 - <https://www.lemonde.fr/blog/transports/2021/02/21/exode-des-parisiens-vers-les-villes-moyennes-le-teletravail-ne-suffit-pas/>

Les villes moyennes, qui concentrent 1/4 de la population française, pâtissent de la désindustrialisation héritée des années 1980 et des politiques de réorganisation des services publics, au profit des grandes capitales régionales. Ce constat est valable pour la majorité des villes moyennes, notamment dans les Hauts-de-France ou dans le Grand Est. Deux autres dynamiques caractérisent les villes moyennes. Celles qui ont conservé une certaine attractivité car bénéficiant de l'exposition de métropoles (Nantes, Bordeaux, Lyon...) : on pense par exemple à Villefranche-sur-Saône ou Montauban. Celles qui restent « capitales » et influentes dans des territoires à forte identité ou attractivité touristique : on pense par exemple aux villes de la côte Atlantique. On s'achemine donc à l'horizon 2030 vers un renforcement du peuplement des zones périurbaines denses et

des agglomérations intégrées à l'écosystème de grandes métropoles. Ces territoires qui concentrent activités économiques et services publics, jouissent d'un foncier plus abordable que dans les grands centres urbains, proposent une qualité de vie supérieure aux métropoles, ce qui attire de nouveaux habitants.

Enfin, le milieu rural poursuit deux trajectoires contrastées. D'un côté, on assiste à l'émergence de « nouvelles campagnes » intégrées dans l'écosystème des villes, et de « campagnes urbaines » profitant de l'arrivée de néoruraux. De l'autre, on observe une sanctuarisation de la « diagonale du vide », composée de territoires à la population vieillissante, abandonnés par les activités économiques, les services publics et les populations actives.

Le vieillissement de la population, un des défis majeurs des 20 prochaines années

■ Projection de population par grand groupe d'âges (en %)

Source : Insee, scénario central des projections de population 2013-2070

	Population au 1er janvier en millions	Moins de 20 ans	20 ans à 59 ans	60 ans à 64 ans	65 ans à 74 ans	75 ans ou plus
2025	69,1	23,7	48,3	6,2	11,0	10,8
2030	70,3	23,0	47,4	6,2	11,2	12,2
2035	71,4	22,4	46,5	6,2	11,4	13,5
2040	72,5	22,2	46,1	5,6	11,5	14,6
2050	74,0	22,3	44,9	5,7	10,8	16,3
2060	75,2	21,7	44,9	5,5	10,7	17,2
2070	76,4	21,3	44,2	5,8	10,8	17,9

Le vieillissement de la population constitue une tendance particulièrement structurante pour les sociétés occidentales (hors États-Unis) et pour la Chine. Il est à la fois inéluctable et très progressif. Ce vieillissement est inédit à l'échelle de l'histoire de l'humanité, il entraîne donc un certain nombre d'enjeux financiers, politiques et sociaux, aussi bien

à l'échelle collective qu'à l'échelle des individus et des familles.

Les 65 ans ou plus représentent actuellement 20 % de la population, ils pourraient en constituer près d'un quart en 2030. Les plus de 75 ans regroupent à eux seuls 9 % de la population française, et vraisemblablement 12 % en 2030.

Dans l'hypothèse tendancielle des projections de l'INSEE, le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie exploserait après 2030, pour concerner 16 % de la population en 2050, soit quatre millions de personnes. Les personnes très dépendantes représenteraient 4,3 % de cette

tranche d'âge, contre 3,7 % en 2015. La répartition géographique du vieillissement n'est et ne sera pas homogène. Les personnes dépendantes sont ainsi plus nombreuses dans le nord et le centre de la France, ainsi que dans les zones rurales.

Secteurs et territoires confrontés aux renouvellements des générations et aux pénuries de main d'œuvre

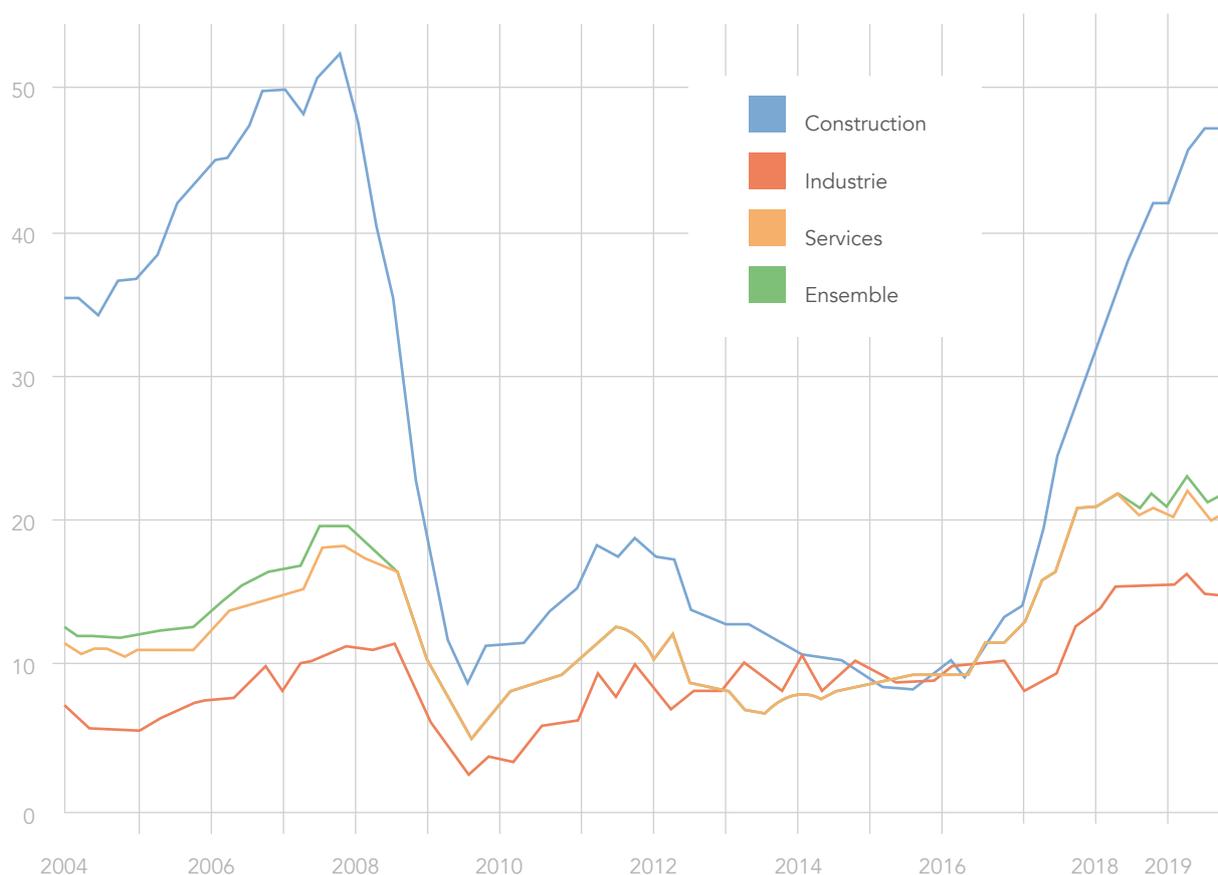
Trois phénomènes doivent être pris en compte : l'arrivée massive à l'âge de la retraite des générations issues du Baby-boom (années 45-65), les disparités démographiques majeures entre territoires et la polarisation des métropoles et leur périphérie, l'attractivité différenciée des métiers et

les aspirations au travail. Le secteur agricole et les IAA sont particulièrement touchés. Les tensions à venir sont certaines. Leur résolution ou non déterminera l'avenir de plusieurs filières agricoles dans les dix prochaines années.

■ Des pénuries de main d'œuvre en hausse dans tous les secteurs

Source : INSEE - Note de conjoncture de décembre 2021

Proportion d'entreprises déclarant être limitées dans leur activité en raison d'un manque de main d'œuvre, selon le secteur d'activité





Impacts et questions pour la France Laitière 2030

Pour les élevages laitiers situés dans des territoires denses (zones périurbaines denses, agglomérations intégrées à l'écosystème d'une grande ville), dotés d'un fort pouvoir d'attraction des populations, les tensions pour l'accès au foncier vont s'intensifier. Les responsables territoriaux devront arbitrer entre la demande croissante de logements et l'immobilisation de terres par les activités agricoles et d'élevage.

L'arrivée de nouveaux habitants dans les territoires (parfois peu habitués aux modes de vie caractéristiques de ces espaces, notamment s'agissant des néoruraux) va confronter les éleveurs à la question des nuisances (sonores comme olfactives). Là encore, les responsables locaux (dont les représentants des CRIEL en régions, et les représentants des agriculteurs) devront arbitrer entre aspirations à la tranquillité des riverains et activités économiques pour le territoire.

VI. LE FONCIER, UN ENJEU NATIONAL ET LOCAL

Les trajectoires foncières vont être particulièrement challengées : attrait des valorisations énergétiques, des productions végétales, pression démographique en périphérie urbaine, augmentation de la valeur du foncier agricole dans les régions favorables aux productions agricoles. Les outils de régulation actuels (y compris les politiques de

densification urbaine) semblent insuffisants face aux pressions foncières. L'éviction progressive de l'élevage laitier dans de nombreuses zones est probable. Le sujet a une portée nationale et les adaptations réglementaires et fiscales sont probables.

■ Carte française de l'hyper-ruralité ou la « diagonale du vide »

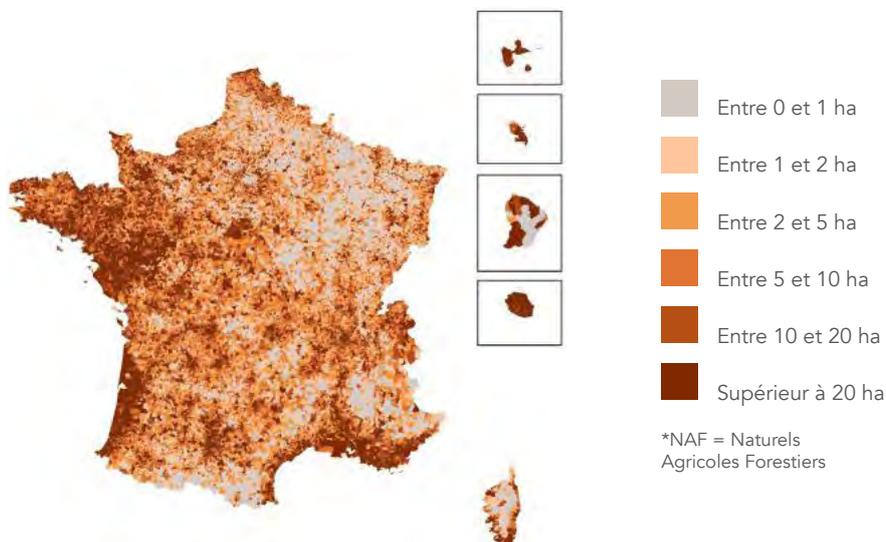
Source : Inra, 2014



Le concept d'hyper-ruralité se distingue entre autres par la faible densité de population (seulement 5,4% de la population française sur 26% du territoire), par le vieillissement, l'enclavement, les faibles ressources financières, le manque d'équipement et de services, le manque de perspectives, la difficulté à faire aboutir l'initiative publique ou privée, l'éloignement et l'isolement sous toutes ses formes, l'hyper-ruralité concerne 250 bassins de vie.

■ Consommation d'espaces NAF* entre 2009 et 2019

Source : Ministère du développement durable





Impacts et questions pour la France Laitière 2030

Depuis plus de 40 ans, l'équilibre des revenus des éleveurs repose sur la valeur foncière. La transmission ou la cession de l'exploitation et donc du foncier associé est nécessaire pour assurer un niveau de ressources acceptable à l'âge de la retraite (et compenser la faiblesse des revenus en période d'activité). Le coût du foncier dans la reprise des exploitations est souvent celui du plus grand coût dans de nombreux territoires, avec des niveaux d'emprunts sur 20, voire 30 ans.

La fiscalité rurale évolue lentement, et les dispositifs d'exonération des zones de revitalisation rurale (ZRR¹²) sont à la croisée des chemins.

Les changements à l'œuvre modifient très fortement ces équilibres précaires : la valeur foncière des espaces propices à l'élevage (pâturage) croît fortement, du fait de l'attractivité économique (et

organisationnelle) des valorisations concurrentes ou conjointes, végétales et énergétiques. Les regroupements d'exploitations et leurs reprises (avec des tailles d'élevage plus importantes même si très inférieures à ceux d'autres pays européens) nécessitent des ressources et des engagements qui peuvent concerner deux générations. Dans certains territoires, la pression urbaine, périurbaine pour les activités économiques est très forte. La protection du foncier pour l'élevage laitier apparaît comme un enjeu majeur, tout comme l'adaptation de la fiscalité rurale. La question de l'organisation des exploitations qui se rapprochent « d'entreprises » ou de sociétés de production laitière avec séparation des engagements et risques personnels de l'exploitant et avenir de l'exploitation doit être pris en compte.

12 - Depuis leur création en 1995, les ZRR permettent de prendre en compte les difficultés spécifiques liées à l'implantation ou à la reprise d'activités en milieu rural, en ouvrant droit à des exonérations de fiscalité et à des allègements de cotisations patronales.

VII. L'ÉVOLUTION DU REGARD SUR LES ANIMAUX ET SON IMPACT SUR L'ÉLEVAGE

Depuis plusieurs années, le regard sur les animaux a changé et transforme radicalement notre relation envers eux. Les sciences (éthologie, biologie..) et la philosophie les découvrent dotés de sensibilité, pour certains de sentience¹³, de capacités de communication complexes, les animaux ne sont plus seulement des objets mais avant tout des sujets et sur ce dernier point, l'arsenal juridique bouge également. Cette transformation s'opère à plusieurs niveaux. La progression lente mais régulière du végétarisme et du véganisme, le succès des thèses welfaristes et à moindre mesure animalistes notamment chez les jeunes générations... Cela amorce une transition irréversible vers une sensibilité accrue de la population à la souffrance animale. Par ailleurs, l'animal de compagnie est

devenu depuis les années 80-90 la référence pour les relations homme/animaux. Cette tendance peut s'orienter demain vers l'effacement des distinctions entre animal de compagnie, de rente et sauvage, voire l'octroi de droits spécifiques aux animaux (thèses animalistes). Les consommateurs font plus attention au bien-être des animaux et exigeront de plus en plus la mise en œuvre de processus transparents concernant les conditions d'élevage, de transport et d'abattage. La consommation de viande chute en France et en Europe (-12 % en 10 ans), et le mouvement s'accélérera avec les effets générationnels (15 % de jeunes entre 18 et 23 ans se disent végétariens ou végétans et 44 % l'envisagent) et les impacts écologiques. Les enjeux se situent donc au-delà de la bientraitance.

Des citoyens de plus en plus éloignés de la nature et du monde agricole... mais plus sensibles à la protection de la nature et des animaux

La concentration des populations dans les villes et les métropoles a progressivement coupé les individus de la nature. La Nature est devenue pour eux un objet d'admiration, voire un sanctuaire à protéger. En France, tout comme dans d'autres pays européens, l'artificialisation de la nature a eu pour corolaire un mouvement de revalorisation de la nature, associée à la pureté, la beauté... Ce mouvement se traduit par le succès des loisirs de plein-air (VTT, randonnée, escalade, etc.), mais aussi par le renouveau des communautés prônant l'autosuffisance. Il se traduit aussi, sur le plan réglementaire, par la multiplication des dispositifs de préservation des espaces naturels (réserve naturelle, parcs naturels régionaux, Natura 2000, etc.), qui se traduisent parfois par leur sanctuarisation.

On estime qu'à l'horizon 2040 les parcs naturels régionaux pourraient représenter 30 % du territoire national et 50 % des espaces boisés.

Cette même dynamique s'observe dans l'évolution du rapport à l'animal, où les animaux sauvages sont idéalisés, « l'exploitation des animaux » de plus en plus décriée et les animaux de compagnie considérés comme des « membres de la famille ». De plus en plus, les animaux (sauvages ou non) sont considérés comme appartenant à la communauté des vivants, tandis que les différences et frontières entre animaux et êtres humains s'estompent progressivement (conscience, langage articulé, etc.). La reconnaissance de la sentience des animaux par plusieurs pays (Royaume-Uni, Belgique, France) vient parachever ce mouvement d'effacement des

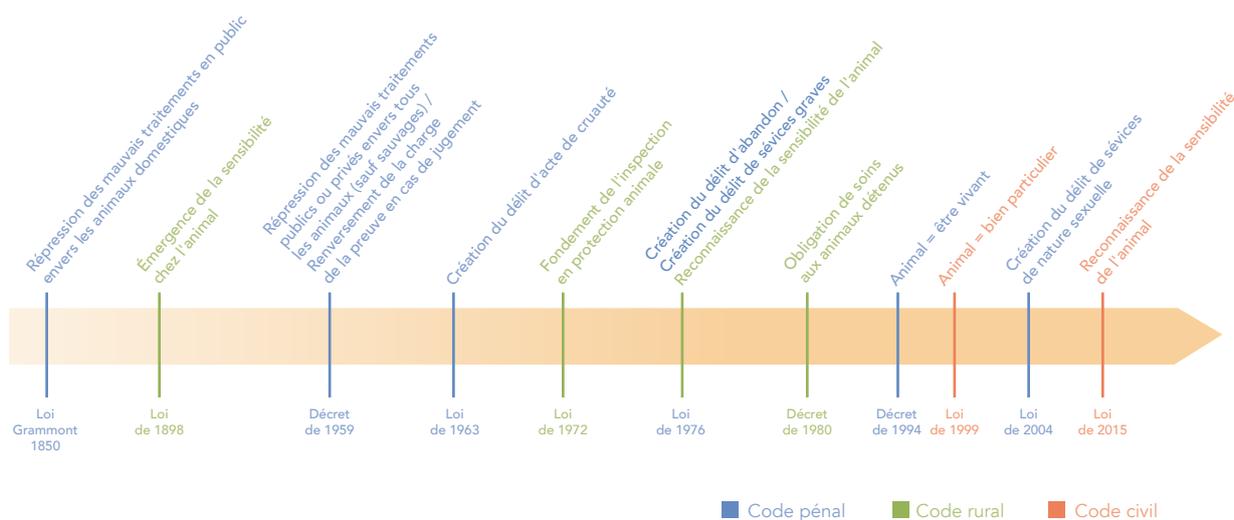
13 - La sentience désigne pour un être vivant, la capacité à ressentir les émotions, la douleur, le bien-être, etc. et à percevoir de façon subjective son environnement et ses expériences de vie.

distinctions autrefois structurantes entre animaux et êtres humains au profit d'un processus d'empathie profonde avec les animaux. Et le cadre législatif de devenir de plus en plus protecteur des animaux, notamment s'agissant des animaux d'élevage (la législation sur le bien-être animal régleme aujourd'hui les pratiques d'élevage et d'abattage, le transport, les conditions sociales des employés, la performance environnementale des fermes) : Depuis la fin du XIXème siècle et les

lois Gramont, il y a un empilement de droits de plus en plus protecteurs et précis, du refus de la maltraitance à aujourd'hui le bien-être animal. Un courant juridique pro-animaliste défend l'obtention de droits spécifiques accordés aux animaux qui se heurtent à un principe de réalité pour leur réelle mise en œuvre et également à un renversement culturel et à une hiérarchie des normes dans notre droit romain.

■ Prise en compte de l'évolution du statut de l'animal dans la législation nationale

Source : <https://www.gdscreuse.fr/?p=5107>



Le succès des groupes engagés en faveur de la cause animale tient notamment à la diffusion de leurs actions coups de poing (par exemple les vidéos de L214) et à l'impact médiatique qu'elles suscitent. Ces vidéos, volontairement tournées sur un registre faisant appel aux émotions, annoncent les standards de la nouvelle éthique animale. Il est

possible d'envisager qu'à l'horizon 2040 la radicalisation des associations de défense des animaux, certes condamnée par les pouvoirs publics mais soutenue par une partie de l'opinion publique, aboutisse à un arsenal juridique encadrant les pratiques d'élevage extrêmement contraignant.



Des régimes alimentaires de plus en plus végétalisés

On assiste depuis 20 ans à un discours de végétalisation de l'alimentation. Les nouveaux régimes alimentaires ont en commun de se positionner par rapport à la consommation de viande :

- le flexitarisme renvoie autant aux personnes qui réduisent leur consommation de viande qu'aux personnes végétariennes qui mangent occasionnellement de la viande ;
- le végétarisme désigne les personnes qui ne mangent pas de viande. Plusieurs variantes existent : le pesco-végétarisme autorise le poisson, le lacto-végétarisme tolère la consommation de produits laitiers, et l'ovo-végétarisme admet la consommation d'œufs.
- le véganisme, davantage qu'un régime alimentaire, est un mode de vie. Il exclut tout type d'exploitation des animaux, que ce soit pour se nourrir, se vêtir, se maquiller...

Ces régimes alimentaires végétalisés voient leur nombre d'adeptes croître en Europe, mais à un rythme faible. Selon plusieurs enquêtes (Smart Protein, FranceAgriMer, OCHA, Lantern), la part de végétariens entre 2019 et 2021 est passée de 0,2 % à 0,8 % en Espagne, de 1,9 % à 2,4 % en Italie, de 1 % à 2 % en Allemagne. Les adeptes des régimes végétariens sont eux plus nombreux en Europe, représentant entre 5 % et 10 % de la population totale dans la majorité des pays (à l'exception de l'Espagne). Les flexitariens, enfin, représentent entre 25 % et 50 % des mangeurs en Europe, la variabilité de cette proportion étant liée au degré

de contraintes que les personnes suivant ce régime s'imposent (plus la définition du flexitarisme est contraignante, moins de personnes déclarent suivre ce régime).

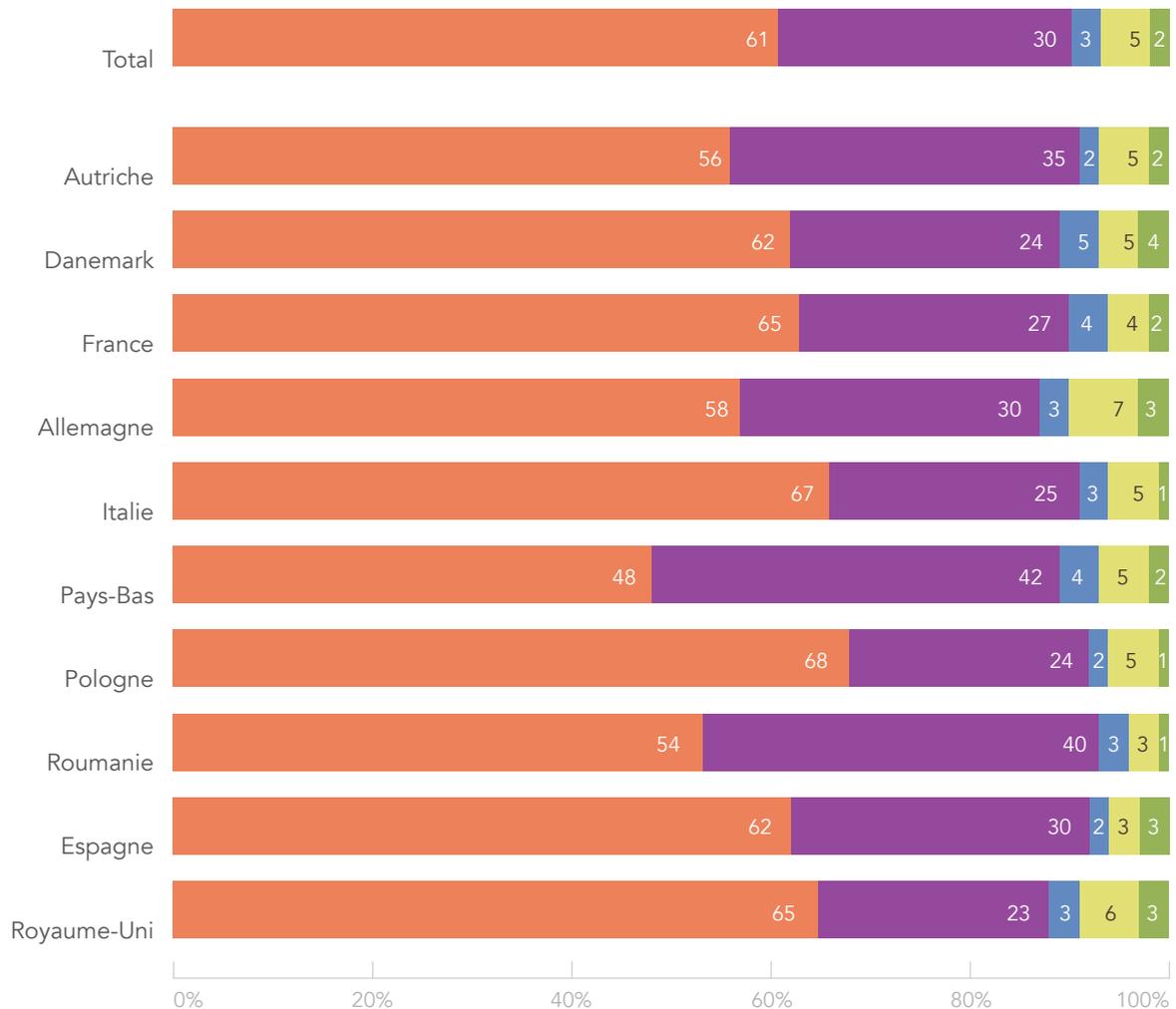
Le profil type des nouveaux adeptes des régimes végétariens et végétaliens est le suivant : une femme, de moins de 40 ans, ayant fait des études supérieures, appartenant aux classes moyennes supérieures, vivant dans un centre urbain. Les jeunes générations sont aussi plus enclines que les autres à adopter un régime alimentaire végétalisé, car plus sensibles à la condition animale. Attention toutefois la différence entre la revendication d'un régime alimentaire végétarien et les pratiques alimentaires est importante : sur le total des végétariens, végétaliens ou végétaliens déclarés, on peut remarquer que 32,9 % seulement déclarent ne jamais consommer de viande ni de poisson. Seuls 49,4 % des végétariens, végétaliens, végétaliens consomment de la viande moins d'une fois par mois. Le régime de la moitié de ces individus est donc moins strict que la façon dont ils se définissent, et l'identification plus forte que les pratiques réelles.

La végétalisation des régimes alimentaires est donc en marche dans les esprits et dans les recommandations, mais les pratiques, les goûts et les habitudes culturelles maintiennent même chez des végétariens déclarés des consommations occasionnelles (fêtes...) ou régulières de viande et autre produits animaux.

■ Proportion des différents modes de consommation alimentaire selon les pays

Source : "What consumers want: a survey on European consumer attitudes towards plant-based foods", Smart Protein, November 2021

Question : quelle catégorie correspond le mieux à votre mode de consommation alimentaire ?



Omnivore

Je mange fréquemment de la viande, telle que du boeuf, du porc, du poulet, de la dinde, du poisson ou des crustacés

Flexitarien

Je mange de temps à autre de la viande, mais j'essaie de réduire ma consommation et choisis fréquemment de consommer des alternatives végétales

Pescétarien

Je mange du poisson et des crustacés, mais pas de viande

Végétarien

Je ne mange pas de viande, ni de poisson sous n'importe quelle forme, mais consomme des oeufs et des produits laitiers

Vegan

Je ne mange pas de viande, de poisson, d'oeufs, de produits laitiers, ni de tout autre ingrédient à base de produits animaux



L'information aux consommateurs, clé du succès des régimes alimentaires végétalisés

Plusieurs facteurs, concourant à la plus grande popularité de ces régimes, permettent d'en expliquer le succès dans certaines strates de la société :

- des études scientifiques qui alertent sur l'impact environnemental de la viande ou les conséquences de la consommation de viande sur la santé ;
- la restauration publique, qui, en proposant des repas végétariens aux écoliers ou aux étudiants dans les CROUS, contribue à populariser les régimes alimentaires végétalisés ;
- les personnalités, dont certaines mettent en avant leur régime alimentaire, peuvent jouer le rôle d'influenceurs et de prescripteurs de comportements, notamment à l'adresse des jeunes générations ;
- le rôle des associations et ONG investies dans la lutte contre l'exploitation animale (L214, Fondation Brigitte Bardot...), dont les actions coups de poing jouent un rôle d'alerte et de sensibilisation de la population ;
- les recommandations nutritionnelles émanant d'institutions sanitaires (OMS, etc.), les progrès réalisés en matière d'information nutritionnelle aux consommateurs (étiquetage, etc.) aboutissent in fine à valoriser les produits avec des notes élevées (produits naturels, végétaux, etc.), excluant de fait l'ensemble des produits carnés et ultra-transformés.



Impacts et questions pour la France Laitière 2030

Le bien-être et la protection des vaches laitières se placent, en France, à un niveau élevé au sein des préoccupations éthiques des citoyens.

En 2030 toutes les fermes laitières françaises seront auditées pour pouvoir évaluer et ajuster le bien-être animal et donc les conditions de vie des animaux. Mais de nouvelles questions se posent :

Le périmètre du bien-être animal s'élargit : les responsabilités perçues ou attribuées à l'élevage vont au-delà de la situation de la vache dans l'exploitation, pour y intégrer demain les enjeux du transport, de l'abattage ou des interrogations sur les pratiques d'insémination et de génétique animales entre autres... Une responsabilité élargie au-delà des frontières de l'exploitation se met en place.

Par ailleurs, les conditions environnementales qui évoluent sont sources de préoccupations et pourraient remettre en cause la viabilité de l'élevage laitier dans certaines régions : très forte sensibilité des vaches à la chaleur (dès 25 degrés) avec surmortalité, chute des rendements, réduction possible de l'accès au pâturage (boiteries et mammites moins fréquentes chez les animaux qui pâturent). Les actions engagées ont permis d'améliorer le confort des bâtiments (associé également à un meilleur rendement laitier). Mais le réchauffement climatique qui impacte le bien-être animal des troupeaux pourrait aussi participer à redessiner la France laitière à horizon 2030.

UNE VISION PARTAGÉE

France Terre de Lait, un point de départ pour construire l'avenir

Avec ses quatre axes de performance (économique et sociale, sanitaire, de productions responsables, alimentaire), ses engagements collectifs et l'image de marque associée, France Terre de Lait (FTDL) constitue l'ossature de la filière, reconnue par l'ensemble de ses acteurs. Le déploiement de FTDL et la connaissance de la démarche (et de ses actions) par les divers acteurs et parties prenantes de la filière sont un préalable.

France Laitière 2030, une vision à plus long terme

A l'horizon 2030, les acteurs de la filière et leurs partenaires doivent se préparer à agir face à des transformations profondes de la filière allant de son environnement, à ses dynamiques internes : impact des dérèglements climatiques, politiques d'autonomie alimentaire, attentes sociales et sociétales, pressions sur le pouvoir d'achat, besoin majeur de renouvellement des générations des actifs (production, transformation), diversité croissante au sein de la filière.

La vision de la filière laitière en 2030



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, C'EST L'ÉLÉPHANT DANS LA PIÈCE QUI BOULEVERSE L'ENSEMBLE DU MONDE ÉCONOMIQUE. QUAND ON VOIT LES MUTATIONS EN COURS DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE, IL EST ILLUSOIRE DE PENSER QUE LES FILIÈRES AGRICOLES NE VONT PAS ÊTRE PLEINEMENT AFFECTÉES, ET CECI D'AUTANT PLUS QUE LES ÉLEVEURS SONT À LA FOIS VICTIMES ET INSTIGATEURS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.”

Coopérative laitière

L'ambition pour 2030 est de bâtir une France laitière **responsable et résiliente au regard des enjeux nationaux et européens d'indépendance alimentaire, de la réduction des impacts écologiques et de l'adaptation aux conséquences des dérèglements climatiques, du bien-être animal, une France laitière éthique** (pour ses acteurs et ses parties prenantes), **rémunératrice pour tous ses maillons et compétitive**.

La France laitière affirme son rôle **stratégique, social et d'aménagement des territoires** dans un contexte de fortes incertitudes et attentes nationales et internationales. La France laitière constitue un **levier majeur de l'autonomie alimentaire nationale et européenne**, et un ciment dans les territoires (en participant fortement au tissu social, économique, patrimonial des territoires et à leur identité).



LA FILIÈRE LAITIÈRE PEUT FOURNIR DE L'ACTIVITÉ DANS LES ZONES LES PLUS AFFECTÉES PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, COMME LES ZONES MONTAGNEUSES OÙ DES EMPLOIS VONT DISPARAITRE AU COURS DES DIX PROCHAINES ANNÉES. ELLE A DONC UN RÔLE ESSENTIEL À JOUER EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.”

Producteur laitier

Quels volumes pour 2030 ?

Les opérateurs de la filière s'accordent sur la nécessité d'orienter la filière vers la création de davantage de valeur. Le volume de lait produit en 2030 ne constitue pas, en revanche, une variable d'entrée du modèle. **Il sera la résultante de notre capacité à relever nos multiples défis** (dont le renouvellement des générations et l'adaptation au dérèglement climatique) et **à saisir les opportunités offertes par une demande mondiale** en croissance, mais dans un contexte géopolitique et géoéconomique très instable, donc risqué.

Dans un contexte de demande internationale croissante, la filière laitière française doit maintenir sa **vocation exportatrice et se positionner sur l'ensemble des espaces de création de valeur et des opportunités possibles**. Il est indispensable de réagir vigoureusement à la concurrence européenne sur les marchés européens.

La France laitière de 2030 sera plus diverse, de l'amont (plusieurs modèles de production demain) à l'aval. Ses **spécificités régionales** s'affirmeront davantage. Ceci amènera l'interprofession à mettre en valeur la diversité des modèles (y compris poly-culture-élevage, productions fermières, place des valorisations énergétiques...), et à valoriser les dispositifs et initiatives dans les régions (programmes alimentaires territoriaux, soutien à l'élevage et aux services associés, orientation des aides directes aux territoires...), en relation avec les collectivités.

La trajectoire de la filière laitière, sciemment orientée vers le 'mieux', pourrait en définitive osciller entre deux scénarios partiellement opposés, à savoir le 'moins et mieux' et le 'plus et mieux'.

Les lignes de force de l'identité de nos produits sont affirmées : **des produits laitiers essentiels à l'alimentation, simples** (et peu transformés), **responsables, vecteurs de plaisir, rapprochant les attentes du citoyen, du consommateur, et du mangeur**. Ces dimensions doivent être largement portées et déployées (en assumant nos atouts et nos domaines de progrès) pour (encore) améliorer l'image de la filière auprès des citoyens.

CONSTRUIRE 2030, CINQ DÉFIS ET TREIZE CHANTIERS

France Terre de Lait, la démarche de responsabilité sociétale collective de la filière lait de vache, mise en place en écho aux États généraux de l'alimentation de 2017, représente l'essentiel de ce qui doit être fait et de ce qui reste à faire.

En parallèle, la vision de la filière laitière en 2030 se décline au regard de cinq défis majeurs :

- Un défi d'accélération de France Terre de Lait (responsabilité et résilience de la filière),
- Trois défis stratégiques sur les thématiques suivantes : Attractivité, Compétitivité & création de valeur, Alimentaire (qualité, accessibilité, proximité, durabilité et souveraineté),
- Un défi de méthode et de posture de la filière (diversité & ouverture).

■ Affirmer la place des produits laitiers dans les régimes alimentaires de demain.

■ Valoriser les origines du lait et des produits laitiers, faciliter leurs valorisations territoriales.

■ Répondre aux attentes des consommateurs, citoyens, mangeurs de demain : information et transparence.

■ Affirmer la place stratégique de la filière laitière en France : autonomie alimentaire, enjeux sociaux, enjeux d'aménagement du territoire (ruralité).

■ Construire une filière pionnière prenant en compte les nouvelles frontières (de la RSE) face aux grandes transitions et aux ruptures (durabilité, éthique, sobriété).



■ Accompagner la diversité de la France Laitière de l'exploitation à la distribution, valoriser la diversité régionale.

■ Poursuivre l'ouverture de la France Laitière vers ses partenaires et parties prenantes, mettre en place des stratégies d'alliance avec les filières végétales et animales.

■ Reconstruire une attractivité des métiers pour faire face aux besoins (renouvellement des actifs).

■ Innover pour faciliter l'installation et la transmission des exploitations et des entreprises laitières.

■ Redéfinir, avec les acteurs de la formation initiale et continue et de l'accompagnement des professionnels, les compétences nécessaires pour intégrer les enjeux de demain et les pratiques nouvelles.

■ Redéployer la France Laitière vers les potentiels de l'export de demain.

■ Créer et protéger la valeur demain : assurer la compétitivité prix et hors prix au sein de chaque maillon de la filière dans un monde de tensions et de ressources rares.

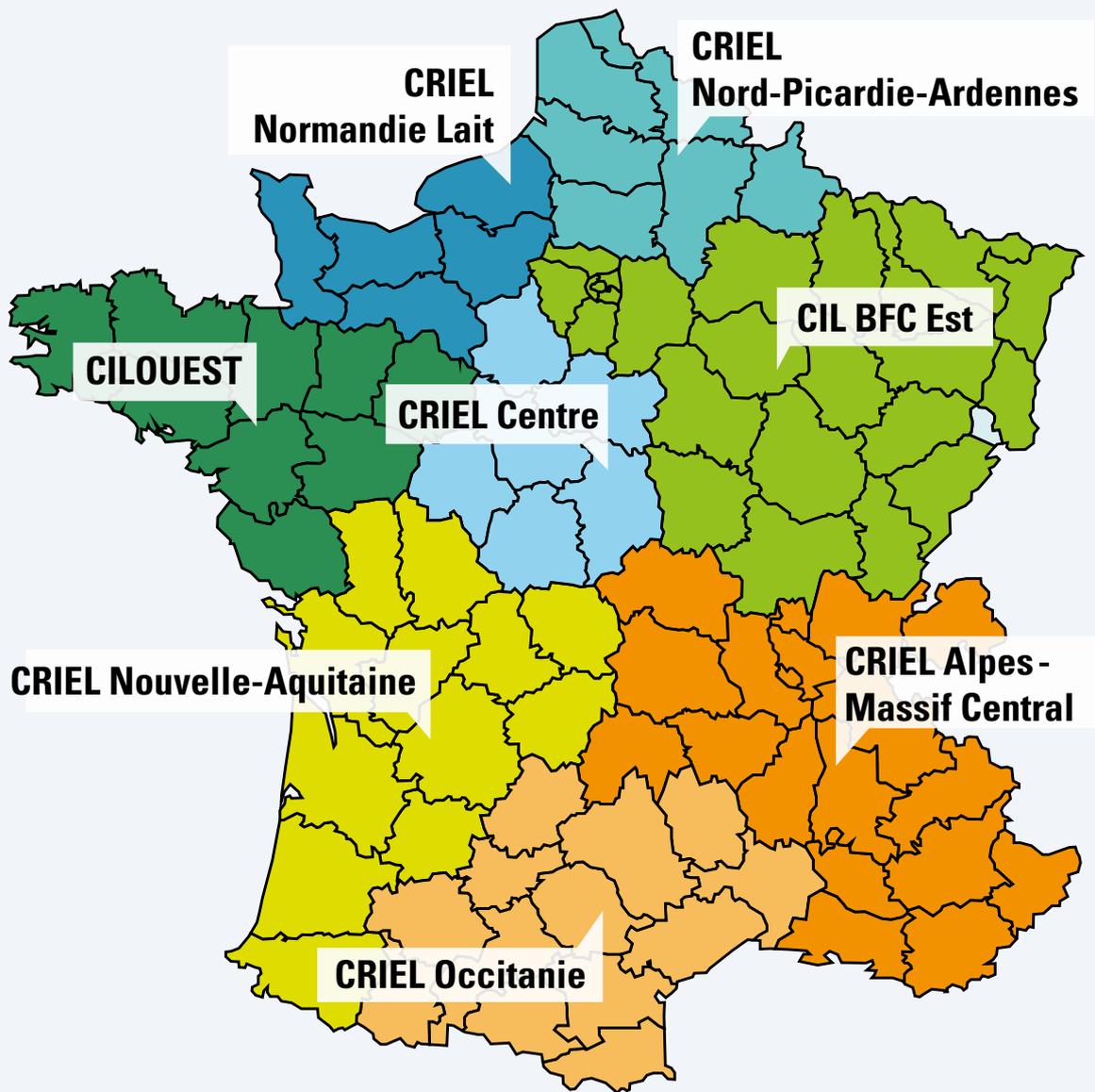
■ Construire les schémas viables pour les entreprises des productions laitières, en intégrant le cas échéant une diversification de leur activité.

LA FILIÈRE LAITIÈRE DANS SES RÉGIONS : DIVERSITÉ, ENJEUX, PROJETS D'AVENIR

Véritable outil de prolongation du CNIEL dans les territoires français, le réseau des CRIEL met en œuvre et déploie la stratégie nationale dans les régions. Il met également en œuvre un certain nombre d'actions spécifiques au contexte laitier régional. Les CRIEL s'inscrivent comme des observatoires régionaux incontournables permettant d'assurer la remontée des nécessités du terrain et ainsi nourrir les réflexions au niveau national.

La diversité est le maître-mot du réseau des CRIEL, reflet des spécificités territoriales et historiques notamment ; les sources de financement sont variées d'un CRIEL à l'autre et font de manière globale appel à 3 fonds différents : CV (Cotisation Volontaire) ou CVO (Cotisation Volontaire Obligatoire), financement du CNIEL et aides des Conseils régionaux. Enfin, les moyens humains sont très hétérogènes d'un CRIEL à l'autre : 30 personnes travaillent sur l'ensemble du réseau, pour un total de 13 ETP (Equivalent Temps Plein) en 2021.

La forte hétérogénéité des actions conduites par les CRIEL d'une région à l'autre illustre également cette diversité territoriale : l'enjeu « Attractivité des métiers et renouvellement des actifs » s'illustre fortement dans les CRIEL du sud du pays (Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Alpes-Massif Central), alors que les projets liés à l'enjeu « Décarbonation » (Ferme Laitière Bas Carbone et projets similaires) sont bien implantés sur l'ensemble du territoire. Les CRIEL du Grand Ouest (Cilouest, Normandie Lait) mettent l'accent sur les projets liés à la « qualité du lait » tandis que le Nord du pays (Normandie Lait, Nord-Picardie-Ardenne) s'illustre par des actions de « promotion de la filière et des produits laitiers ».





AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CRIEL ALPES-MASSIF CENTRAL

23 rue Jean Baldassini
69364 Lyon Cedex 07
Tél : 04 72 72 49 40

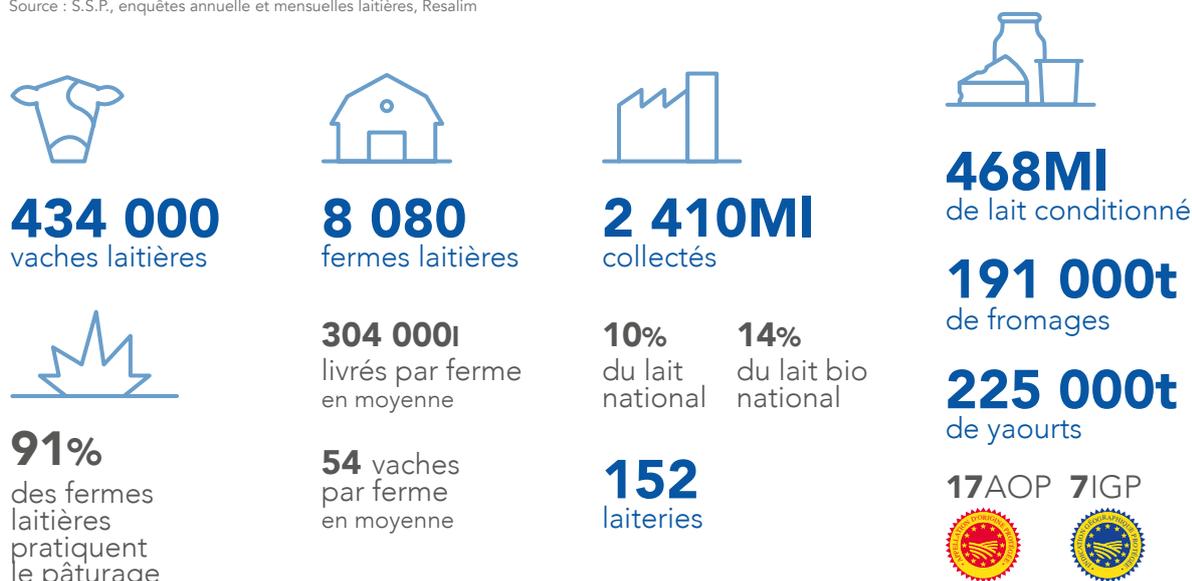


Ancrée pour l'essentiel en zone de montagne, la production laitière de la région Auvergne-Rhône-Alpes, 4^{ème} région laitière française, se caractérise par des troupeaux de taille moyenne avec une productivité un peu plus faible que dans les autres régions. Les vaches laitières (cf. carte ci-dessous) sont situées principalement sur une diagonale Sud-Ouest – Nord-Est et en zone de montagne (84% des exploitations bovin lait).

La filière laitière régionale bénéficie d'une meilleure valorisation du lait que la moyenne nationale, en raison de l'importance des fabrications sous signe de qualité, notamment des AOP (17 pour le lait de vache : un record national !), des IGP (7), de la production du lait biologique (14% de la collecte nationale) et des fabrications fermières (1^{re} région française). Outre les fromages, qui concernent la moitié du lait produit, la région est fortement positionnée sur les autres produits laitiers de grande consommation, notamment les yaourts et le lait conditionné.

■ Chiffres clés de la filière lait de vache en 2020/2021

Source : S.S.P., enquêtes annuelle et mensuelles laitières, Resalim



Dynamique de la filière lait de vache

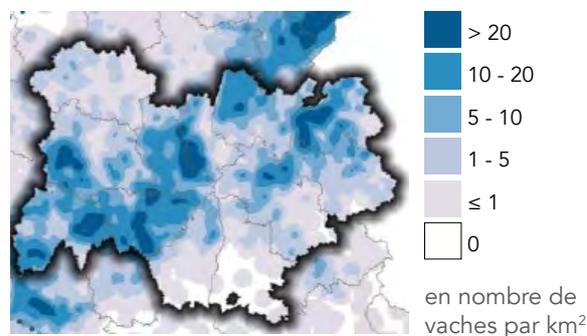
■ Livraison régionale de lait

Source : S.S.P., Enquête annuelle laitière



■ Densité de vaches laitières sur le territoire en 2017

Source : Agreste - BDNI 2017 - ©IGN - BDCARTO®



Relativement stable sur l'ensemble des 4 dernières décennies, la production laitière régionale présente une baisse régulière depuis 2015 (- 6 %), qui concerne en premier lieu le Massif Central. Comme partout en France, le renouvellement des générations constitue une forte priorité pour l'ensemble des acteurs de la filière laitière régionale.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La vision de la filière

La filière laitière régionale prend en compte les orientations portées par France Terre de Lait sur les attentes sociétales, notamment environnementales. Elle doit aussi s'adapter pour sécuriser son avenir. Cela passe par un travail de fond sur l'adaptation des systèmes de production autour des changements climatiques et des aléas économiques,

afin de disposer d'exploitations viables et vivables.

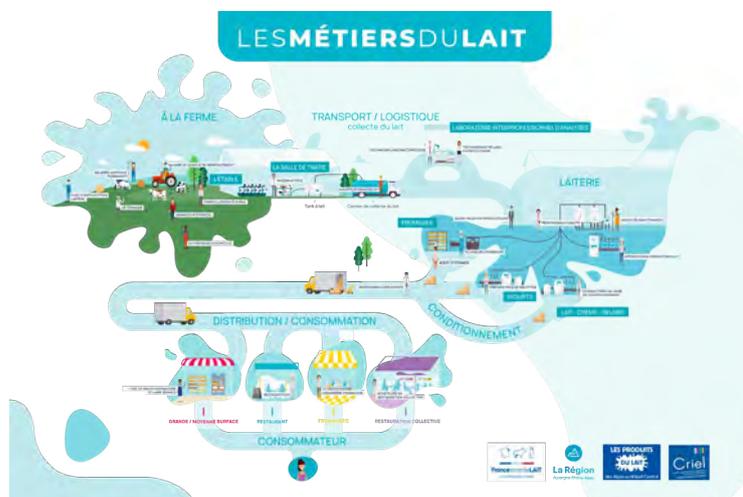
La filière doit également entretenir une ambiance laitière positive et donner envie aux jeunes. Une visibilité sur un revenu correct est nécessaire, mais la prise en compte du facteur humain est également très attendue.

Les chantiers collectifs prioritaires pour demain

- Innover pour faciliter l'installation et la transmission des exploitations en animant la démarche charte d'avenir bovins lait.
- Adapter les systèmes de production, les sécuriser au regard des questions climatiques et des attentes sociétales en intégrant le facteur humain.
- Bâtir une filière durable et responsable en 2030 au regard des enjeux BEA, CO₂ et environnement.
- Aider à une bonne contractualisation, notamment tripartite.
- Travailler en synergie avec les productions végétales pour l'alimentation des vaches laitières.

Etablissements et emplois

Tous les grands groupes nationaux sont présents régionalement avec des outils industriels de tailles variées. Un tissu important d'entreprises intermédiaires et PME est également bien implanté pour collecter et transformer le lait dans la région. Ainsi, 169 établissements de transformation emploient 7 000 salariés. De plus, 17 500 ETP sont présents dans les exploitations laitières. La filière compte donc, de la production à la transformation, 32 500 emplois directs.



■ Les métiers du lait

Source : <https://produitsdulait.fr/metiers-du-lait/>

Quatre projets tiennent particulièrement à cœur aux acteurs de la filière

■ La charte d'avenir bovins lait

Afin de maintenir l'activité socio-économique générée par la filière laitière dans la région, la charte d'avenir bovins lait a vocation de dynamiser les opérations liées au renouvellement des générations. Des parcours d'accompagnement et des projets d'installation ont été mis en place avec le soutien du Conseil régional et de l'État. Ils sont gérés par le réseau des Chambres d'Agriculture. Le CRIEL AMC (Alpes - Massif Central) souhaite compléter ces actions en mettant en synergie toutes les initiatives en matière de renouvellement des générations. Les actions s'articulent sur 2 niveaux complémentaires :

- Dans le champ collectif avec l'interprofession et les partenaires : animation, communication et fonds collectif,
- Dans le champ privé, des dispositions particulières « jeunes installés » au sein du dispositif de la contractualisation.

■ Le dossier filière laitière de Montagne

Avec l'aide du CNIEL, la filière laitière de Montagne s'est mobilisée pour faire valoir ses spécificités et son besoin de les prendre en compte. Des mesures ont été proposées dans un rapport parlementaire. En 2023, la filière doit valoriser ce travail en :

- Poursuivant son action de sensibilisation politique pour obtenir un cadre réglementaire et fiscal adapté et renforcer les aides publiques à l'investissement productif,
- S'organisant pour structurer une démarche de valorisation des laits de Montagne,
- Communiquant positivement autour de la filière laitière de Montagne et ses atouts : naturalité, emplois...

■ La promotion des produits laitiers et de la filière

Le CRIEL AMC est très engagé sur les actions de promotion de l'image de la filière et de ses produits. Elles sont tournées vers le grand public, les milieux scolaires et les citoyens consommateurs. Le déploiement et le renforcement de ces actions restent un axe stratégique important pour la filière régionale.

■ La promotion des métiers pour l'attractivité de la filière

Le CRIEL AMC a engagé une action importante de mise en avant des métiers du lait, sur les réseaux sociaux, mais aussi pour des interventions en établissements scolaires.



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CIL BFC EST
5 rue de la Vologne
54520 LAXOU
Tél : 06 13 37 95 06



La filière laitière de Bourgogne-Franche-Comté est internationalement reconnue pour sa tradition fromagère, en particulier les AOP produites dans le Massif Jurassien (Comté, Morbier, Mont d'Or, Bleu de Gex). Ces AOP valorisent une bonne moitié du lait produit au sein de la région à des niveaux de prix sensiblement plus élevés que le lait conventionnel : 610 € / 1 000 litres en moyenne sur l'année 2021. Ces filières se caractérisent par un tissu très dense de coopératives villageoises, les fruitières.

La filière laitière régionale dispose d'atouts complémentaires : elle joue un rôle important dans la fabrication d'autres fromages AOP (Époisses, Langres, Chaource) ou IGP (Brillat-Savarin, Cancoillotte, Emmental français est-central, Gruyère, Soumaintrain), de nombreux fromages hors AOP, de yaourts et dans la valorisation du lactosérum. À noter que la région accapare 73 % des fabrications nationales de fromages fondus (107 000 tonnes fabriquées régionalement en 2020).

■ Chiffres clés de la filière lait de vache en 2020/2021

Source : S.S.P., enquêtes annuelle et mensuelles laitières, Resalim



Dynamique de la filière lait de vache

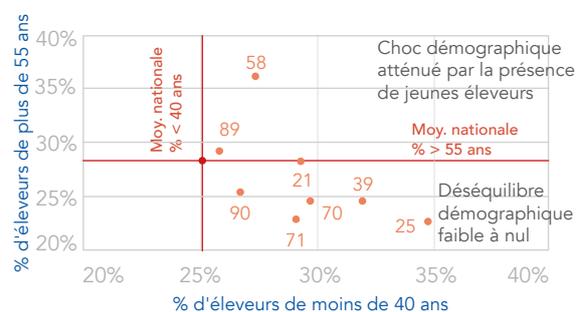
■ Livraison régionale de lait

Source : S.S.P., Enquête annuelle laitière



■ Situation démographique des éleveurs laitiers par département en 2019

Source : Idele



La production laitière progresse régulièrement depuis la fin des années 2000, à un rythme d'environ 1% par an, tirée par la croissance des fabrications de plusieurs fromages, notamment le Comté, le Morbier, la Raclette ainsi que l'ensemble des pâtes molles. La situation démographique de la filière laitière est beaucoup plus favorable que celles des autres régions françaises, avec une présence de jeunes plus importante. À noter néanmoins que certains départements, à l'image de la Nièvre, ont une proportion d'éleveurs de plus de 55 ans assez élevée.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La vision de la filière

Le développement collectif de la filière laitière de la région Bourgogne-Franche-Comté s'articule autour de quatre grands domaines d'action :

- Travailler à l'attractivité des métiers de l'ensemble de la chaîne de production et notamment au renouvellement des générations pour les producteurs.
- Accompagner l'adaptation aux changements climatiques, par une plus grande résilience de la filière.
- Améliorer la productivité et la compétitivité de la filière notamment face au contexte inflationniste en continuant de soutenir la réussite des AOP et à maintenir le lait de plaine. Créer plus de synergies entre les différents modes de productions.
- S'adapter aux demandes du marché intérieur et aux demandes sociétales (fourrage, ressource en eau) tout en restant compétitif et qualitatif pour le marché extérieur.

Les chantiers collectifs prioritaires pour demain

- Innover pour faciliter l'installation et la transmissions des exploitations.
- Organiser et faciliter la valorisation locale/territoriale du lait et des produits laitiers.
- Renforcer la synergie avec la filière végétale.
- Développer de nouveaux contrats multipartites.
- Bâtir une filière durable et responsable en 2030 au regard des enjeux bien-être animal, CO₂ et climat tout en restant viable.

Principales laiteries

Implantées ou collectant du lait dans la région : Badoz, Bel, Berthaut, Laiterie de Bresse, Delin, Fromagerie Ermitage, Gaugry, Germain, Jean Perrin, Jura Terroir, Lactalis, Lincet, Milleret, Monts de Joux, Monts et Terroirs, Mulin et fils, Pâturages Comtois, Régilait, Sodiaal, Triballat Rians, Yoplait... et de nombreuses coopératives fromagères villageoises.

Quelques dispositifs et réalisations emblématiques de la filière laitière

■ Service de remplacement dédié à prix modéré

Depuis 2014, les éleveurs de l'ODG Epoisses bénéficient au sein de la Chambre d'Agriculture de la Côte-d'Or d'un service de remplacement *ad hoc* à prix modéré et disposant d'un personnel formé au cahier des charges de l'AOP et aux exigences sanitaires. Ce service est financé par les entreprises de transformation de Côte-d'Or.

■ Promotion de fromages locaux par un réseau d'éleveurs

Créée fin 2021, l'association «Les Fromagers du Beaujolais Vert » promeut des fromages fabriqués dans l'Ouest Rhodanien sous la marque Vachement Monts. La gamme comprend 7 fromages fabriqués à partir du lait d'une vingtaine d'exploitations de la région.

■ Une alternative économique à la construction de fosse à effluents de grande taille

Entreprise créée en 2021, Jur-Agro-Services propose un service inédit de séparation de phase du lisier à la demande (~ 3 € / m³). La phase liquide épurée de sa matière solide peut être épanchée telle quelle et ainsi remplacer un engrais minéral classique. La phase solide peut être déposée dans des logettes, se substituant à de la paille à moindre coût. Elle peut également être compostée et ensuite épanchée. Ce service permet aux éleveurs d'éviter la construction de fosse à effluents de grande taille.

■ Se former aux métiers de la transformation alimentaire et du lait par e-learning

Le réseau des ENIL, qui comprend deux sites dans la région, localisés à Mamirole et à Poligny, a bâti depuis 2013 une plate-forme d'e-learning intitulée Webalim. Elle propose, fin 2022, plus de 80 sessions de cours interactifs dont 35 en anglais, afin de permettre à leurs étudiants, aux futurs professionnels et professionnels du secteur laitier de se former et de développer leurs compétences. Cette plate-forme bénéficie d'un soutien de la filière laitière (Atla), du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, du FSE et de la Charte IAA. La plate-forme va prendre une dimension européenne à partir de 2023.



BRETAGNE

CILOUEST

Centre Interprofessionnel Laitier de l'Ouest
Maison de l'Agriculture
Technopôle Atalante Champeaux – C.S.14226
35042 RENNES CEDEX
Tél : 02 23 48 26 46



La Bretagne est la première région laitière française. Dotée d'un climat favorable à la pousse de l'herbe, la région est particulièrement propice au pâturage. Anciennement centrée sur des produits industriels (beurre, poudre de lait) et de l'Emmental, les fabrications se diversifient et intègrent désormais une offre qualitative plus importante, notamment de produits biologiques (22% de la collecte nationale). La filière laitière bretonne est fortement exportatrice. Ses produits laitiers sont représentés partout dans le monde et contribuent à consolider le solde commercial positif de la filière laitière française.

■ Chiffres clés de la filière lait de vache en 2020/2021

Source : S.S.P., enquêtes annuelle et mensuelles laitières, Resalim



718 700
vaches laitières



97%
des fermes laitières
pratiquent le
pâturage



9 980
fermes laitières

542 000l
livrés par ferme
en moyenne

72 vaches
par ferme
en moyenne



5 336MI
collectés

23% du lait
national

22% du lait bio
national

35
laiteries



236 000t
de fromages

512MI
du lait liquide

108 000t
de poudre de lait écrémé

84 000t
de beurre

Dynamique de la filière lait de vache

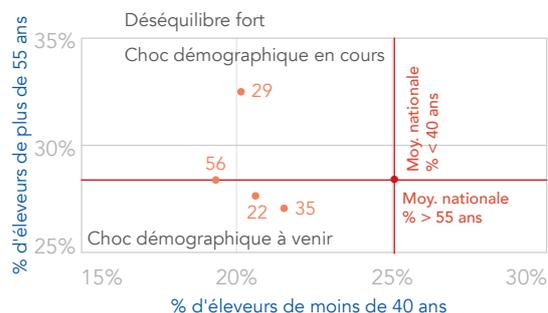
■ Livraison régionale de lait

Source : S.S.P., Enquête annuelle laitière



■ Situation démographique des éleveurs laitiers par département en 2019

Source : Idele



La production laitière, très dynamique sur la période pré-démantèlement des quotas (+16% entre 2009 et 2014), marque le pas depuis 2015. Cette stabilisation est à mettre en liaison avec une situation démographique marquée par une pyramide des âges des éleveurs laitiers relativement déséquilibrée (sous-représentation des moins de 40 ans) dans tous les départements. La situation s'avère d'autant plus sensible sur certains territoires (Finistère notamment), que la proportion d'éleveurs en fin de carrière y est relativement élevée.

BRETAGNE

La vision de la filière

Avec deux départements sur quatre confrontés à un choc démographique en cours au niveau de la production, le premier enjeu de la filière laitière bretonne porte sur le renouvellement des générations et son corolaire : l'attractivité des métiers. Cet enjeu concerne également l'aval avec l'ensemble des métiers liés à la transformation.

La filière laitière bas carbone et l'adaptation au changement climatique sont deux axes de travail majeur pour l'Ouest dans un objectif de se positionner comme l'un des premiers bassins lait

bas carbone, et d'une plus grande autonomie protéique.

L'excellence de qualité du lait et des produits finis reste une priorité dans un objectif de réponse aux attentes des consommateurs et des marchés exports.

Ces enjeux doivent s'intégrer dans la pleine application des quatre axes de la démarche « France Terre de Lait » qui reste une priorité.

Les chantiers collectifs prioritaires pour demain

- Affirmer la place stratégique de la filière laitière en France : autonomie alimentaire, enjeux sociaux, enjeux d'aménagement du territoire.
- Construire une filière pionnière prenant en compte les nouvelles frontières de la RSE face aux grandes transitions et aux ruptures.
- Construire les schémas viables pour les entreprises de production laitières, en intégrant le cas échéant une diversification de leur activité.
- Poursuivre l'ouverture de la France Laitière vers ses parties prenantes, mettre en place des stratégies d'alliance avec les filières végétales et animales.
- Innover pour faciliter l'installation et la transmission des exploitations et des entreprises laitières.

Principales laiteries

Implantées ou collectant du lait dans la région : Agrial-Eurial, Biolait, Froneri, Lactalis, Laïta, Marie Morin, Olga, Savencia, Sill, Sodiaal, Terres de l'Ouest... et quelques PME réparties sur tout le territoire.

Quelques dispositifs et réalisations emblématiques de la filière laitière

■ Le déploiement et le financement des diagnostics CAP'2ER® sur l'ensemble du bassin. La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière et le financement par le CNIEL et le CILOUEST du diagnostic initial CAP'2ER®, et de la définition du plan d'action a permis à 40% des éleveurs laitiers de la région de rentrer dans le dispositif Ferme Laitière Bas Carbone.

■ La mise en place du Programme multipartenarial sur la qualité du lait pour communiquer sur les bonnes pratiques auprès des éleveurs et conseillers laitiers.

Plusieurs actions ont été conduites : articles de presse, outil web sur les antibiotiques (www.testosa.fr), serious game¹⁴ sur les boiteries, podcasts (Pod'lait) dédiés à la qualité.

■ La mise en œuvre du programme Eco-énergie Lait, par le GIE élevage de Bretagne visant à réduire les consommations d'énergie dans les ateliers laitiers. 35% des élevages laitiers bretons engagés dans le programme (44% de la production régionale). Une diminution de la consommation électrique des exploitations laitières bretonnes de près de 24,7 GWh/an.

Quelques initiatives innovantes

■ Le projet METH'ALGUES répond aux besoins d'amélioration des connaissances scientifiques et pratiques sur l'utilisation d'algues marines pour réduire les émissions de méthane entérique des bovins. L'objectif du projet est d'évaluer différentes ressources d'algues marines, de les tester *in vitro*, puis *in vivo*. L'intérêt de la solution sera apprécié à l'échelle des territoires de la Bretagne et des Pays de la Loire, avec une considération sur la production des algues et sur le cheptel bovin laitier présent.

■ Projet Tank 2020 a pour objectif de concevoir un tank à lait avec une consommation électrique et un impact carbone les plus faibles possibles. Les travaux sont conduits par un consortium de 6 partenaires : SERAP Industrie, le Pôle Cristal, le GIE Élevage de Bretagne, Idele, Terrena et Lactalis.

■ La ferme expérimentale des Bouviers à Mauron est consacrée à la valorisation de la viande issue du troupeau laitier (bœufs, jeunes bovins, génisses, vaches) dans des schémas de production basés sur les fourrages et la prairie.

14 - Les serious games, ou jeux sérieux, peuvent se définir comme des applications informatiques « dont l'objet est de combiner à la fois des aspects sérieux tels l'enseignement, l'apprentissage, la communication, ou encore l'information, avec des ressorts ludiques issus du jeu vidéo.



CENTRE-VAL DE LOIRE

CRIEL CENTRE

Cité de l'Agriculture
13 Av. des Droits de l'Homme
45000 Orléans
Tél : 02 38 71 91 33



La filière laitière régionale s'appuie non seulement sur le lait de vache, mais aussi sur le lait de chèvre (9 % de la collecte nationale) qui est associé à la fabrication de plusieurs AOP. La valorisation du lait de vache concerne essentiellement des produits de grande consommation : lait liquide, yaourts, faisselle et desserts lactés. Les démarches de segmentation hors signe officiel de qualité (alimentation non OGM des vaches laitières, pâturage, prix garanti aux éleveurs, etc.) occupent une place importante.

■ Chiffres clés de la filière lait de vache en 2020/2021

Source : S.S.P., enquêtes annuelle et mensuelles laitières, Resalim



55 700
vaches laitières

78 vaches
par ferme
en moyenne



716
fermes laitières

595 000l
livrés par ferme
en moyenne



418MI
collectés

2% du lait
national

20
laiteries



330MI
de lait conditionné

135 000t
de yaourts

11 400t
de fromages

Dynamique de la filière lait de vache

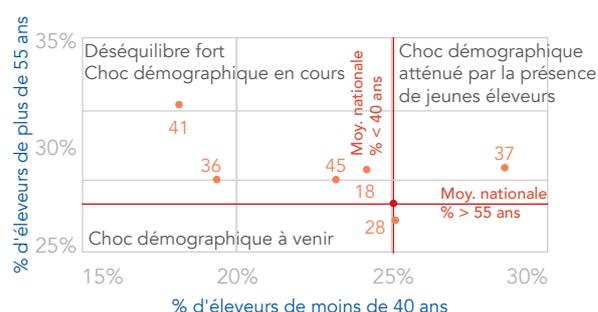
■ Livraison régionale de lait

Source : S.S.P., Enquête annuelle laitière



■ Situation démographique des éleveurs laitiers par département en 2019

Source : Idele



Relativement stable durant les années 1990 et 2000, la production de lait de vache affiche un recul régulier depuis 2015 (1,5 % en moyenne par an), conduisant les laiteries locales à valoriser davantage de lait issu des régions voisines. Le renouvellement des générations et l'attractivité du territoire constituent deux fortes priorités, sachant que la situation démographique s'avère préoccupante, compte tenu d'une proportion d'éleveurs ayant plus de 55 ans supérieure à la moyenne nationale au sein de l'ensemble de la région.

CENTRE-VAL DE LOIRE

La vision de la filière

La filière laitière régionale - bien qu'étant l'une des plus petites régions laitières avec 1,8 % de la collecte nationale - offre de nombreux atouts avec des éleveurs performants techniquement et des entreprises très actives sur le territoire, ayant la volonté de maintenir une production régionale. Une importante part des exploitations laitières de la région sont des exploitations de polyculture élevage qui, face aux enjeux de transition agroécologique, affichent une forte résilience. En revanche, elles sont peu nombreuses. Aussi, le CRIEL Centre

se mobilise au quotidien – en partenariat avec les acteurs régionaux – pour maintenir une filière régionale attractive, source de valeur ajoutée pour le territoire régional et capable de répondre aux nombreux défis : économiques, climatiques et sociétaux. Au vu de la faible densité laitière de la région, elle est au premier rang face aux problématiques émergentes et cherche à bousculer les lignes établies pour être toujours dynamique demain !

Les chantiers collectifs prioritaires pour demain

- Répondre à l'urgence du renouvellement des générations pour maintenir le potentiel de production.
- Maintenir des exploitations performantes techniquement et économiquement, notamment en favorisant le maillage des services associés (vétérinaires, concessionnaires, conseils, etc.).
- Renforcer la résilience des exploitations face au changement climatique à la fois sur le volet « adaptation » avec la poursuite du programme *Herbe & Fourrages* et le volet « atténuation » avec la stratégie régionale bas carbone.
- Travailler sur l'autonomie protéique des élevages.
- Développer l'attractivité de la filière et de ses métiers en communiquant positivement.

Principales laiteries

Implantées ou collectant du lait dans la région : Agrial, Chavegrand, Coopérative de Verneuil, Fromagerie d'Orval, Fromageries Bel, Lactalis, Laiterie de Montoire, Laiterie Saint-Denis-de-L'Hôtel, Novandie, Sodiaal, Triballat Rians, soit 11 entreprises laitières sur le territoire régional.

Quelques dispositifs et réalisations emblématiques de la filière laitière

■ Le CRIEL Centre participe activement, en lien direct avec la Chambre régionale d'agriculture, à l'animation du CAP¹⁵ Filière (programme d'action régional financé par le Conseil régional). Ce programme permet à l'ensemble des acteurs de la filière d'échanger et de coconstruire un programme d'action partagé par tous, dont le renouvellement des générations reste la priorité. Ce travail commun permet de faire émerger des actions comme CAP Main d'œuvre, qui est une formation sur la base d'apports théoriques et pratiques d'une durée de 6 semaines, permettant à des personnes éloignées de l'emploi de découvrir le monde de l'élevage et d'être, à l'issue de la formation, salariés d'élevage.

■ Avec l'ensemble des interprofessions « ruminants » de la région, le CRIEL Centre a participé à l'émergence du projet *Stratégie Régionale Bas Carbone* qui repose sur deux volets principaux : un volet accompagnement technique de l'éleveur sur cinq ans et un second sur la communication. Cette action est soutenue par le Conseil Régional et l'ADEME.

Quelques initiatives innovantes

■ Le maintien d'une filière dynamique passe par le maintien des services, notamment les vétérinaires ruraux. Afin de mettre en avant les spécificités de la région Centre-Val de Loire, le CRIEL Centre, en partenariat avec l'Union Régionale du Groupement Technique Vétérinaire (URGTV), fait venir des étudiants de l'école vétérinaire de Nantes afin qu'ils découvrent les opportunités offertes localement.

■ Dans le but de faire connaître la filière laitière aux plus jeunes, le CRIEL Centre réalise des visites virtuelles de fermes et d'entreprises laitières à l'occasion de la Journée Mondiale du Lait. Ces visites sont accompagnées d'un temps d'échange avec les acteurs de la filière. Ce nouveau format, issu de réflexions menées pendant la crise COVID, permet, sans aucun frais pour les établissements scolaires, de faire découvrir la filière laitière à leurs élèves.



GRAND EST

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

CIL BFC EST
5 rue de la Vologne
54520 LAXOU
Tél : 06 13 37 95 06

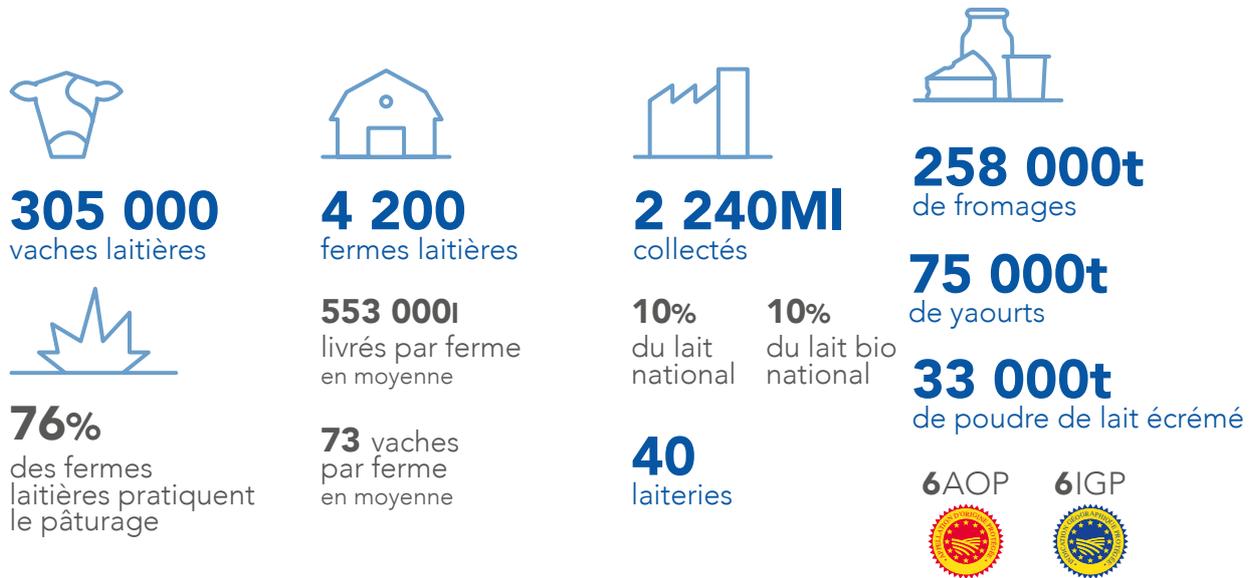
CRIEL NORD PICARDIE ARDENNES
19 bis rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS CEDEX 3
Tél : 03 22 53 30 37



La filière laitière régionale est fortement orientée vers la fabrication de fromages, qui valorise 60 % du lait produit localement. Cette activité concerne un large éventail de produits, combinant des AOP, des IGP et des produits de large acceptation (pointes de Brie pasteurisé, ovals à croûte fleurie, Emmental, etc.) qui sont commercialisés aussi bien sur le marché intérieur que sur les marchés d'exportation.

■ Chiffres clés de la filière lait de vache en 2020/2021

Source : S.S.P., enquêtes annuelle et mensuelles laitières, Resalim



Dynamique de la filière lait de vache

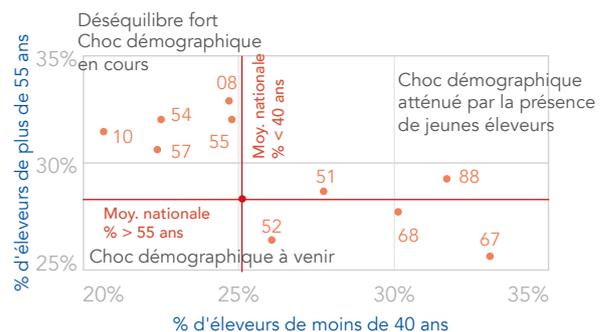
■ Livraison régionale de lait

Source : S.S.P., Enquête annuelle laitière



■ Situation démographique des éleveurs laitiers par département en 2019

Source : Idele



La production laitière se déploie régulièrement depuis 2005, au rythme moyen de 0,5 % par an. Le maintien, voire le développement de cette dynamique, supposerait d'entretenir une dynamique forte à l'installation, dans la mesure où de nombreux départements font face à un déséquilibre de la pyramide des âges des éleveurs, alliant une surreprésentation des plus de 55 ans et une sous-représentation des moins de 40 ans.

GRAND EST

La vision de la filière

Le développement collectif de la filière laitière de la région Grand Est s'articule autour de quatre grands domaines d'action :

- Travailler à l'attractivité des métiers de l'ensemble de la chaîne de production et notamment au renouvellement des générations pour les producteurs.
- Accompagner l'adaptation aux changements climatiques, par une plus grande résilience de la filière.
- Améliorer la productivité et la compétitivité de la filière notamment face au contexte inflationniste.
- S'adapter aux demandes du marché intérieur et aux demandes sociétales (fourrage, ressource en eau) tout en restant compétitif et qualitatif pour le marché extérieur.

Les chantiers collectifs prioritaires pour demain

- Innover pour faciliter l'installation et la transmission des exploitations.
- Organiser et faciliter la valorisation locale/territoriale du lait et des produits laitiers.
- Renforcer la synergie avec la filière végétale.
- Développer de nouveaux contrats multipartites.
- Bâtir une filière durable et responsable en 2030 au regard des enjeux BEA, CO₂ et climat tout en restant viable.

Principales laiteries

Implantées ou collectant du lait dans la région : Alsace Lait, Delin, Dongé, Ermitage, Eurial, Laiterie Freiwald, Henri Hutin, Lactalis, Savencia, Schreiber, Sodiaal, Triballat Rians, ULM, Unicoolait

Quelques dispositifs et réalisations emblématiques de la filière laitière

■ Ferme Laitière Bas Carbone

Ce programme national issu de France Terre de Lait, porté par le CIL BFC Est et coordonné par l'Idéle, est co-financé depuis 2021 par la Région Grand Est pour un programme sur cinq ans. La démarche permet une réduction des émissions carbone auprès des agriculteurs grâce aux diagnostics carbone tels que CAP'2ER® ou tout autre outil reconnu par la filière. Il a pour objectif d'accompagner 40 % des agriculteurs de la région.

■ Encourager l'éco-innovation chez les étudiants en agroalimentaire

Mis en place par l'ENSAIA de Nancy en 2000, le Trophée Ecotrophelia est un concours encourageant la création et l'éco-innovation alimentaire auprès d'équipes d'étudiants de formations supérieures scientifiques et/ou commerciales, afin de renforcer la compétitivité des entreprises agroalimentaires. Ce concours détient une dimension européenne depuis 2011.

■ Une laiterie équipée de la plus grande centrale solaire thermique de France

L'usine Lacto Serum France (groupe Lactalis) située près de Verdun (Meuse) a démarré en 2021 la construction de la plus grande centrale solaire thermique de France. Cette alimentation en chaleur renouvelable permettra au site de réduire de 11 % sa consommation de gaz et de 10 % ses émissions de CO₂.

■ Diminuer sa dépendance aux énergies fossiles importées et réduire son empreinte carbone

Avec le soutien de multiples partenaires dont l'ADEME, plusieurs opérateurs laitiers se sont équipés en chaudière à biomasse au cours des dernières années. C'est notamment le cas de la fromagerie de l'Ermitage à Bulgnéville (88), de Savencia à Illoud (52), de l'ancien site de Bel à Cléry-le-Petit (55) repris par Schreiber.

■ Gains économique et environnemental via des échanges de parcelles

Echangeparcelle.fr est une plate-forme créée par une start-up lancée par un agriculteur de la Marne en 2016, proposant des mises en relation entre agriculteurs pour échanger leurs parcelles. L'objectif est un gain économique et environnemental significatif par la réduction des temps de déplacements et de travail. Des initiatives similaires ont été lancées depuis, notamment la plate-forme labonneparcelle.safer.fr par la Safer Grand Est en 2020.



HAUTS-DE-FRANCE

CRIEL NORD PICARDIE ARDENNES

19 bis rue Alexandre Dumas
80096 Amiens Cedex 3
Tél : 03 22 53 30 37



Basée sur des systèmes de polyculture élevage, la production laitière des Hauts-de-France présente une forte complémentarité avec les grandes cultures, notamment d'un point environnemental (circularité des effluents, valorisation de la paille, etc.).

Les Hauts-de-France se positionnent comme la principale région française de fabrication de lait conditionné (25% du total national) et de yaourts (17%). La région joue également un rôle important dans la fabrication de produits secs, notamment de poudre de lait écrémé et de lait infantile. Tous les leaders laitiers nationaux y sont implantés, de même que plusieurs grands groupes agro-alimentaires fortement utilisateurs de produits laitiers (Nestlé, Häagen-Dazs).

■ Chiffres clés de la filière lait de vache en 2020/2021

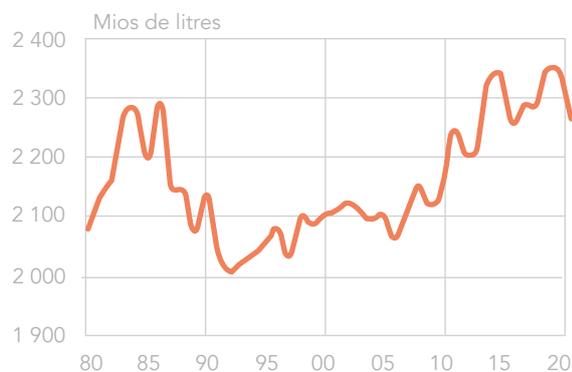
Source : S.S.P., enquêtes annuelle et mensuelles laitières, Resalim



Dynamique de la filière lait de vache

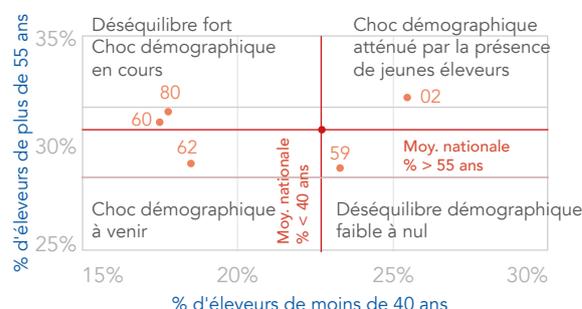
■ Livraison régionale de lait

Source : S.S.P., Enquête annuelle laitière



■ Situation démographique des éleveurs laitiers par département en 2019

Source : Idele



La production laitière se déploie régulièrement depuis 2005, au rythme moyen de 0,6 % par an. Le renouvellement des générations et des actifs constitue une forte priorité des différents territoires de la région, sachant que la situation démographique s'avère davantage préoccupante dans certains départements (Oise, Somme) que dans d'autres (Aisne, Nord).

HAUTS-DE-FRANCE

La vision de la filière

La filière lait des Hauts-de-France détient de multiples atouts : une production laitière dynamique, de nombreux sites de transformation, une localisation au cœur d'un carrefour européen et de bassins de consommation, et enfin du lait et des produits finis d'excellente qualité. Tous les leaders nationaux sont implantés en Hauts-de-France. Par ailleurs, dans une région où le foncier est très peu disponible à l'achat et à la location, la rentabilité de la production laitière vis-à-vis des nombreuses autres valorisations agricoles possibles est un enjeu crucial. Il conditionne l'attractivité du métier d'éleveur, et de façon plus globale, la pérennité de l'ensemble du secteur et de ses différents métiers.

La capacité à renouveler ses actifs constitue de façon générale le principal enjeu pour les différents maillons de la filière laitière des Hauts-de-France. Le lait régional est une source de convoitise pour les laiteries belges et néerlandaises, qui face à la pression grandissante des nouvelles règles environnementales et à l'enjeu du renouvellement des générations, sont en demande de lait. Ce renforcement actuel des conditions de concurrence rend ainsi d'autant plus importante la nécessaire cohésion sur le long terme des différents maillons de la filière laitière régionale. Enfin, le changement climatique est un enjeu majeur qui amène toute la filière à une adaptation de ses pratiques.

Les chantiers collectifs prioritaires pour demain

- Innover pour faciliter l'installation et la transmission des exploitations et des entreprises laitières.
- Assurer la compétitivité prix et hors prix au sein de chaque maillon de la filière dans un contexte de tensions et de ressources rares.
- Reconstruire une attractivité des métiers pour faire face aux besoins (renouvellement des actifs).
- Redéfinir, avec les acteurs de la formation initiale et continue et de l'accompagnement des professionnels, les compétences nécessaires pour intégrer les enjeux de demain et les pratiques nouvelles.
- Construire les schémas viables pour les entreprises de production laitière, en intégrant le cas échéant une diversification de leur activité.

Principales laiteries

Implantées ou collectant du lait dans la région : Bledina, Canelia, Danone Produits Frais, Fromagerie Sainte Godeleine, Fromagerie du Mont des Cats, La Charlotte, La Prospérité Fermière, Lactalis, Lact'Union, Laitnaa, Les fromagers de Thiérache, Lesire et Roger, Nestlé, Novandie, Fromagers de Saint-Omer, Savencia, Sodiaal Union Nord, Ucanel.

Quelques dispositifs et réalisations emblématiques de la filière laitière

■ Déploiement de Lait Bas Carbone Nord Picardie Ardennes, un programme multi partenarial porté par le CRIEL Nord Picardie Ardennes avec le soutien financier du Conseil régional des Hauts-de-France et du CNIEL. L'objectif est d'accompagner l'ensemble des éleveurs laitiers dans la démarche de réduction de gaz à effet de serre (diagnostic initial, plan carbone, deux visites techniques et diagnostic final).

■ Apporter de l'information et du contenu technique pour que les éleveurs puissent eux-mêmes définir les évolutions nécessaires sur leurs élevages en fonction du contexte et des spécificités de leurs zones face aux changements climatiques au travers du déploiement de Climalait.

■ Récompenser les producteurs de lait qui livrent un lait d'excellente qualité, ainsi que les producteurs en amélioration au travers du Challenge CRIEL Nord Picardie Ardennes

■ Le CRIEL Nord Picardie Ardennes confie sa communication sur la promotion des produits laitiers et du métier de producteur de lait dans les écoles à Picardie Lait. Dans ce cadre, sont réalisées 600 animations par an, permettant de sensibiliser 16 000 enfants dans les départements de la Somme, l'Oise et l'Aisne. Le contenu de ces animations met en avant la connaissance du métier de producteur de lait et des processus de transformation du lait, les aspects nutritionnels liés à la consommation des produits laitiers ainsi que leur diversité. En parallèle, en adhérant au Savoir Vert, de nombreuses exploitations laitières ouvrent leurs portes aux écoles.

Quelques initiatives innovantes

■ Développement du tourisme industriel depuis 2022 dans une usine de grande taille, le site de Danone à Bailleul qui fabrique yaourts et crèmes desserts, en réponse aux attentes des consommateurs en termes d'information et de transparence.

■ Mise en place par la Prospérité Fermière d'une solution d'audit en temps réel grâce à la technologie blockchain. Le consommateur a accès à toutes les informations relatives au lait contenu dans la bouteille via un QR code présent sur le produit fini.

■ Lact'Union a mis en place en avril 2022 un drive ouvert au grand public au sein de sa laiterie d'Abbeville, où du lait, du beurre, et de la crème sont proposés à la vente pour répondre au défi d'affirmer la place des produits laitiers dans les régimes alimentaires de demain.

■ Novandie accompagne les producteurs qui le souhaitent dans la transformation à la ferme (container contenant une « mini usine » mise en place sur l'exploitation) et la commercialisation en circuit courts sous la marque « Fermier et Gourmand ».

■ Avec l'appui de partenaires de la région des Hauts-de-France, dont Lact'Union, Lidl a mis en place en 2021 des filières de production animale remplaçant le soja importé par des protéines végétales, telles que le pois protéagineux, la féverole, la luzerne. L'objectif est d'obtenir un remplacement à 100% pour les vaches laitières.

■ Depuis 2021, Sodiaal Union Nord accompagne la mise en place de systèmes d'économie d'énergie (principalement pré-refroidisseur de lait) auprès de ses adhérents. Soixante-quinze dispositifs ont été mis en place en l'espace d'un an.

■ Depuis 2021, la Prospérité Fermière équipe des véhicules de collecte pour rouler au B100 (obtenu par extraction d'huiles de colza récolté en France).

■ Concernant l'attractivité des métiers, à noter l'embauche chez Novandie de travailleurs autistes sévères.



ÎLE-DE-FRANCE

CIL BFC EST

5 rue de la Vologne
54520 LAXOU
Tél : 06 13 37 95 06



Petite à l'échelle nationale, la filière lait de vache de la région Ile-de-France n'en demeure pas moins un secteur économique non négligeable au sein de l'agriculture de quelques départements (Seine-et-Marne, Yvelines). En outre, elle se trouve à l'origine de quelques spécialités fromagères dont le Coulommiers, le Fontainebleau, les Bries de Meaux (AOP), de Melun (AOP), de Montereau et de Nangis qui contribuent à l'excellence du patrimoine fromager français.

■ Chiffres clés de la filière lait de vache en 2020/2021

Source : S.S.P., enquêtes annuelle et mensuelles laitières, Resalim



5 600
vaches laitières

94
vaches par ferme
en moyenne



59
fermes laitières

648 000l
livrés par ferme
en moyenne



37MI **10**
collectés laiteries

0,2%
du lait national



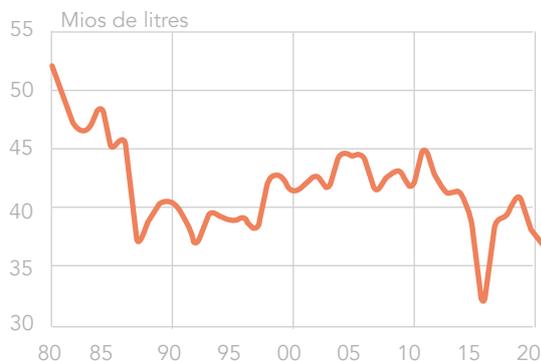
2AOP **1IGP**



Dynamique de la filière lait de vache

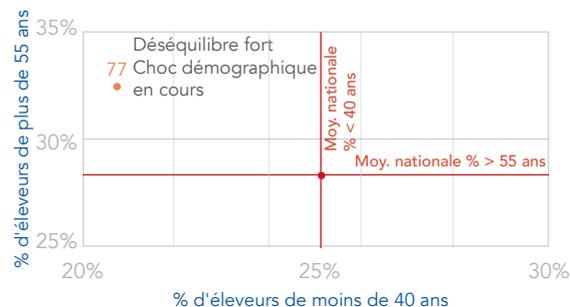
■ Livraison régionale de lait

Source : S.S.P., Enquête annuelle laitière



■ Situation démographique des éleveurs laitiers par département en 2019

Source : Idele



NB : représentation des départements avec plus de 30 éleveurs laitiers

La collecte de lait vache oscille depuis trente ans autour de 40 millions de litres. En dépit de cette relative stabilité, la valorisation régionale du lait progresse, comme en témoigne le développement des fabrications de fromages qui dépassent actuellement 8 000 tonnes par an contre 2 500 tonnes en 2010. Malgré ce dynamisme, l'avenir de la filière laitière locale pose question, car la situation démographique des éleveurs laitiers en Seine-et-Marne, qui représente 70% de la collecte régionale, s'avère préoccupante, compte tenu de la faible représentation des jeunes et d'une surreprésentation des plus de 55 ans.

Principaux opérateurs (laiteries et fabrications à la ferme)

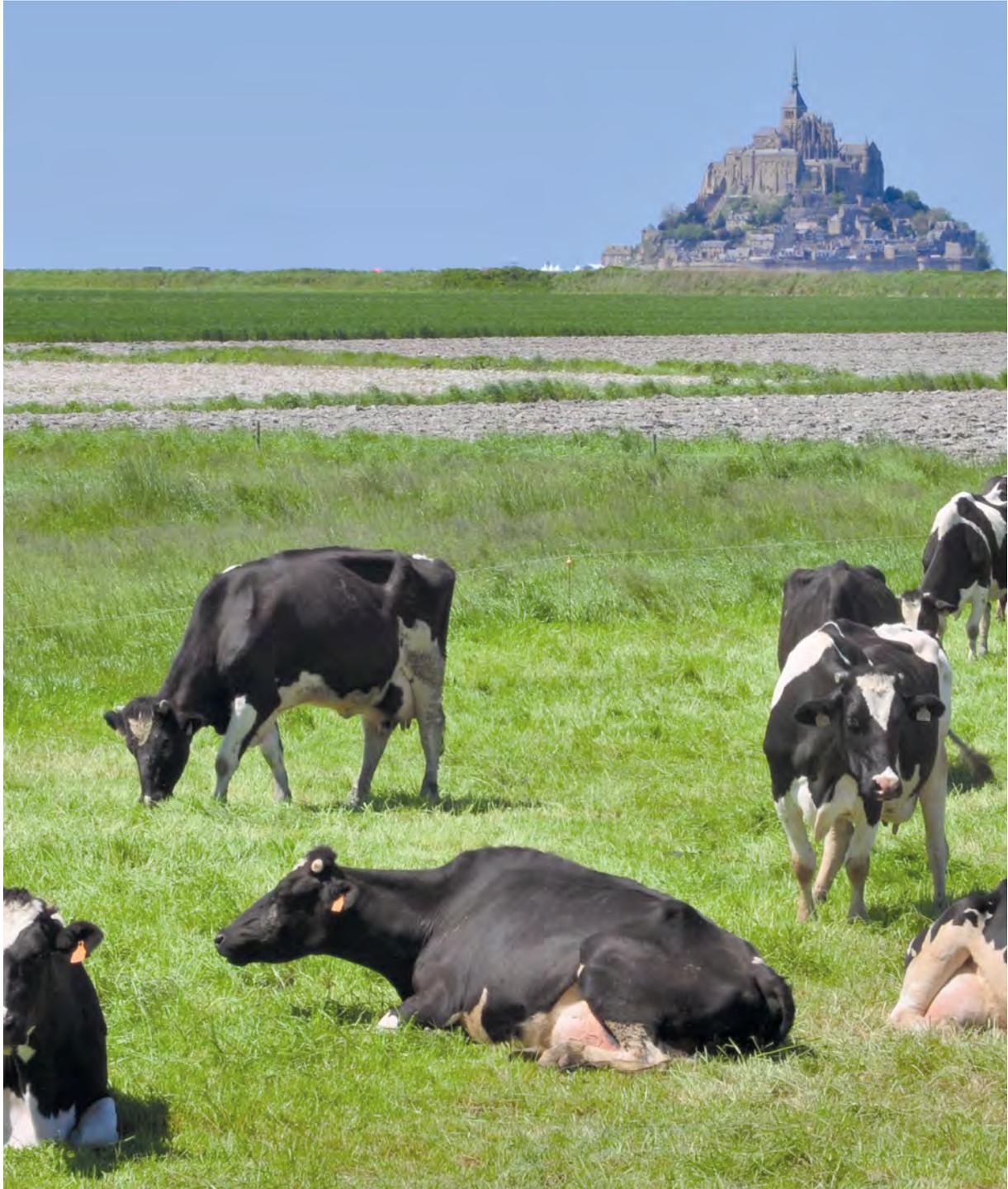
Bries de Saint Remy, Compagnie Fromagère Edmond de Rothschild, Ferme de Sigy, Ferme de la Tremblaye, Ferme de Viltain, Fromagerie de Juchy, Fromaville, I-grec, La Fromentellerie, Laiterie de la Chapelle, Laiterie de Paris, Ottanta & Cow, Rambol, Rouzaire, Société fromagère de Meaux, Les 3 Givrées.

Quelques initiatives innovantes

■ Plusieurs unités artisanales de fabrication de produits laitiers en milieu urbain se sont mises en place au cours des dernières années, notamment la Laiterie de la Chapelle et la Laiterie de Paris, implantées au cœur de Paris ou Fromaville, créée à Saint-Ouen (93) en 2021.

■ Fondé en 2019, Hectar est un campus agricole sur 600 hectares à Levis Saint Nom (78), visant à former les agriculteurs de demain pour faire face aux enjeux économiques et sociaux. Il comprend une ferme laitière de 60 vaches.

■ Depuis 1997, des fermes et des artisans d'Ile-de-France ouvrent leurs portes lors d'un week-end d'automne pour une invitation à la rencontre à l'échange. En 2022, 83 fermes et 3 artisans ont participé à la 25^e édition de la Balade du Goût.



NORMANDIE

CRIEL NORMANDIE LAIT

Cité de l'Agriculture
321 rue des Champs
76230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02 35 60 13 78



Deuxième région laitière française (16% de la collecte nationale), la Normandie jouit d'une renommée internationale pour ses AOP (Camembert de Normandie, Livarot, Neufchâtel, Pont-l'Évêque, Beurre et Crème d'Isigny) et d'un climat particulièrement propice à la pousse de l'herbe. Au-delà des AOP, la Normandie se positionne comme la première région française en termes de fabrication de beurre (35% du total national), de crème (28%) et de fromages (23%), avec une forte présence sur les segments des pâtes molles (leader sur le Camembert), des fromages blancs et petits suisses.

■ Chiffres clés de la filière lait de vache en 2020/2021

Source : S.S.P., enquêtes annuelle et mensuelles laitières, Resalim



555 000
vaches laitières



94%
des fermes laitières
pratiquent le
pâturage



7 100
fermes laitières

541 000l
livrés par ferme
en moyenne

78 vaches
par ferme
en moyenne



3 830MI
collectés

16% du lait
national **11%**
du lait bio
national

47
laiteries



389 000t
de fromages

125 000t
de beurre

33 000t
de poudre de lait écrémé

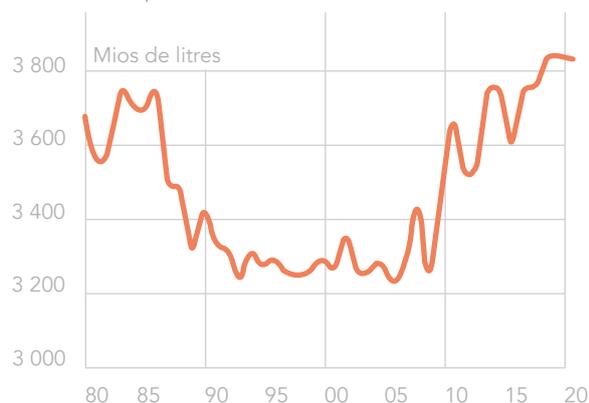
6AOP



Dynamique de la filière lait de vache

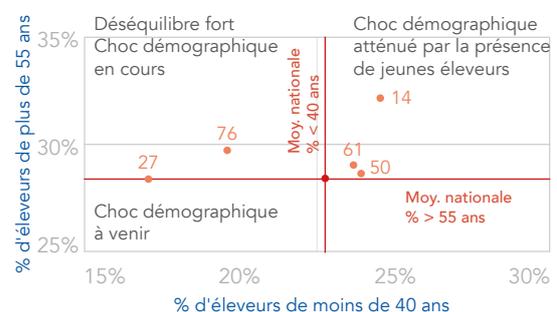
■ Livraison régionale de lait

Source : S.S.P., Enquête annuelle laitière



■ Situation démographique des éleveurs laitiers par département en 2019

Source : Idele



La production laitière se déploie régulièrement depuis une douzaine d'années, au rythme moyen de 1,4 % par an, une croissance sans égal au sein des différentes régions françaises. Le renouvellement des générations constitue une forte priorité des différents territoires de la région, sachant que la situation démographique s'avère davantage préoccupante dans certains départements (Eure, Seine-Maritime), où la proportion de jeunes éleveurs est relativement faible.

NORMANDIE

La vision de la filière

Avec une situation démographique particulièrement préoccupante dans deux départements, associée à une réorientation de certains élevages vers une activité centrée sur les grandes cultures, la région Normandie considère le défi de l'attractivité des métiers du lait, du maintien de l'activité laitière et le renouvellement des générations et des actifs comme des enjeux centraux pour construire une France Laitière viable et durable.

La filière laitière normande entend également travailler à l'adaptation au changement climatique des fermes laitières, particulièrement problématique pour les productions végétales et les prairies pâturées, en favorisant le déploiement de programmes visant à réduire l'empreinte carbone et les synergies entre acteurs et filières.

Attachée à son image de terroir, la filière laitière normande souhaite poursuivre la promotion de ses produits, et être moteur des actions de terrain relatives à la qualité du lait.

Les chantiers collectifs prioritaires pour demain

- Innover pour faciliter l'installation des productrices et producteurs et la transmission des exploitations laitières.
- Construire les schémas économiques, humains et organisationnels viables pour les entreprises de production laitière en 2030.
- Travailler en synergie avec la filière végétale pour l'alimentation des vaches laitières.
- Permettre et reconstruire une compétitivité de la filière à l'échelle européenne.
- Organiser et faciliter la valorisation locale/territoriale du lait et des produits laitiers.

Principales laiteries

Implantées ou collectant du lait dans la région : Agrial, Bel, Biolait, Coopératives Isigny-Sainte-Mère, Danone, Eurial Ultra-Frais, Flécharde, Fromagerie du Val de Siègne, Gillot, Graindorge, Lactalis, Les Maîtres Laitiers du Cotentin, Milcobel, Mont Blanc, Novandie, Olga, Réaux, Savencia, Sodiaal.

16 - Les serious games, ou jeux sérieux peuvent se définir comme des applications informatiques « dont l'objet est de combiner à la fois des aspects sérieux tels l'enseignement, l'apprentissage, la communication, ou encore l'information, avec des ressorts ludiques issus du jeu vidéo.

Quelques dispositifs et réalisations emblématiques de la filière laitière

■ Au travers du programme Ferme Laitière Bas Carbone, la filière laitière normande a travaillé sur le déploiement des diagnostics carbone de type CAP'2ER® ou équivalent. La collaboration entre le CNIEL et le CRIEL Normandie Lait a permis le financement de nombreux diagnostics, participant à l'amélioration de l'empreinte des 1 178 élevages normands engagés dans la démarche.

■ Dans une logique de sécurisation et de préservation de la filière laitière, le CRIEL Normandie Lait s'attache à accompagner le suivi sanitaire des productrices et producteurs laitiers fermiers. Cela nécessite une vigilance accrue, en raison de la part importante de lait cru dans ces

transformations, encouragée par le CRIEL pour 270 productrices et producteurs fermiers sur l'ensemble de la région.

■ La filière laitière normande est également engagée dans la promotion des produits laitiers normands, via la mobilisation à temps plein d'un animateur lait dédié. Avec une centaine de jours d'animation par an, le CRIEL Normandie Lait affirme la présence des produits laitiers sur l'ensemble de la zone lors d'évènements à destination du grand public, de dégustations de produits ou encore d'animations à destination des scolaires par exemple.

Quelques initiatives innovantes

■ La ferme expérimentale de la Blanche Maison située au cœur du bassin laitier normand est particulièrement représentative de la ferme moyenne de Normandie. Intégrée depuis 2017 au réseau F@RM XP, la ferme expérimentale de la Blanche Maison travaille à optimiser l'efficacité et la résilience de son système polyculture élevage en agroécologie avec pour ambition d'expérimenter l'ensemble des sujets d'actualité et de s'adapter à l'évolution des enjeux sociétaux et environnementaux. Elle est aujourd'hui reconnue pour la qualité des données expérimentales produites lors des différents essais mis en pratique.

■ Afin de répondre aux problématiques spécifiques sur le territoire, un plan régional pour l'amélioration de la qualité du lait est déployé par le CRIEL Normandie Lait. Ce plan est le fruit d'un travail conjoint avec l'Institut de l'Élevage, dont une référente qualité du lait pilote et anime le programme, ce qui permet d'additionner les compétences propres de chaque organisme et ainsi de

mettre en œuvre un ensemble d'actions sur la région : actions de formation des éleveuses et éleveurs, réunions conjointes vétérinaires, techniciennes et techniciens, création et diffusion d'outils à destination de la filière...

■ Parce que l'accompagnement des installés comme celui des futurs éleveuses et éleveurs est indispensable, le CRIEL Normandie Lait a mis au point un outil pour les sensibiliser à la maîtrise des infections mammaires bovines. Cet outil se matérialise par un serious game¹⁶, Lait Scape, qui permet via un travail collaboratif et ludique de communiquer sur les leviers et les indicateurs épidémiologiques d'intérêt. Utilisable en autonomie, l'ambition de Lait Scape est d'être le support privilégié de réunions ou de formations sur le thème des infections mammaires bovines. Il est également diffusé via les établissements d'enseignement agricole, et accompagné d'une séance de travaux dirigés à destination des étudiantes et étudiants.



NOUVELLE-AQUITAINE

CRIEL NOUVELLE-AQUITAINE

Agropole
CS 45002
86550 Mignaloux Beauvoir
Tél : 05 49 44 74 80



Répartie sur trois bassins (Charentes-Poitou, Auvergne-Limousin et Sud-Ouest), la filière laitière de la région Nouvelle-Aquitaine est diversifiée en termes de territoires et d'activité. Outre le lait de vache, elle concerne le lait de chèvre (44 % des livraisons nationales ; 1^{re} région française) et le lait de brebis (23% ; 2^e région). La région Nouvelle-Aquitaine bénéficie également d'une aura internationale au travers du beurre AOP Charentes-Poitou qui concerne près de la moitié du lait de vache de la région. En outre, elle dispose d'une activité significative de fabrication de fromages (pâtes molles en particulier) et de conditionnement de lait liquide.

■ Chiffres clés de la filière lait de vache en 2020/2021

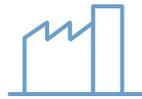
Source : S.S.P., enquêtes annuelle et mensuelles laitières, Resalim



156 200
vaches laitières



2 330
fermes laitières



970MI
collectés



220MI
de lait conditionné

56 000t
de fromages

27 000t
de beurre AOP

432 000l
livrés par ferme
en moyenne

4%
du lait
national

3%
du lait bio
national

67 vaches
par ferme
en moyenne

72
laiteries



4AOP **1IGP**

* La Vendée contribue pour partie à ce volume S.S.P.

Dynamique de la filière lait de vache

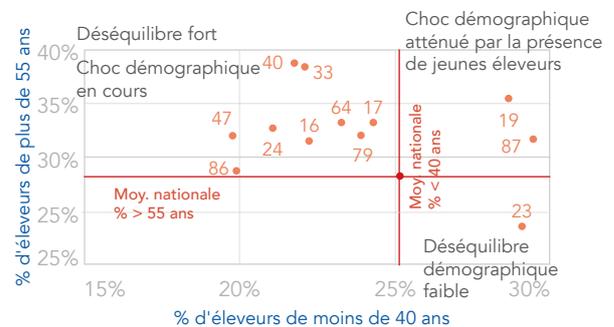
■ Livraison régionale de lait

Source : S.S.P., Enquête annuelle laitière



■ Situation démographique des éleveurs laitiers par département en 2019

Source : Idele



La production laitière baisse régulièrement depuis plusieurs décennies, en raison notamment de la concurrence des autres filières agricoles. Un renversement de tendance supposerait d'entretenir une dynamique forte à l'installation, dans la mesure où la majorité des départements font face à un déséquilibre de la pyramide des âges des éleveurs laitiers, alliant une surreprésentation des plus de 55 ans et une sous-représentation des moins de 40 ans.

NOUVELLE-AQUITAINE

La vision de la filière

Petit bassin laitier à l'échelle nationale avec 4 % du lait produit, la région Nouvelle-Aquitaine est une zone agricole intermédiaire où les grandes cultures se sont développées aux dépens des fermes de polyculture-élevage. Depuis 20 ans, la déprise laitière est plus forte que dans les autres régions. Avec les enjeux de la transition agro-écologique, les fermes de polyculture-élevage seront une opportunité pour une meilleure résilience agricole.

La mise en place de projets de territoires concertés entre les acteurs régionaux, rassemblant les collectivités territoriales, devront promouvoir la place du lait dans l'écosystème agricole. Aussi, le CRIEL Nouvelle-Aquitaine se mobilise pour maintenir une dynamique laitière génératrice de valeur ajoutée et d'emplois tout en relevant les nombreux défis de la transition agro-écologique.

Les chantiers collectifs prioritaires pour demain

- L'enjeu du renouvellement des générations et des actifs face à une pyramide des âges très déséquilibrée et des ateliers laitiers pour moitié sous forme sociétaire dont le maintien est plus compliqué.
- L'impact du changement climatique très marqué en Nouvelle-Aquitaine, notamment sur les ressources en eau et les pics de chaleur.
- Les impacts des politiques de transition écologique pour diminuer l'empreinte carbone de la filière laitière et devenir plus autonome en intrants.
- L'enjeu d'attractivité du métier d'éleveur pour faire face aux besoins de renouvellement avec des équilibres de plus en plus difficiles entre temps de travail et revenu.
- Le maintien de services associés performants (vétérinaires, services après-vente des robots de traite, conseils alimentation et fourrage, analyses qualité du lait...).

Principales laiteries

Implantées ou collectant du lait dans la région : Andros, Baechler, Bonilait, Chavegrand, Coopérative laitière de la Sèvre, Danone, Eurial, Lactalis, Laiterie de la Voueze, Laiterie Pechalou, Fromagerie Duroux, Fromagerie de La Lémance, Onetik, Coopérative laitière de Pamplie, Savencia, Sodiaal, Terra Lacta, Union laitière de la Venise Verte, Volcalis ... soit 47 laiteries en Nouvelle Aquitaine.

Quelques dispositifs et réalisations emblématiques de la filière laitière

■ La filière s'est engagée dans la feuille de route Néoterra pour la transition agricole, signée avec le Conseil régional. Celle-ci permet de matérialiser les principaux défis et la mise en place d'un calendrier d'actions. La démarche RSE du CNIEL, France Terre de Lait, a été le socle des réflexions de travail pour transposer les actions à l'échelle régionale.

■ Pour la mise en œuvre de cette feuille de route, Le CRIEL Nouvelle-Aquitaine a créé le programme de Recherche & Développement multi-partenarial « AccéLaiR » (Actions Climat et Economie Laitière Régionale) pour identifier les leviers qui amènent à plus de résilience dans les fermes laitières. Une animation technique régionale regroupe les

experts et techniciens laitiers de tous horizons (laiteries, contrôles laitiers, Chambres d'agriculture, Inrae, Idele...) pour travailler sur les questions majeures comme l'adaptation au changement climatique, l'autonomie alimentaire et protéique, la diminution de l'empreinte carbone, l'adaptation au nouveau cahier des charges AOP...

■ Le renouvellement des générations et des actifs sera crucial pour maintenir une dynamique laitière, alors que 50 % des exploitations laitières sont sous formes sociétaires. Le CRIEL Nouvelle-Aquitaine s'est associé avec les réseaux PAI et PAIT pour développer une offre de prestation d'accompagnement spécifique aux cédants dans le cadre sociétaire.

Quelques initiatives innovantes

■ Le CRIEL Nouvelle-Aquitaine a été lauréat de l'étude Adapt'Agro financée par l'ADEME. Cette étude a permis de développer une stratégie d'adaptation au changement climatique à l'échelle de la filière laitière régionale.

■ Les journées techniques régionales portées par AccéLaiR, en collaboration avec l'INRAe : éleveurs, techniciens et apprenants hommes ou femmes, participent à des ateliers pratiques pour découvrir, comprendre, échanger et témoigner autour du changement climatique dans les élevages laitiers et la mise en œuvre de leviers d'adaptation.

■ L'Association Centrale des Laiteries Coopératives des Charentes et du Poitou (ACLCCP), en partenariat avec l'Agrocampus de Saintonge, a structuré une formation intitulée « Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective – École de l'Élevage Laitier » en partenariat avec le CFPPA, OCAPIAT et Pôle Emploi. Pendant un mois, les élèves sont en formation itinérante au sein d'exploitations partenaires et accompagnés par une formatrice du CFPPA. Le dispositif se poursuit avec une formation en alternance grâce à des contrats de professionnalisation sur une durée de 13 mois. L'École de l'Élevage délivre un certificat de qualification professionnelle « salarié qualifié en élevage laitier » grâce auquel la filière laitière régionale compte pallier le manque de main d'œuvre disponible.



OCCITANIE

CILAISUD CRIEL OCCITANIE

2 avenue Daniel Brisebois
BP 82256 AUZEVILLE
31322 CASTANET-TOLOSAN Cedex
Tél : 05 61 75 42 82



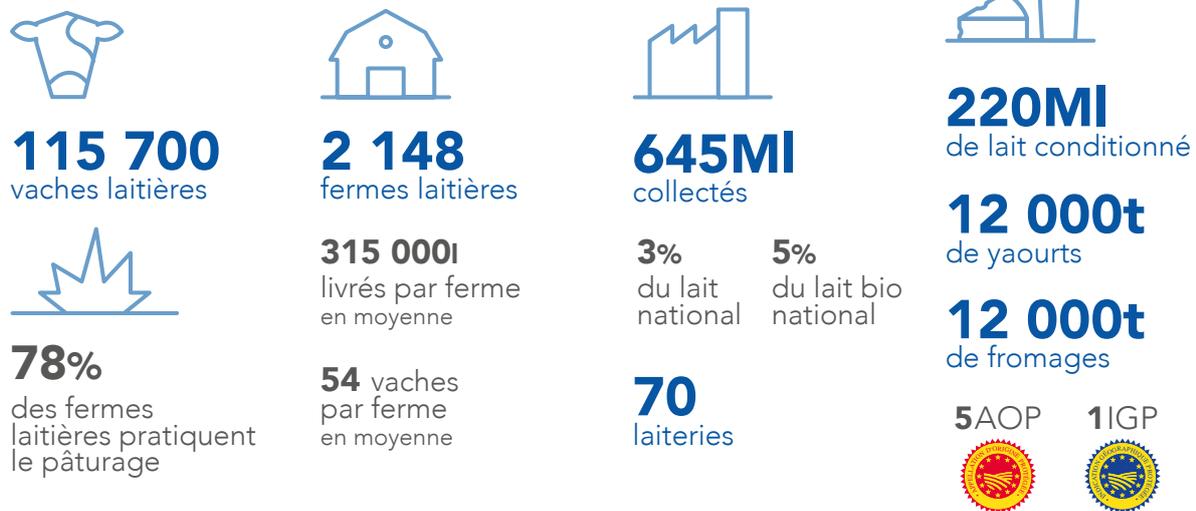
La région des trois laits : outre la filière lait de vache, celles des petits ruminants jouent un rôle majeur en Occitanie. La région accapare, en effet, 12 % de la collecte nationale de lait de chèvre et 74 % de celle du lait de brebis, en raison de la production emblématique du Roquefort. De multiples laiteries sont actives sur les trois filières laitières vache, brebis et chèvre.

La production de lait de vache s'avère diversifiée en termes de territoires, concernant plaines, piémonts et montagnes aux deux extrémités nord (Massif Central, où la densité laitière est la plus forte au sein de la région) et sud (Pyrénées) de la région.

La transformation du lait de vache implique tous les grands leaders nationaux et comprend un tissu assez dense de PME et de producteurs fermiers. L'activité des laiteries est principalement tournée vers la fabrication de produits de grande consommation, notamment le lait UHT (7 % des fabrications nationales), les yaourts, les fromages et les produits sous signe de qualité (AOP, IGP et Bio).

■ Chiffres clés de la filière lait de vache en 2020/2021

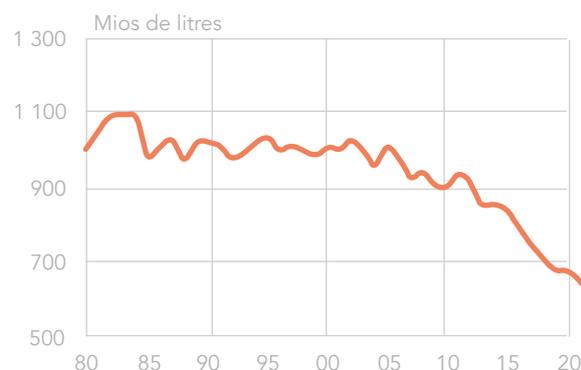
Source : S.S.P., enquêtes annuelle et mensuelles laitières, Resalim



Dynamique de la filière lait de vache

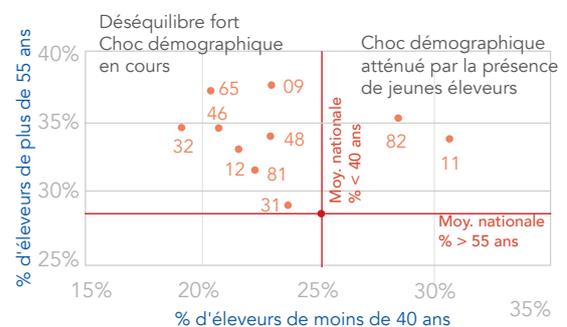
■ Livraison régionale de lait

Source : S.S.P., Enquête annuelle laitière



■ Situation démographique des éleveurs laitiers par département en 2019

Source : Idele



La production laitière, relativement stable entre 1985 et 2005, a sensiblement reculé au cours des 15 dernières années (- 2,7 % en moyenne par an). Un renversement de tendance, vital au maintien des outils industriels et à la vitalité des territoires, exige une dynamique forte à l'installation soutenue collectivement par l'ensemble des partenaires, dans la mesure où la majorité des départements font face à un déséquilibre de la pyramide des âges des éleveurs, alliant une surreprésentation des plus de 55 ans et une sous-représentation des moins de 40 ans.

OCCITANIE

Les enjeux de la filière

Le premier enjeu de la filière laitière d'Occitanie est le renouvellement des générations et des actifs de la filière. L'attractivité des métiers constitue une priorité absolue tant pour les éleveurs que pour l'ensemble des métiers de la transformation mais aussi du conseil.

L'adaptation au changement climatique (stress hydrique et thermique) s'avère également un enjeu

crucial pour la région, avec notamment les thèmes de la ressource en eau, des bâtiments d'élevage et de l'autonomie fourragère.

La création de valeur via l'excellence des produits, la réponse aux attentes sociétales ainsi que la place du lait et des produits laitiers sur le territoire et sur les marchés exports font également partie des enjeux importants pour la filière laitière d'Occitanie.

Les chantiers collectifs prioritaires pour demain

- La place stratégique de la filière laitière en France et en Occitanie concernant l'autonomie alimentaire, les enjeux sociaux et d'aménagement du territoire (ruralité).
- L'attractivité des métiers avec le maintien et le renouvellement des actifs des différents maillons de la filière.
- Le maintien et le développement d'un service technique et économique homogène, transparent et équitable sur tout le territoire.
- La poursuite de l'ouverture de la filière vers ses parties prenantes avec la mise en place de stratégies d'alliances avec les filières végétales et animales.
- L'innovation pour faciliter l'installation et la transmission des exploitations et des entreprises laitières.

Principales laiteries

Implantées ou collectant du lait dans la région : Cant'Avey'Lot, Cimelait, Danone, Dischamps, Eurosérum, Fleurs de Bigorre, Fromagerie Baechler, Fromagerie Benoit Chapert, Fromagerie de la Sestière, Fromagerie de La Lemance, Fromagerie Marzac, Fromagerie Rissoan, Jean Faup, Jeune Montagne et Thérondeles, Lactalis, La Brique Rose, Laiterie Fabre, LFO, Le Petit Basque, Les Bergers du Larzac, Moulin Gourmand, Nutribio, Onetik, Rêves de Fromages et Cætera, Savencia, Sodiaal, Yeo,...

Quelques dispositifs et réalisations emblématiques de la filière laitière

■ La filière s'est engagée dans le déploiement des diagnostics CAP'2ER® sur l'ensemble du bassin. L'accompagnement financier du Conseil régional Occitanie et du CNIEL a contribué au déploiement de la démarche. La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière est maintenant nécessaire pour proposer au maximum d'éleveurs d'entrer dans le dispositif « Ferme Bas Carbone ».

■ L'interprofession déploie des actions dans le cadre de l'attractivité des métiers, en associant, avec une volonté de dialogue et de partenariat, l'ensemble des parties prenantes.

À titre d'exemple, cela se concrétise auprès des jeunes, des éleveurs et du grand public à l'occasion de la présentation du film « Même pas peur d'être éleveur » sur l'ensemble du territoire d'Occitanie. Un travail va être engagé auprès des réseaux PAIT pour réfléchir à des offres adaptées au nouveau contexte.

■ Face aux besoins de BFR, une réflexion est engagée avec les partenaires régionaux afin de proposer des prêts de trésorerie pour les nouveaux installés, les investissements réalisés par des cédants en vue d'une transmission et les investissements importants.

Quelques initiatives innovantes

■ Le projet de création d'un CQP « salarié qualifié en élevage laitier » avec l'appui du lycée agricole de Bernussou, qui sera déployé auprès de multiples lycées partenaires afin de couvrir le territoire Occitanie.

■ Des initiatives en Occitanie, liste non exhaustive, à souligner en faveur de :

- L'attractivité du métier et du renouvellement des générations : podcast « dans leurs bottes » réalisé par JA Aveyron qui fait partager le quotidien d'agriculteurs et d'éleveurs avec la coopérative Sodiaal. Accompagnement financier de la coopérative Jeune Montagne pour faciliter le recours à l'apprentissage afin de créer un vivier de potentiels

de repreneurs, associés et/ou salariés pour assurer la pérennité des exploitations et création d'un groupement d'employeurs, composé en 2022 de 6 salariés, qui assure le remplacement des éleveurs sociétaires de la coopérative.

- La transition écologique : Cant'Avey'Lot est devenue la première coopérative à certifier 100 % de ses adhérents en Haute Valeur Environnementale de niveau 3.
- Les emballages innovants : sur son site de Montauban, le groupe Lactalis intègre du polyéthylène haute densité recyclé dans des bouteilles de lait UHT depuis 2021.



PAYS DE LA LOIRE

CILOUEST

Centre Interprofessionnel Laitier de l'Ouest
Maison de l'Agriculture
Technopôle Atalante Champeaux – C.S. 14226
35042 RENNES CEDEX
Tél : 02 23 48 26 46



Troisième région laitière française (16 % de la collecte nationale), les Pays de la Loire se positionnent comme les leaders nationaux du lait biologique (22 %). La région se caractérise par une activité de transformation très diversifiée : toutes les grandes familles de produits laitiers (lait conditionné, beurre, yaourts, fromages, produits industriels) y sont fabriquées de façon significative. Ces produits sont largement exportés et contribuent à renforcer le solde positif de la balance commerciale de la filière laitière française.

La filière caprine régionale a connu un développement spectaculaire depuis une dizaine d'années, ce qui positionne désormais les Pays de la Loire comme la deuxième région française de production de lait de chèvre (20% de la collecte nationale).

■ Chiffres clés de la filière lait de vache en 2020/2021

Source : S.S.P., enquêtes annuelle et mensuelles laitières, Resalim



Dynamique de la filière lait de vache

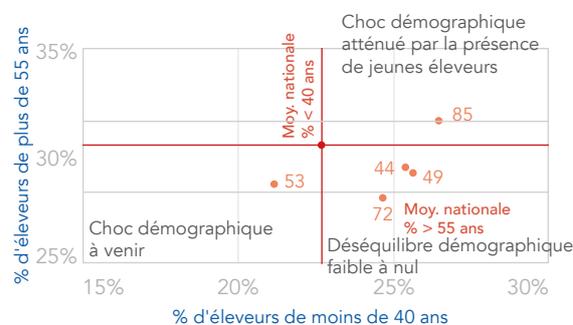
■ Livraison régionale de lait

Source : S.S.P., Enquête annuelle laitière



■ Situation démographique des éleveurs laitiers par département en 2019

Source : Idele



La production de lait vache, très dynamique sur la période pré-démantèlement des quotas (+ 21 % entre 2006 et 2015) marque le pas depuis. Pour autant, si le renouvellement des générations constitue, comme dans les autres régions françaises, une forte priorité, la proportion de jeunes éleveurs s'y avère un peu plus élevée que nationalement dans la plupart des départements, témoignant d'une dynamique relativement favorable à l'installation.

PAYS DE LA LOIRE

La vision de la filière

Le premier enjeu de la filière laitière des Pays de la Loire porte sur le renouvellement des générations et son corolaire : l'attractivité des métiers. Cet enjeu concerne également l'aval avec l'ensemble des métiers liés à la transformation.

La Filière Laitière Bas Carbone et l'adaptation au changement climatique sont deux axes de travail majeur pour l'Ouest dans un objectif de se positionner comme l'un des premiers bassins lait bas carbone, et d'une plus grande autonomie protéique.

L'excellence de qualité du lait et des produits finis reste une priorité dans un objectif de réponse aux attentes des consommateurs et des marchés exports.

Ces enjeux doivent s'intégrer dans la pleine application des quatre axes de la démarche « France Terre de Lait », qui reste une priorité.

Les chantiers collectifs prioritaires pour demain

- Poursuivre l'ouverture de la France Laitière vers ses parties prenantes, mettre en place des stratégies d'alliance avec les filières végétales et animales.
- Innover pour faciliter l'installation et la transmission des exploitations et des entreprises laitières.
- Affirmer la place stratégique de la filière laitière en France sur le sujet de l'autonomie alimentaire, des enjeux sociaux et d'aménagement du territoire.
- Construire une filière pionnière prenant en compte les nouvelles frontières de la RSE face aux grandes transitions et aux ruptures.
- Construire les schémas viables pour les entreprises de production laitières, en intégrant le cas échéant une diversification de leur activité.

Principales laiteries

Implantées ou collectant du lait dans la région : Bel, Biolait, Coopérative d'Herbauges, Eurial, Lactalis, Laïta, Laiterie de Montaigu, Laiterie Saint-Denis-de-l'Hôtel, Laiterie Saint-Père, Savencia, Sodiaal, Terra Lacta, Vaubernier et quelques PME réparties sur tout le territoire.

Quelques dispositifs et réalisations emblématiques de la filière laitière

■ Déploiement et financement des diagnostics CAP'2ER® sur l'ensemble du bassin. La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière, du CNIEL, du CILOUEST et avec l'accompagnement financier du Conseil régional des Pays de la Loire ont permis de mettre en place un parcours bas carbone régional (diagnostic initial, formation climat, plan d'action et diagnostic final).

■ Programme multi partenarial sur la qualité du lait pour communiquer sur les bonnes pratiques auprès des éleveurs et conseillers laitiers. Plusieurs actions ont été conduites : articles de presse, outil web sur les antibiotiques (www.testosa.fr), serious game sur les boiteries, podcasts (Pod'lait) dédiés à la qualité.

■ Mise en œuvre d'un Contrat de Qualification Professionnelle (CQP) lait avec le Lycée Agricole de Laval.

Quelques initiatives innovantes

■ Projet GEREL : la ferme expérimentale des Trinottières a expérimenté différentes stratégies d'élevage de génisses. Le but était de réduire les coûts d'élevage mais également le temps de travail tout en maintenant les performances de croissance et de production après vêlage.

■ Échanges de parcelles conduits par la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique au Bignon (44) en 2015 : échange entre 8 exploitations, 175 ha échangés.

L'impact environnemental a été chiffré sur 5 exploitations laitières du groupe (146 ha échangés) : la surface totale en prairies a augmenté de 30 ha tandis que 65 ha supplémentaires sont accessibles au pâturage par les vaches laitières. 1 400 mètres linéaires de haies ont été également plantés.

■ GénoCellules (Seenovia), innovation visant à piloter les numérations cellulaires de chaque vache à partir d'un seul échantillon de lait de tank. Cette technologie permet de déterminer les comptages cellulaires des vaches à partir de l'analyse ADN d'un échantillon de lait de mélange. Elle repose sur la correspondance entre le génotype (carte génétique) des animaux et la présence de leur ADN dans l'échantillon.

■ Le projet Carbocage a l'ambition d'engager les territoires dans la gestion durable des haies, permettant le stockage du carbone émis. Grâce au projet Carbocage, entreprises et collectivité peuvent compenser tout ou partie de leurs émissions résiduelles, et apporter leur contribution à un projet territorial bénéfique pour le climat, l'eau et la biodiversité.



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CRIEL ALPES-MASSIF CENTRAL

23 rue Jean Baldassini
69364 Lyon Cedex 07
Tél : 04 72 72 49 40



Petite à l'échelle nationale (15 millions de litres de lait collectés par an), la filière lait de vache de la région PACA n'en demeure pas moins un secteur économique significatif au sein de l'agriculture de départements tels que Hautes-Alpes ou Alpes-de-Haute-Provence où le lait bénéficie d'une bonne valorisation sous forme de fromages et de produits ultra-frais. Les fermes laitières de taille familiale disposent souvent d'une activité de transformation. À noter que la filière laitière caprine, certes de petite taille (3 millions de litres collectés), s'est développée au cours des dernières années. La filière bénéficie d'un bassin de consommation exceptionnel, avec une forte activité touristique d'été et d'hiver.

■ Chiffres clés de la filière lait de vache en 2020/2021

Source : S.S.P., enquêtes annuelle et mensuelles laitières, Resalim



6 500
vaches laitières

55
vaches par ferme
en moyenne



119
fermes laitières

134 000l
livrés par ferme
en moyenne



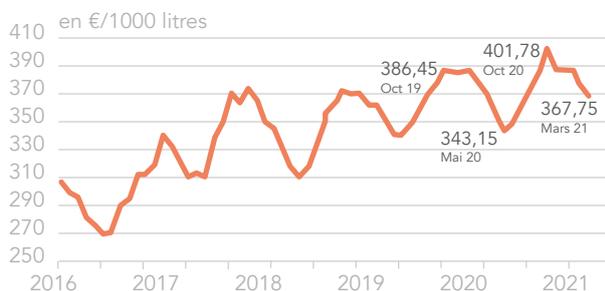
15MI **14**
collectés laiteries

0,1%
du lait national

Dynamique de la filière lait de vache

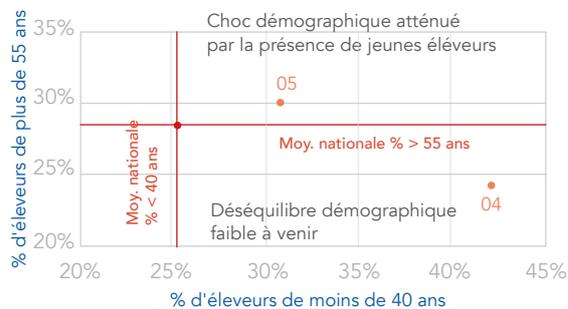
■ Évolution du prix réel en PACA

Source : Enquête mensuelle laitière SSP/FranceAgriMer



■ Situation démographique des éleveurs laitiers par département en 2019

Source : Idele



NB : représentation des départements avec plus de 30 éleveurs laitiers

En restructuration, la collecte de lait de vache a diminué régulièrement au cours des dernières années (-18 % en 10 ans). La filière, à la croisée des chemins, réagit pour une relance de la production. Cela se traduit par une orientation plus positive qu'ailleurs du prix réel payé aux producteurs. De plus, la proportion de jeunes éleveurs s'y avère un peu plus élevée que nationalement dans les deux principaux départements laitiers, témoignant d'une dynamique relativement favorable à l'installation.

Un tissu de laiteries en demande de plus de ressources laitières

Implantées ou collectant du lait dans la région : Sodiaal, Coop laitière de l'Ubaye, Coop laitière des Alpes du sud, La fermière, Fromagerie du Champsaur, Fromagerie de la Durance, Fromagerie Ebrard, Sacré Willy, Laiterie du Col Bayard, les Alpagnes de Fontantie... Ces opérateurs, dynamiques par leurs investissements et leur volonté d'excellence dans les produits qu'ils proposent, recherchent des volumes de lait supplémentaires, que ce soit pour la filière fromagère ou pour la filière ultrafrais - desserts.

Une ambition de la filière laitière régionale pour préparer son avenir

■ Deux projets de nouveaux Signes de Qualité et d'Origine : le Bleu du Queyras et la Tomme du Champsaur. Ce sont des démarches structurantes pour les territoires concernés. Elles viennent conforter la stratégie régionale de valorisation.

■ Un plan de relance en construction : à la suite d'études conduites par la Maison Régionale de l'Élevage, le CRIEL Alpes-Massif Central et la Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes, un plan d'action est en cours d'élaboration. Le Conseil régional a fléchi des dispositifs importants pour soutenir investissements et accompagnements. La profession a mis en place des moyens d'accompagnement importants pour les producteurs.

Alimentaire
(qualité, accessibilité,
proximité)

**Responsabilité
& Résilience**

5
DÉFIS

**Diversité
& Ouverture**

13
CHANTIERS

**Compétitivité
& Valorisation**

Attractivité

Pour chaque défi, sont présentés :

- les chantiers et les leviers qui ont été identifiés et discutés avec les acteurs de la filière au niveau national et régional, (onglets Défi)
- des focus sur les enjeux importants et les engagements associés de la filière pour 2030, (onglets Focus)
- un éventail de dispositifs et de réalisations innovantes, caractéristiques des actions de l'ensemble des acteurs de filière et de son écosystème pour répondre à chaque défi (onglets Innovations)



LA MISE EN PLACE DE SYSTÈMES DE PRODUCTION RÉSILIENTS EST UNE ÉVIDENCE.”

Industriel laitier privé

LE DÉFI DE LA RESPONSABILITÉ ET DE LA RÉSILIENCE

La place de la France Laitière au sein des quelques grands pays laitiers les plus durables constitue un levier fort d'identité (et d'ambition). Cette place sera consolidée par l'expression du rôle stratégique de la filière laitière en France et en Europe en termes d'autonomie (ou souveraineté) alimentaire, de réponse aux attentes sociales, d'emploi et d'aménagement du territoire (ruralité).

La filière laitière affirme les trajectoires engagées par sa démarche de responsabilité sociétale en termes de durabilité, d'éthique, de sobriété, elle poursuivra leur déploiement. Il s'agira également d'opérer quelques inflexions sur certaines cibles et indicateurs (BEA, émissions de carbone, temps et qualité de vie au travail...) de France Terre de Lait au regard du contexte actuel et futur.

En parallèle, de façon structurelle et pérenne, la filière laitière doit travailler davantage sur les enjeux suivants :

- **Répondre aux défis climatiques** dans toutes leurs dimensions (alimentation animale, réponse au stress hydrique, adaptation du cheptel,...),
- **Développer** (plutôt que maintenir) **la France laitière dans les territoires à atouts**,
- **Accompagner les transitions, restructurations majeures et les déprises** qui concernent l'ensemble des régions.



JE CROIS BEAUCOUP EN L'AGROFORESTERIE. L'IMPLANTATION D'ARBRES PERMET DE COUPER L'EFFET DU VENT, DE PRÉSERVER LES RÉSERVES EN EAU DU SOL, D'AMÉLIORER LA TENEUR EN HUMUS DES SOLS, DE FOURNIR DE L'OMBRE AUX ANIMAUX ET DE RENDRE LES SYSTÈMES DAVANTAGE RÉSILIENTS.”

Industriel laitier privé



SUR LE MARCHÉ COMMUNAUTAIRE, IL EXISTE DES INÉGALITÉS DANS LES AIDES PUBLIQUES, CERTAINS PAYS ALLOUENT DES AIDES CONSIDÉRABLES POUR FAVORISER LA TRANSITION DE LEURS FILIÈRES FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX.”

Coopérative laitière



CHANTIERS

Affirmer la place stratégique de la filière laitière en France : autonomie alimentaire, enjeux sociaux, enjeux d'aménagement du territoire (ruralité)

■ **Développer la France Laitière dans les territoires à atouts et maintenir une activité laitière là où sa valorisation durable est possible** (au regard de la performance économique et des dispositifs de rémunération connexes, des aides).

■ **Viser l'autonomie (progressive) des exploitations et des territoires en matière d'alimentation animale.** Vers des écosystèmes locaux plus autonomes en protéines et en fourrages.

■ **Valoriser et faire reconnaître la dimension culturelle et patrimoniale** de la France laitière (au-delà des AOP), son rôle en matière d'aménagement du territoire, de liens sociaux, à l'instar de la filière viticole.

■ Pour cela, **mettre en place et généraliser les projets territoriaux de filière** pour accompagner les transitions, les restructurations majeures et les déprises qui concernent l'ensemble des régions, relier les projets territoriaux aux plans d'accompagnement des collectivités locales, et ce en relation avec les autres parties prenantes de l'élevage.

Construire une filière pionnière prenant en compte les nouvelles frontières de la RSE face aux grandes transitions et aux ruptures (durabilité, éthique, sobriété)

■ **Adapter l'ensemble de la filière aux conséquences des défis climatiques, région par région :** stress hydrique, stress thermique des animaux, conditions de travail et viabilité en situation de canicule ; et préparer les choix collectifs qui s'imposent (adaptation du cheptel, des bâtiments d'élevage, de l'alimentation, consommation et réutilisation de l'eau à la ferme et en laiterie, relocalisation dans les territoires favorables ...).

■ **Atténuer les impacts des activités de la France Laitière dans toutes les dimensions** (cycle du carbone, usages des plastiques...) **et faire de la France Laitière une filière sobre** (lutte contre le gaspillage ; réduction de la consommation d'énergie, d'eau et d'intrants) **de l'amont à l'aval** (soutien à l'agroécologie, réduction des emballages, optimisation de l'organisation logistique...) participant au développement de l'économie circulaire.

■ **Se préparer à la responsabilité élargie en matière de bien-être animal de la naissance à l'abattage,** en allant au-delà des seules conditions d'élevage.

■ **Faire reconnaître et valoriser le rôle de l'élevage laitier dans la biodiversité** (richesses des prairies, variété des races, ...). Montrer la diversité des solutions possibles pour maintenir la biodiversité ainsi que leurs limites : le pâturage s'avère, certes, demandé par les citoyens mais pas forcément possible dans tous les territoires.

■ **Evaluer les investissements nécessaires à la transition écologique dans les différents maillons de la filière laitière et construire un modèle de financement en concertation avec les pouvoirs publics.**

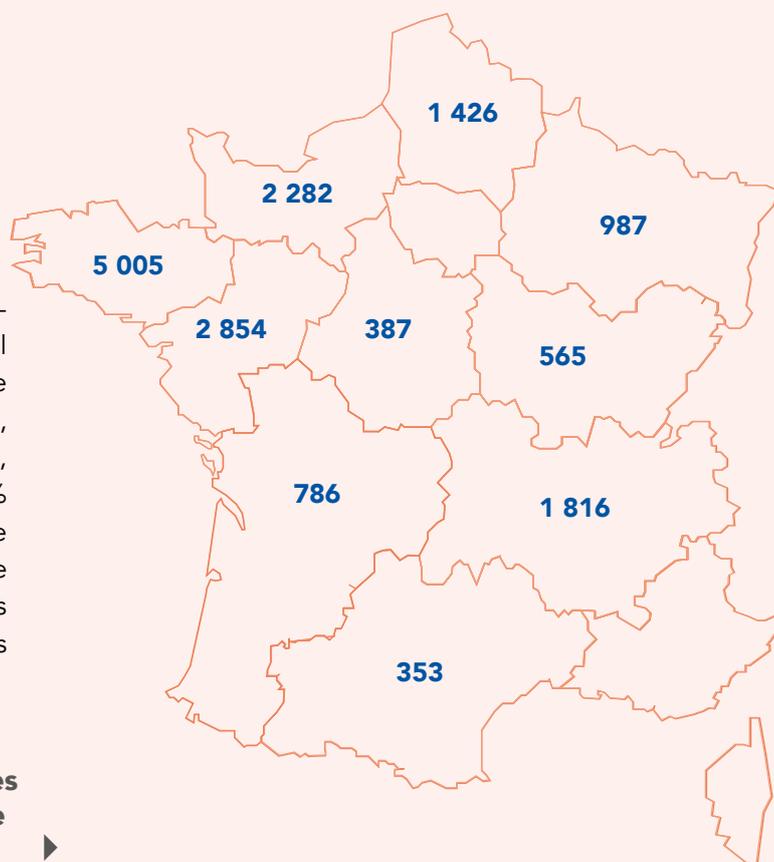


LE DÉVELOPPEMENT DES FERMES LAITIÈRES BAS CARBONE (FLBC) : UNE AMBITION COLLECTIVE



L'élevage laitier, comme tout secteur d'activité, émet des gaz à effet de serre (GES), il a aussi comme l'ensemble des élevages de ruminants et l'activité forestière, la capacité, à l'inverse, de stocker du carbone. En 2018, les émissions de ce secteur représentaient 6% des émissions nationales. Après une première réduction des émissions de près de 24% entre 1990 et 2010, la filière laitière poursuit ses efforts à travers l'initiative Ferme Laitière Bas Carbone.

■ Répartition régionale du nombre des éleveurs engagés dans Ferme Laitière Bas Carbone - juin 2022



L'objectif fixé par la filière à travers France Terre de Lait est de réduire de 20% l'empreinte carbone du lait sortie de ferme d'ici 2025. L'atteinte de cet objectif repose sur un déploiement régional efficace. C'est pourquoi les CRIEL ont cherché des partenariats locaux avec des collectivités qui partageaient les mêmes objectifs de réduction des émissions de GES. Ces dynamiques territoriales permettent une déclinaison de la démarche adaptée aux spécificités de chaque région.

Concrètement, lorsqu'un éleveur souhaite s'engager dans la démarche, il fait appel à un conseiller spécialisé et formé qui réalise un diagnostic environnemental de la ferme. Il existe deux niveaux d'évaluation :

- **Sensibiliser – mesurer :** le diagnostic CAP'2ER® niveau 1 permet de mesurer l'empreinte carbone d'une ferme laitière en 1h environ. Il propose une analyse simple qui exploite 29 indicateurs, permettant de déterminer les principaux leviers sur lesquels agir pour réduire les émissions de GES.
- **Réduire - compenser :** le diagnostic CAP'2ER® niveau 2 nécessite une demi-journée de collecte des données car il propose une analyse beaucoup plus élaborée, qui intègre et interprète 150 indicateurs qui permettent de mesurer finement les émissions de GES et de simuler l'effet des actions à mener pour les réduire, dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan carbone. En plus de chiffrer les impacts des fermes sur l'environnement, Ferme Laitière Bas Carbone met en avant les contributions positives permises par les fermes laitières : nombre de personnes nourries, le stockage de carbone et le maintien de la biodiversité.

■ Bilan environnemental des fermes laitières engagées dans Ferme Laitière Bas Carbone

Moyenne des résultats des fermes diagnostiquées, CAP'2ER®, 2022



Économie et environnement ne sont pas incompatibles

Les leviers d’actions proposés à la suite d’un diagnostic sont adaptés au système choisi par l’éleveur et sont principalement basés sur l’optimisation des pratiques existantes. Une étude menée par l’Institut de l’élevage sur des données issues des exploitations du dispositif INOSYS Réseaux d’élevage a montré que les élevages les

plus vertueux en GES ont systématiquement un coût du système d’alimentation plus faible que le reste des élevages partageant la même stratégie. Globalement, minimiser les coûts en réduisant le recours aux intrants (concentrés, engrais minéraux, carburants), impacte positivement les émissions de GES.

AMBITIONS À HORIZON 2030

100% d’éleveurs engagés dans Ferme Laitière Bas Carbone d’ici 2030

La filière laitière a pour ambition que l’ensemble des éleveurs français soient engagés dans la démarche Ferme Laitière Bas Carbone (FLBC) en 2030. Pour y arriver, le comité de pilotage FLBC a décidé de mener une étude d’impact, basée sur des enquêtes et des entretiens auprès des principaux acteurs de la démarche afin de mesurer son appropriation mais également d’identifier d’éventuels freins au déploiement. Le deuxième objectif de cette étude est aussi d’objectiver l’efficacité de la démarche 7 ans après son lancement.

Absence de soja déforestant dans l’alimentation des troupeaux laitiers

Le potentiel d’atténuation de l’empreinte carbone du lait en travaillant sur l’alimentation des vaches laitières et des génisses se situe dans une fourchette estimée entre 2 et 4%. Par ailleurs, l’alimentation du troupeau constitue un poste important de dépense pour les éleveurs. C’est pourquoi le travail sur les rations est un levier très souvent choisi dans les plans d’actions afin d’optimiser les quantités distribuées et la qualité des protéines utilisées, et limiter les émissions de GES tout en garantissant une bonne production laitière.

Le tourteau de soja est une source de protéine utilisée pour l’alimentation des vaches laitières. La plateforme Duralim estime la part moyenne de soja à 2,4% dans l’alimentation des vaches laitières françaises. L’utilisation de cet aliment très riche en protéine est contestée lorsque ce dernier provient de zones à risque de déforestation, comme la région du Cerrado au Brésil.



Une partie du soja importé en France (28 % en 2021) présente un risque potentiel de déforestation. Or, l’empreinte carbone du soja dépend de son mode de production :

	International sans garantie 0 déforestation	International garantie sans déforestation	Produit en France
Empreinte carbone du tourteau de soja (kg CO2/kg de tourteau de soja en matière brute)	1,371	0,592	0,357

Source : Idele, 2022

Le CNIEL, en adhérant à la plateforme Duralim, soutient donc l’objectif de non-déforestation en 2025 et de non-conversion en 2030. Cet engagement participera notamment à la réduction de l’empreinte carbone du lait sortie de ferme.

Identifier des solutions innovantes pour réduire les émissions de GES en élevage laitier

Afin de préparer l’avenir et de fixer des objectifs plus ambitieux encore, à échéance 2030 et 2050, l’interprofession laitière française a lancé, en septembre 2021, un appel à solutions auprès des entrepreneurs, industriels, chercheurs, startupper, membres d’une association... qui proposent des solutions innovantes capables de réduire les émissions de GES des élevages laitiers. 27 porteurs de solutions se sont manifestés et 9 ont été sélectionnés pour exposer leurs projets plus en détail lors d’une réunion technique.

Parmi ces 9 solutions, 5 concernaient l’alimentation des vaches laitières permettant soit de réduire les émissions de méthane entérique (ajout d’algues, d’additifs chimiques, ...) ou alors d’améliorer la productivité permettant donc de diminuer l’empreinte carbone par litre de lait. Les autres solutions étaient liées à l’économie d’énergie au niveau de la salle de traite grâce à des tanks à lait plus performants, à l’enrichissement des effluents permettant de réduire les achats d’intrants extérieurs et à la sélection génétique de vaches laitières moins émettrices de méthane.

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL, PRIORITÉ DE LA FILIÈRE LAITIÈRE

L'élevage laitier adapte en permanence ses pratiques au fil des nouvelles connaissances scientifiques et techniques. Dès 1969, la loi Godefroy avec le paiement du lait à la qualité, en est une bonne illustration. Ces dernières années, le CNIEL a initié, en ce sens, de nombreux travaux : plan national pour prévenir et réduire les mammites en élevages, sites de références sur les boîtes, recommandations techniques pour la ventilation des bâtiments d'élevage...

La filière s'est engagée dans sa démarche de responsabilité sociétale « France Terre de Lait » à déterminer des indicateurs mesurables pour évaluer le niveau de bien-être du troupeau laitier et établir une méthode de diagnostic utilisable dans toutes les fermes laitières de France.

1 ■ Une charte des Bonnes pratiques d'élevage

Créée, en 1999, par la Fédération Nationale Bovine (FNB) et la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL), cette charte des bonnes pratiques d'élevage (CBPE) est une démarche volontaire soutenue la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE) et le CNIEL. 95% des éleveurs laitiers y adhèrent.

Cette charte est un outil de développement et de progrès des pratiques d'élevage. Un technicien d'élevage contrôle son respect et son application régulièrement.

L'évaluation du bien-être des troupeaux laitiers est un des chapitres de la CBPE ; charte qui couvre des engagements essentiels : traçabilité du lait, qualité, alimentation des animaux, protection de l'environnement, santé et bien-être des animaux, durabilité sociale...

2 ■ 16 indicateurs pour mesurer le bien-être du troupeau laitier

Les indicateurs tels que définis par l'interprofession laitière, permettent l'évaluation du bien-être animal dans toutes les fermes laitières de manière objective et équivalente.

Les indicateurs retenus sont, autant que possible, centrés sur l'animal et en cohérence avec l'efficacité technico-économique des fermes laitières. Ils répondent aux 11 principes¹⁷ définis par l'Organisation mondiale de la santé animale et aux 5 libertés fondamentales¹⁸.

Ce diagnostic vise à poser les bases préalables à la mise en œuvre d'une démarche de progrès des pratiques d'élevage. Elle apporte une assurance à la société sur les pratiques des éleveurs.

D'ici 2025, 100% des fermes laitières françaises seront auditées : La conception de ces indicateurs concrétise un engagement du plan de filière, présenté lors des États généraux de l'alimentation, en décembre 2017. L'évaluation du bien-être animal est d'ailleurs ancrée dans le socle de la démarche de responsabilité sociétale France, Terre de Lait, avec un objectif clair : l'ensemble des élevages français seront audités à horizon 2025.

17- Les 11 principes de l'OIE (publiés dans le code sanitaire pour les animaux terrestres) s'intéressent, à l'environnement physique, le regroupement social, la nourriture et l'eau

18 - Les 5 libertés de l'animal : absence de faim et de soif, d'inconfort, de maladie et de douleur, de peur et de stress, expression des comportements de l'espèce

Pour la réduction des consommations et du gaspillage

40% d'économie d'eau en 4 ans

■ De nombreuses entreprises de la filière laitière mettent en place des plans de réduction de leur consommation en eau. C'est le cas de la beurrerie **Candia** basée à Clermont Ferrand, qui utilisait 900m³ d'eau par jour en 2019 et réduira sa consommation de 40% d'ici 2023. Une démarche rendue possible par une surveillance pointue de tous les secteurs de l'usine les plus utilisateurs, en les équipant de compteurs d'eau reliés à un logiciel de surveillance des consommations, via un investissement de 0,65 million €.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Pionnier dans la fin des sacs plastiques

■ Dès 1996, 20 ans avant que la loi ne l'oblige, **E. Leclerc** a engagé une révolution dans le commerce en renonçant aux sacs plastiques à usage unique en sortie de caisse. En septembre 2020, E. Leclerc a franchi un nouveau cap en faisant définitivement disparaître le plastique en sortie de caisse, grâce à des sacs en toile de jute réutilisables, recyclables et échangeables à vie.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Le tank à lait du futur est en service

■ Depuis fin 2021, **Serap** commercialise **Opticool**, le tank à lait le plus économe du monde, qui réduit jusqu'à 70% la consommation de l'électricité nécessaire au refroidissement du lait, tout en supprimant l'utilisation de fluides frigorigènes à fort effet de serre. Cette innovation technologique est la résultante d'un travail collaboratif baptisé **Projet Tank à lait 2020**, démarré en 2017, qui outre **SERAP**, porteur et pilote opérationnel du projet, a associé le **Pôle Cristal**, le **GIE Élevages de Bretagne**, l'**Institut de l'Élevage**, **Lactalis** et **Laïta**.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Lutte contre le gaspillage alimentaire

■ **Auchan**, avec l'appui de la société **Smartway**, a mis en place des solutions basées sur l'intelligence artificielle pour la gestion des produits à date courte et pour réduire le taux de casse de 30% d'ici fin 2022. Toute la chaîne de la fin de vie des produits alimentaires est digitalisée grâce à la solution **Food Waste Management System (FWMS)** qui permet de vérifier les produits à date courte quatre fois plus vite que manuellement et qui précise si les produits doivent être donnés à des associations ou vendus dans un corner spécial avec une baisse de prix recommandée par la solution

[POUR EN SAVOIR +](#)

Décarbonation de la logistique

■ Courant 2022, **Aldi France** annonce son intention de baisser son empreinte CO₂ de 7% d'ici 2025 au sein de sa chaîne logistique. Il rejoint la démarche **Fret 21**, qui est portée par l'**AUTF** (Association des Utilisateurs de Transport du Fret), l'**ADEME** et le **Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire**.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Réduction d'emballages via la vente de fromages en vrac

■ **Bel** a expérimenté en 2022 avec le groupe **Intermarché** la commercialisation de fromages Mini-Babybel en vrac dans 23 supermarchés.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Les déchets : progrès du recyclage & traitements

Emballages en matière recyclable et recyclée

■ De multiples opérateurs ont récemment innové dans le domaine des emballages :

- Le **Consortium PS 25**, créé en 2020 et piloté par **Citéo**, qui réunit les membres de **Syndifrais**, a permis de lancer en 2022 des pots de yaourts en polystyrène recyclé et de mettre en place une filière complète de recyclage.
[POUR EN SAVOIR +](#)
- **Danone** a équipé en 2021 son site de Bailleul de trois lignes de conditionnement de yaourts en pots PET recyclables intégrant 30% de matière recyclable.
[POUR EN SAVOIR +](#)
- **Lactel (Lactalis) et Ineos** revendiquaient une première mondiale en mai 2021 : l'intégration de polyéthylène haute densité recyclé (rPEhd) dans des bouteilles pour le lait.
[POUR EN SAVOIR +](#)
- **LSDH et la Laiterie Saint-Père**, en partenariat avec les distributeurs **Carrefour et Intermarché**, les plasturgistes **PDG Plastiques et SGT**, le collecteur **Paprec** et l'éco-organisme **Citéo**, commercialisent depuis 2020 des bouteilles de lait en PET opaque 100% recyclées en boucle fermée.
[POUR EN SAVOIR +](#)
- **Savencia** utilise depuis 2022 des bouchons à base de polymères recyclés fabriqués par **Tetra Pak** pour les produits de sa filiale **Elvir**.
[POUR EN SAVOIR +](#)
- **Sodiaal** a lancé en 2019, en partenariat avec **SIG Combibloc** la première brique de lait UHT Candia sans couche d'aluminium, composée de carton et d'une couche de plastique reformulée à partir de déchet de bois.
[POUR EN SAVOIR +](#)

Gestion vertueuse des déchets

■ Depuis 1996, le groupe **Système U** a développé une filière unique de gestion des déchets en interne. En 2022, il détient ainsi en direct 4 centres de tri et de recyclage, qui valorisent 115 000 tonnes de déchets par an.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Récupération et traitement des déchets plastiques de l'amont

■ Lancée en 2001, **A.D.I.Valor** est une initiative volontaire et collective de l'ensemble de la filière agricole, qui organise la récupération, le tri et le traitement des emballages et plastiques usagés (89 000 tonnes mises en œuvre en 2022). La France est aujourd'hui le seul pays d'Europe à disposer d'une organisation aussi performante, dédiée à la gestion de la fin de vie de l'ensemble des déchets agricoles.

[POUR EN SAVOIR +](#)



La filière innove pour le bien-être animal

Application digitale pour l'évaluation du bien-être animal

■ La **CNE**, le **CNIEL** et **INTERBEV** déploient, depuis 2018, un outil d'évaluation du bien-être des bovins en élevage, **BoviWell**, basé sur les cinq libertés fondamentales définies par le **Farm Animal Welfare Council**. Depuis 2022, une application digitale est disponible pour la réalisation des diagnostics. Accessible sur ordinateur, tablette et smartphone, ce nouvel outil applicatif offre aux intervenants en élevage un plus grand confort de travail pour une mise en place du diagnostic sur tout le territoire. A l'été 2022, le bien-être des animaux a été évalué dans 4 000 exploitations laitières. L'objectif est de réaliser des diagnostics dans 100% des exploitations laitières d'ici 2025.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Des caméras intelligentes pour veiller sur les animaux

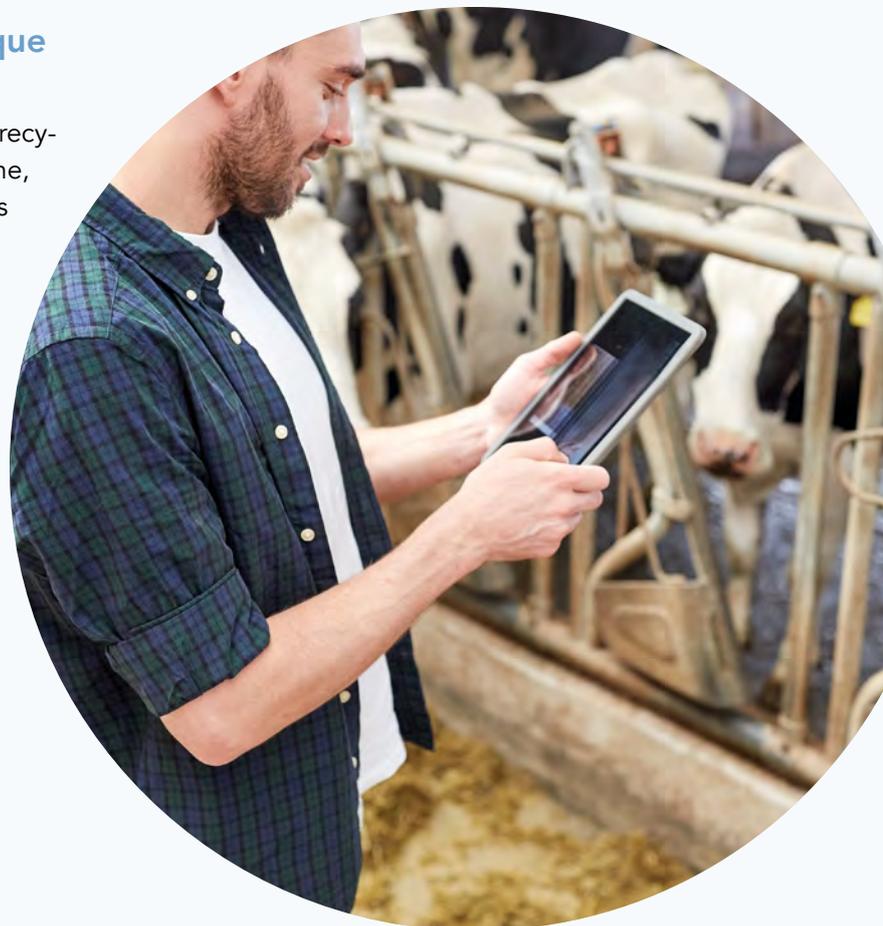
■ Les vaches nous informent en permanence. A travers leur posture, leurs mouvements, leur comportement..., elles révèlent leur état de santé, leur bien-être, leur statut nutritionnel ou sexuel. Un éleveur sait reconnaître et interpréter tous ces « signes de vaches », mais il lui est matériellement impossible de les relever en permanence, sur tous ses animaux. Pour pallier à cela, la start-up nantaise **AiHerd** propose un outil de monitoring visuel du comportement des vaches laitières en temps réel, qui permet notamment la détection précoce de certaines pathologies. Après deux ans de développement et l'appui du **CEA**, elle a démarré en 2022 son aventure commerciale au service des éleveurs. Cette innovation a été primée aux **Inel d'Or** et au Space 2022.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Un tapis pour le confort thermique des vaches laitières

■ A partir de plastiques et autres matériaux recyclés, **Bioret Agri** fabrique des tapis pour vache, un produit qui assure de bonnes conditions de couchage, tout en limitant les risques de glissades et de survenue de certaines pathologies, dont les mammites. En 2017, elle a lancé **Aquaclim**, le premier matelas à eau climatisé par un système rafraîchissant. Il agit ainsi directement contre le stress thermique de la vache, tout en récupérant, en parallèle, les calories de la vache via des capteurs dans le tapis pour produire de la chaleur recyclée en air chaud ou en eau chaude sanitaire.

[POUR EN SAVOIR +](#)



RSE des entreprises laitières : certifications, labellisations au rendez-vous

Première coopérative agricole française certifiée par le SBTi pour son plan climat 2035

■ L'organisation internationale **Science Based Target Initiative** (SBTi) a certifié en 2022 le plan climat 2035 d'**Agrial**. En s'engageant à diviser par 2 ses émissions directes de gaz à effet de serre et en réduisant de 35% son empreinte carbone totale d'ici 2035, Agrial devient la première coopérative française à être certifiée 'well below 2°' selon cette organisation portée par l'ONU et l'ONG WWF. Parmi les autres entreprises engagées auprès de SBTi figurent également Danone, Sodiaal, etc.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Labellisées PME+

■ Le label **PME+**, décerné par la Fédération des Entreprises et des Entrepreneurs de France (FEEF), est une distinction attribuée à un cercle limité d'entreprises (autour de 200 labellisées en France), qui vient récompenser des efforts réguliers en termes d'impact environnemental. De multiples laiteries appartiennent à cette communauté : **Gaugry, Gillot, Laiterie Le Gall, Laiterie de Saint Malo, Le Petit Basque, LSDH, Marie Morin, Milleret, Perrin Vermot, Sill**.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Des entreprises à mission dans la filière laitière

■ Le terme « entreprise à mission » désigne en France les formes d'entreprise qui se donnent statutairement une finalité d'ordre social ou environnemental en plus du but lucratif. Au sein de cette communauté, le groupe **Danone** a été l'un des pionniers, en devenant en juin 2020 la première entreprise à mission cotée en bourse.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Deuxième au classement de Gaïa Research pour sa démarche RSE

■ Le classement **Gaïa Research** distingue chaque année les entreprises françaises présentant les meilleures performances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), parmi un panel de 230 entreprises cotées sur Euronext Paris. Dans le classement 2021, **Savencia** se classe en 2ème position dans la catégorie 'biens de consommation' pour son plan RSE Oxygen.

[POUR EN SAVOIR +](#)

A la pointe de la transition alimentaire

■ Lors du Sial 2022, le groupe **Olga** a reçu le prix **Own The Change** qui récompense les actions en faveur de la transition alimentaire. Pionnier de l'agriculture végétale et Bio, le groupe a investi dans l'éolien et la biomasse et dans une flotte de véhicules fonctionnant avec des carburants alternatifs et souhaite que 100% de ses actions aient un impact positif d'ici 2035.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Une laiterie pionnière dans la démarche HVE

■ Depuis avril 2021, **Cant'Avey'Lot** est devenue la première coopérative à certifier 100 % de ses adhérents en Haute Valeur Environnementale de niveau 3.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Enseignes responsables

■ Le label 'Enseigne Responsable' vise à évaluer le niveau de performance atteint par l'enseigne à l'aide d'un référentiel de performance établi par le collectif **Génération Responsable** et les parties prenantes associées. Plusieurs groupes de distribution alimentaire sont engagés dans cette démarche : **Casino, Intermarché et Metro**.

[POUR EN SAVOIR +](#)

La filière soutient la biodiversité et les alternatives non OGM

Protéines locales en alternative au soja importé

■ Avec l'appui de plusieurs partenaires (**Chambre d'Agriculture des Hauts de France, Noriap, Novial, Metex Nøovistago, Innovafeed**) encadrés par **Earthworm Foundation**, et plusieurs fournisseurs pilotes dont la coopérative **Lact'Union** pour les produits laitiers, le groupe **Lidl** a mis en place en 2021 des filières de production animale, pour remplacer le soja importé par des protéines végétales, telles que le pois protéagineux, la féverole, la luzerne. L'objectif est d'obtenir un remplacement à 100% pour l'alimentation des vaches laitières.

[POUR EN SAVOIR +](#)



Préservation du bocage et ombre pour les vaches laitières

■ En partenariat avec le **Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin**, la coopérative laitière **Isigny Sainte-Mère** a lancé en 2021 un plan d'actions en faveur de la préservation et du reboisement des haies bocagères. En complément des aides locales au reboisement, la coopérative subventionne ses associés-coopérateurs à hauteur de 3€ par mètre linéaire d'haie bocagère replantée.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Du soja 'made in France' pour les vaches laitières

■ **Carrefour** et le groupe **Avril** se sont associés depuis 2016 pour lancer une filière soja 100% origine France.

[POUR EN SAVOIR +](#)

■ En parallèle, depuis 2019, avec le soutien de **Danone**, des éleveurs laitiers de l'**OP 3 Vallées** se sont lancés dans la culture du soja en Normandie. Une trentaine d'éleveurs sur une surface de 100 d'hectares étaient concernés en 2021.

[POUR EN SAVOIR +](#)

La filière produit et utilise de l'énergie verte

Une laiterie équipée de la plus grande centrale solaire thermique de France

■ L'usine **Lacto Serum France** (groupe **Lactalis**) située près de Verdun (Meuse) a démarré en 2021 la construction de la plus grande centrale solaire thermique de France. Cette alimentation en chaleur renouvelable permettra au site de réduire de 11% sa consommation de gaz et de 10% ses émissions de CO₂.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Transformation du lait et panneaux solaires

■ De nombreuses laiteries se sont équipées de panneaux solaires au cours des dernières années pour réduire leur empreinte carbone. C'est notamment le cas de la **Laiterie Gillot** implantée à Saint Hilaire de Briouze (61), qui a installé, en 2022, 1 200 panneaux solaires sur le toit de ses installations, soit une surface de 5 000 m², qui assure 11% de la consommation énergétique du site.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Recourir à des biocombustibles

■ Avec le soutien de l'**Ademe**, du **Feder** et des **Régions**, de nombreux opérateurs laitiers se sont équipés au cours des dernières années en chaudière à biomasse pour diminuer leur dépendance aux énergies fossiles importées et réduire leur empreinte carbone : **Bel**, **Chavegrand**, **Ermitage**, **Eurial**, **Ingredia**, **Lactalis**, **Laïta**, **Laiterie Saint-Père**, **Paul Dischamp**, **Nestlé**, **Savencia**, **Sill**, **Sodiaal**, **Triballat Rians**, etc.

Electricité verte produite à partir d'effluents

■ Plusieurs centaines d'exploitations et de coopératives produisent de l'énergie verte à partir de la méthanisation. Située en Touraine, la **Coopérative de Verneuil** s'est dotée depuis 2015 d'un méthaniseur qui valorise les effluents de la laiterie et des élevages des coopérateurs. Sont ainsi produits de l'électricité (2 000 MWh/an, soit la consommation annuelle de 450 foyers), de la chaleur (utilisée par la fromagerie de la coopérative) et des fertilisants agricoles.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Valorisation du lactosérum en biogaz

■ Depuis 2015, la fromagerie **Baechler**, basée à Le Temple sur Lot (47), est autonome à 100% en gaz pour produire de la vapeur destinée à la pasteurisation du lait. Moyennant un investissement de 1,1 million €, elle s'est dotée d'une nouvelle station de méthanisation qui valorise 4 à 5 millions de litres de lactosérum et 4 millions de litres d'eaux blanches pour produire 290 000 m³ de biogaz par an.

[POUR EN SAVOIR +](#)



LA DIVERSITÉ DES EXPLOITATIONS VA S'ACCENTUER. AUTOUR DU MODÈLE FAMILIAL QUI CONSTITUE LA NORME ABSOLUE ACTUELLE, VONT SE DÉVELOPPER DES GRANDS ÉLEVAGES EN FERMAGE ET DES EXPLOITATIONS DE PLUS PETITE TAILLE.”

Coopérative laitière

LE DÉFI DE LA DIVERSITÉ ET DE L'OUVERTURE

La France Laitière de 2030 affirmera sa diversité de l'amont à l'aval. Les spécificités régionales s'exprimeront davantage. Ceci amènera l'interprofession à mettre en valeur la diversité des modèles, et à valoriser, en relation avec les collectivités, les dispositifs et initiatives dans les régions : programmes alimentaires territoriaux, soutien à l'élevage et aux services associés, orientation des aides directes aux territoires, projets de collaboration inter-filières.

La diversité constitue l'identité même de la filière laitière française

Au cours des dernières années, la France Laitière a conforté sa diversité par l'innovation, à l'amont (variété des modèles d'exploitation), au niveau de la transformation (variété des intervenants, arrivée de nouveaux acteurs), à l'aval (nouveaux formats de distribution), en termes de segmentation (lait de pâturage, lait non OGM, offre locale) et au niveau de l'organisation de la filière (contractualisation, rôle des OP). En parallèle, les spécificités régionales se sont affirmées. **Cette diversité permet de développer la résilience de la France Laitière** et son adaptation à la variété des contextes et à leur évolutivité.



IL FAUT OPTER POUR UN LANGAGE DE VÉRITÉ, COMMUNIQUER ET MONTRER CE QUE L'ON FAIT. NOUS SOMMES FINALEMENT TRÈS PROCHES DES ATTENTES DU CONSOMMATEUR, NOTAMMENT POUR LA TAILLE DES FERMES LAITIÈRES.”

Producteur laitier

Demain, davantage de variété de l'amont à l'aval

- Une variété des modèles d'exploitations en termes de structure, de taille et d'activité. Une plus grande diversité de profils d'exploitants.
- Une diversité des modèles de transformation, avec le maintien de formats de tailles petites et intermédiaires.
- Une diversité de l'offre en réponse aux attentes des consommateurs et à l'évolution de leur comportement.
- Une diversité croissante des canaux de distribution (en ligne, vrac, paniers,...) à côté des circuits traditionnels (GMS, crèmeries...) qui se renouvelleront et se combineront.
- Une probable polarisation des consommateurs en fonction des revenus, mais également davantage de diversité de comportements alimentaires.

La filière laitière se vit dans les territoires

Avec des écosystèmes de liens et de services qui vont se maintenir (ou disparaître) ; **la résilience de la filière se construira aussi très fortement dans et avec les « écosystèmes » locaux, territoriaux, des régions et des collectivités.**

CHANTIERS

Accompagner la diversité de la France Laitière de l'exploitation à la distribution, valoriser la diversité régionale

■ **Accompagner la diversité croissante des exploitations laitières et communiquer sur cette diversité** : fermes de taille modérée, fermes de grande taille – 200 vaches laitières et plus -, spécialisées ou de polyculture-élevage, fermes 3.0, place des activités complémentaires à l'élevage laitier, productions énergétiques, vente à la ferme.

■ **Accompagner la diversification des canaux de distribution** ; adapter les produits, les process, les emballages à ces canaux (notamment le drive, la vente en ligne, le vrac,...).

■ **Créer un environnement favorable à l'innovation et à la création de l'amont à l'aval**. Développer les expérimentations avec les écoles, les universités, les instituts et centres de recherche. Mettre en place et faire connaître les incubateurs, les bourses d'innovation. Réaliser un « carnet de campagne » sur les innovations et coopérations originales dans la filière.

■ **Accompagner et préparer la territorialisation des politiques**. Dans chaque région, viser des écosystèmes laitiers viables à l'échelle de micro-territoires. Les services à l'élevage, et parfois la collecte, ne seront pas disponibles partout demain. Il conviendra de lier certains appuis (prêts, soutiens) à la viabilité dans le temps du territoire (éviter l'isolement de fermes ou d'atelier de transformation).

■ **Développer des relations durables avec les collectivités régionales, locales...**, travailler en subsidiarité avec les CRIEL.



LE PRINCIPAL ENJEU DE LA FILIÈRE LAITIÈRE EST LE DÉVELOPPEMENT DE LA TRANSPARENCE SUR LES PRATIQUES, QUE CE SOIT AU NIVEAU DE LA PRODUCTION, MAIS AUSSI DE LA TRANSFORMATION ET DE LA DISTRIBUTION.

Industriel laitier privé

Poursuivre l'ouverture de la France Laitière vers ses partenaires et parties prenantes, mettre en place des stratégies d'alliance avec les filières végétales et animales

■ **Développer des synergies avec les filières végétales dans les territoires** chaque fois que cela est pertinent et possible. Ces coopérations sont essentielles pour construire une filière plus écoresponsable et autonome.

■ **Améliorer la valorisation de la viande issue du troupeau laitier**. Se rapprocher / approfondir le travail avec les acteurs industriels qui utilisent de la viande de troupeaux laitiers. Mieux intégrer la filière viande dans les dispositifs collectifs notamment régionaux.

■ **Développer les synergies avec les autres filières laitières (de brebis et de chèvre)**. Dans plusieurs territoires, les services à l'élevage sont et peuvent être partagés.

■ **Poursuivre l'ouverture et associer les nouvelles parties prenantes aux progrès et aux projets de la France Laitière** (aux échelles nationale et locale, en liaison avec les ONG, les associations et les acteurs locaux concernés).

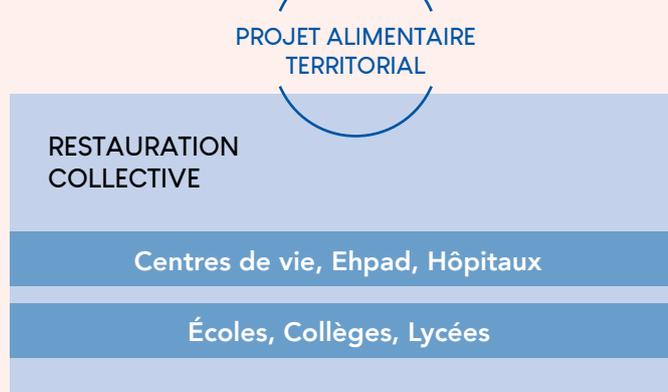
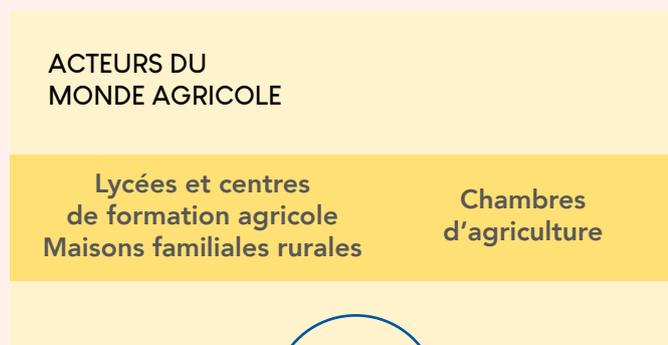
UN ÉCOSYSTÈME LAITIER TERRITORIAL EN PLEINE ÉVOLUTION

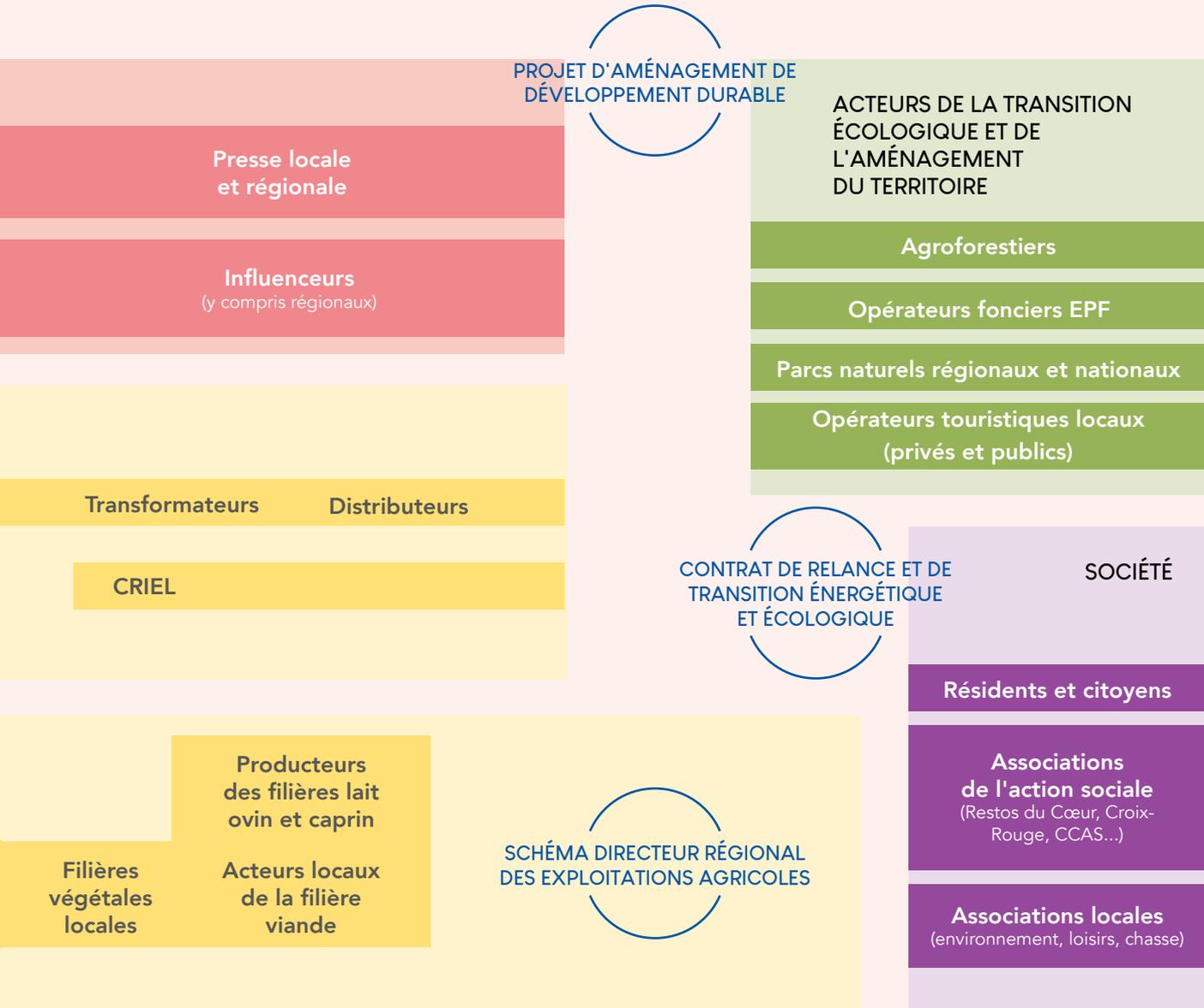
Le schéma propose une représentation des acteurs et des principaux dispositifs qui se déploient aux échelles territoriales (EPCI, Régions).

Un écosystème laitier résilient nécessite une certaine robustesse aux aléas, des capacités d'adaptation qui se conçoivent mieux collectivement. Une plus grande variété de modèles et d'activités, permettent également de « mitiger » les expositions aux aléas et d'accompagner les acteurs.



La résilience se construit à l'échelle des territoires, par des liens, des contrats et des conventions. Dans les zones de montagne, par exemple, les liens entre acteurs sont très étroits, se développent de manière transversale, en écosystème et en réseaux, intégrant une diversité d'activités autour de la filière lait et des activités saisonnières. Les parties prenantes avec lesquelles et pour lesquelles les acteurs de la filière travaillent et échangent se diversifient, au regard des enjeux des transitions énergétiques et écologiques, alimentaires, du développement et de l'aménagement des territoires.





FOCUS

INNOVATIONS

Les échanges citoyens à tous les niveaux

L'agriculture sur les réseaux sociaux

■ En moins de 10 ans, les agriculteurs ont investi la toile et se sont emparés des médias sociaux pour faire entendre leur voix. Selon l'étude Agrinautes réalisée en 2020, plus de 2 agriculteurs sur 3 sont connectés. La majorité ne produit pas de contenu, mais **les agriculteurs publient de plus en plus**. Plusieurs réseaux ont émergé et des agriculteurs stars des réseaux sociaux partagent leur quotidien, leurs réflexions et leurs innovations.

POUR EN SAVOIR + :

Quelques contributeurs ou réseaux de contributeurs (liste non exhaustive) : [#ici La Terre](#), [AgriDemain](#), [Océane Balland](#), [Gaël Blard](#), [Adrien Bluat](#), [Christelle Bousquet](#), [Brunot Cardot](#), [Marc-Antoine Dumoulin](#), [Etienne Fourmont](#), [FranceAgriTwitos](#), [Lucie Gantier](#), [Romain Riera](#), [Antoine Thibault](#) alias [Agriskippy](#), [Cédric Viallemonteil](#)

Renforcer le dialogue entre les agriculteurs et les citoyens

■ Créée en 2012, **Agriculteurs de Bretagne** est une démarche de communication collective fédérant les idées et les initiatives qui renforcent l'image positive de l'agriculture bretonne. En 2022, elle regroupe 3 450 adhérents individuels et 170 entreprises partenaires, et bénéficie du soutien de 250 communes. Elle organise tous les ans au mois de juin une journée de rencontre intitulée **Tous à la ferme !** qui réunit 20 000 participants sur une vingtaine de fermes.

POUR EN SAVOIR +

De nouveaux usages au lait

Substituts de plastique à base de protéines laitières

■ Implantée dans la Loire depuis 2014, **Lactips** élabore 2 000 tonnes de polymères naturels et biodégradables par an à partir de protéines du lait (caséines). Ces polymères servent à la fabrication d'emballages hydrosolubles, utilisés notamment pour les pastilles de lave-vaisselle.

POUR EN SAVOIR +

Textile à base de protéines laitières

■ En partenariat avec le **CNIEL** et le **CETI** (Centre Européens des Textiles Innovants), le créateur de mode **Mossi Traoré** a conçu en 2022 une collection, en utilisant du lait impropre à la consommation. Certaines protéines du lait, les caséines, peuvent, en effet, après traitement, constituer une fibre utilisable pour constituer un textile naturel et biodégradable.

POUR EN SAVOIR +

Les parties prenantes au cœur des projets des entreprises

Co-construction multi-partenaire d'une démarche RSE

■ En plein cœur du Berry, la laiterie familiale **H.Triballat Rians** a mis en place en 2021 une démarche RSE, engagée en faveur de l'environnement, du bien-être humain et animal, en collaboration avec les **9 organisations de producteurs** (OP) livrant la laiterie et les associations de protection animale **WWF, CIWF** et **LPO**.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Construire l'avenir en consultant les consommateurs, les éleveurs et ses salariés

■ **Paysan Breton** a lancé, fin 2021, une grande consultation auprès des consommateurs-citoyens, de ses éleveurs et salariés, baptisée 'Avancer ensemble au nom du bon', visant à construire un futur toujours plus durable pour la marque et ses produits.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Organiser sa RSE en partenariat depuis 10 ans avec une ONG

■ En octobre 2022, le groupe **Bel** célèbre ses dix ans de partenariat avec **WWF France** pour lutter contre le changement climatique et préserver la biodiversité. Ce partenariat couvre l'ensemble de l'activité du groupe Bel, en incluant celle des éleveurs laitiers qui le livrent. Parmi les progrès obtenus sur le terrain, à noter que 99% des fermes partenaires de Bel pratiquaient le pâturage fin 2021 et que 64% des fermes ont réalisé un bilan carbone.

[POUR EN SAVOIR +](#)



L'indispensable travail avec les autres filières : des projets, des chantiers en synergie

Complémentarité Plaine-Montagne et foin de luzerne

■ Des producteurs de céréales implantés en Limagne contractualisent depuis 2017 avec **Limagrain** pour produire du foin de luzerne séché au sol. Limagrain transporte ensuite ce foin auprès de producteurs de l'**AOP Saint Nectaire**, qui ont commandé à l'avance du foin auprès de l'ODG.

POUR EN SAVOIR +

Une ferme expérimentale pour valoriser la viande issue du troupeau laitier

■ Depuis le 1er octobre 2019, l'**Institut de l'Élevage** gère la **Ferme expérimentale de Mauron** (56), qui mène des essais d'engraissement sur des animaux issus du cheptel laitier, avec le soutien du **CNIEL** et d'**INTERBEV**. L'ambition du projet est de créer et de structurer de nouvelles filières de valorisation des veaux et des jeunes bovins laitiers.

POUR EN SAVOIR +

Des outils communs au service des filières de ruminants

■ Les synergies entre filières de ruminants se déclinent à l'échelle des territoires depuis des décennies, au travers de fournisseurs et prestataires communs, des **laboratoires interprofessionnels**, de structures d'appui communes telles que la **CNE** et l'**Idèle**, et l'activité de certains **CRIEL** qui opèrent sur plusieurs filières. Ces interconnexions se consolident régulièrement au travers de la création d'outils communs, à l'instar de **CAP'2ER®** pour l'évaluation environnementale des élevages bovins en 2013, adaptés ensuite aux filières caprine (2020) et ovine (2021), de **Boviwell** en 2018 dans le domaine du bien-être animal ou bien de l'application **Déclic Travail** dédiée à l'organisation du travail en élevage en 2020.

Échanges paille contre effluents d'élevage

■ Les échanges paille-lisier ou paille-fumier entre polyculteurs et éleveurs sont des pratiques courantes. Pour faciliter ces échanges, de nombreuses Chambres d'Agriculture et des instituts techniques fournissent des informations et des calculatrices pour évaluer les équivalences entre paille et fumier ou lisier. A titre exemple le site d'Arvalis : www.paille-fumier.arvalis-infos.fr

Agroforesterie et élevage laitier

■ L'agroforesterie est bénéfique sur le plan environnemental (infiltration de l'eau dans les sols, valorisation des excédents de fertilisant, apport de matière organique au sol, habitat pour la faune, abris du bétail...). Elle s'avère particulièrement adaptée aux systèmes herbagers (découpage de paddocks, ombrage, etc.) et peut constituer un placement à long terme via l'exploitation du bois à maturité. Pour ces différentes raisons, se lancent dans l'agroforesterie de multiples **éleveurs laitiers** et **Chambres Agricultures** dans les différentes régions françaises : Bretagne, Grand Est, Hauts de France, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, etc.



Vers la diversification des canaux de distribution

Drive au sein de la laiterie

■ **Lact'Union** a mis en place en 2022 un drive ouvert au grand public. Les consommateurs commandent sur www.lactuniondrive.com puis retirent les articles à un horaire déterminé sur le site de la laiterie localisée à Abbeville (80).

POUR EN SAVOIR +

Digitalisation des ventes alimentaires

■ Depuis 2020, le e-commerce alimentaire bat des records de croissance. Si le drive reste encore dominant en France, les livraisons à domicile ont explosé avec le confinement. Plusieurs groupes de distribution alimentaire ont décidé de s'allier avec des prestataires de la livraison rapide (Carrefour avec Uber Eats et Cajoo, Casino avec Deliveroo, Gorillas et Frichti, Système U avec Uber Eats) pour répondre à une demande nouvelle de consommateurs en quête d'instantanéité.

POUR EN SAVOIR +

Magasins Bienvenue à la ferme !

■ Créée en 1988 par le service des **Chambres d'Agriculture, Bienvenue à la ferme !** est un réseau visant à faire connaître l'agriculture du grand public. En 2022, il regroupe 8 000 agriculteurs proposant des produits fermiers et un accueil à la ferme (restauration, nuitée, activités de découverte).

Via la société **Fermes & Co** fondée en 2021, le label Bienvenue à la ferme ! s'est doté d'un réseau de magasin en circuit court. En 2022, il comptait 5 points de vente. 12 ouvertures sont annoncées en 2023.

POUR EN SAVOIR +



LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ



Le défi de l'attractivité des métiers, du maintien de l'activité laitière et du renouvellement des générations et des actifs s'impose à tous

Point critique des enquêtes et des travaux, il s'agit du sujet prioritaire et conditionnel à la mise en œuvre de la vision 2030. L'ampleur des départs en retraite, le risque de déprise laitière et la compétition sur la main d'œuvre concernent tant la production que la transformation.

Ce chantier, complexe, nécessite de manière urgente un travail collectif, pour identifier les leviers et les dispositifs utiles et innovants, les expérimenter et les évaluer. Cet enjeu ne concerne pas que la filière laitière ou les filières agricoles. Selon la Dares et Pôle Emploi, 6 métiers sur 10 étaient en forte tension en 2019, contre 1 sur 4 en 2015. D'autre part, ce sujet croise de multiples problématiques : attractivité des territoires, mobilité, image des métiers, mais aussi changement de la relation au travail, notamment chez les jeunes générations.

Notre réflexion doit donc passer par une meilleure compréhension des profondes mutations qui se jouent sur la question de l'emploi, notamment **les aspirations des jeunes et la recherche de modèles d'organisation et de travail adaptés aux attentes sociales et sociétales**. Il s'agit de définir les modèles d'élevage laitier, les schémas économiques, humains et organisationnels en mesure de concilier rentabilité, acceptabilité sociétale et attentes des futurs installés, en intégrant le cas échéant la diversification de leurs activités.

Cet exercice ne pourra pas se faire uniquement à l'échelle de la filière laitière, mais bien **en partenariat avec les autres secteurs d'activité et les Pouvoirs Publics, au sein de chaque territoire**.

La formation initiale et continue ainsi que les dispositifs d'accompagnement des professionnels jouent un rôle majeur pour intégrer pleinement

les enjeux de viabilité et les pratiques nouvelles, les leviers de résilience et de compétitivité. Une concertation entre les acteurs de la formation et de l'emploi et ceux de la filière laitière s'avère donc indispensable pour assurer le renouvellement des générations et des actifs.

Le diagnostic est connu :

- Un manque de visibilité générale des métiers du lait ; et une (totale) méconnaissance des métiers de la production et de la transformation dans les zones non rurales,
- Un déficit chronique d'effectif dans de nombreuses formations menant aux métiers du lait (lycées agricoles, ENIL, CAP crémier-fromager, etc.),
- De nombreux freins à l'installation en élevage : préjugés, montant élevé du capital à investir, décalage entre les aspirations du porteur du projet et l'offre des cédants,
- De nombreux freins à l'exercice des métiers du lait : insuffisance du revenu, pénibilité, astreinte, conditions de vie familiales (travail du conjoint, etc.), isolement et difficultés à trouver les services adaptés (vétérinaires, techniciens machines à traire, frigoristes...pour beaucoup d'éleveurs), freins à la croissance des éleveurs « conquérants » (acceptabilité des ateliers de grande taille, dépendance des besoins de la laiterie, etc.),
- Un besoin d'évolution des formations, compte tenu des évolutions technologiques (automatisation, digitalisation, etc.), de contraintes (sanitaires, environnementales, administratives, etc.) et de besoins (management dans les exploitations) grandissants,
- Une inadéquation territoriale entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi.

CHANTIERS

Reconstruire une attractivité des métiers pour faire face aux besoins (renouvellement des actifs)

■ **Mettre en valeur et faire connaître l'ensemble des métiers du lait.** Avoir un discours renouvelé sur les engagements de la filière en matière de transition écologique, de BEA... pour renouveler/moderniser l'image de la filière et faire sens auprès des jeunes générations.

■ **Faciliter l'immersion des jeunes et des adultes en reconversion dans le monde agricole et de l'élevage,** ajuster les partenariats avec l'Education Nationale, la

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et les acteurs de l'emploi en ce sens.

■ **Améliorer les conditions de travail de l'éleveur et des salariés.** Définir progressivement un socle des conditions de travail dans la filière (amont / aval). Développer les dispositifs de remplacement locaux des éleveurs et les financer.

Innover pour faciliter l'installation et la transmission des exploitations et des entreprises laitières

■ **Expérimenter à grande échelle les nouvelles formes de portage de capital et du foncier, faire évoluer la fiscalité rurale.** S'inspirer d'autres schémas de transmission européens. Adapter les conditions de reprise et de prêts pour les futures exploitations.

■ **Intégrer la diversité des projets professionnels et de vie dans l'accompagnement des futurs installés,** faciliter la concrétisation de projets de vie, d'installation ou de reprise. Bâtir des partenariats avec les collectivités territoriales dans ce domaine.

■ **Faire évoluer le statut des exploitants pour éventuellement permettre des carrières plus courtes et des « entrées » et « sorties » plus faciles.** Atténuer les spécificités agricoles en matière de couvertures sociales, de façon à faciliter les passerelles avec les autres secteurs d'emploi.

■ **Favoriser les écosystèmes territoriaux favorables à l'élevage** (lait et viande) en partenariat avec les collectivités, en renforçant notamment le maillage géographique des vétérinaires et des services d'élevage.

Redéfinir, avec les acteurs de la formation initiale et continue et de l'accompagnement des professionnels, les compétences nécessaires pour intégrer les enjeux de demain et les pratiques nouvelles

■ **S'engager auprès des acteurs de la formation professionnelle initiale et continue pour construire des parcours adaptés à la diversité des métiers (salariés, exploitants, ...) en adéquation avec les besoins de la filière en termes de compétences.** Renforcer le contenu des formations sur certaines compétences de plus en plus prégnantes (ex : management RH, gestion économique...pour les exploitants).

■ **Mettre en avant les dispositifs de certificats de qualification professionnelle et certificats de spécialisation existants.**

■ **S'engager avec les acteurs de la formation et du conseil pour faire évoluer le contenu des formations et l'accompagnement des professionnels pour intégrer pleinement les enjeux de viabilité et les pratiques nouvelles.**

L'ENJEU DU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

La filière laitière fait face à un défi majeur de recrutement dans l'ensemble de ses maillons. La question du renouvellement des générations touche la plupart des secteurs et des régions agricoles. Pour la filière laitière, les besoins concernent plus particulièrement l'élevage et la transformation.

Pour les éleveurs, entre 40 et 50% des chefs d'exploitation partiront en retraite dans les dix ans, et certains quitteront le métier auparavant (changement de projet de vie, orientation vers d'autres valorisations agricoles).

Le niveau de renouvellement et d'installation actuel s'avère très insuffisant pour compenser les départs anticipés. A ce contexte s'ajoutent l'augmentation des coûts d'exploitation et l'affaiblissement de l'offre de services nécessaires à l'élevage laitier (collecte, services vétérinaires...) dans de multiples territoires. Le rythme de diminution du nombre d'exploitations est donc désormais plus rapide que dans bien des pays d'Europe du Nord. Le faible poids de la main-d'œuvre salariée, notamment dans les grandes exploitations, pourrait se transformer en handicap dans la poursuite des gains de productivité du travail et l'accompagnement des restructurations.

Les besoins de recrutement annuel dans les métiers de la transformation laitière (80 000 ETP) sont de l'ordre de 3 000 par an. Les formations spécifiques (écoles de laiteries) peinent à recruter, certains métiers sont actuellement en tension critique : chauffeur laitier, technicien de maintenance, conducteur de ligne, etc. De même, à l'aval, certains métiers de la distribution et de la RHF sont en tension majeure : chef de rayon, cuisinier, magasinier, ...

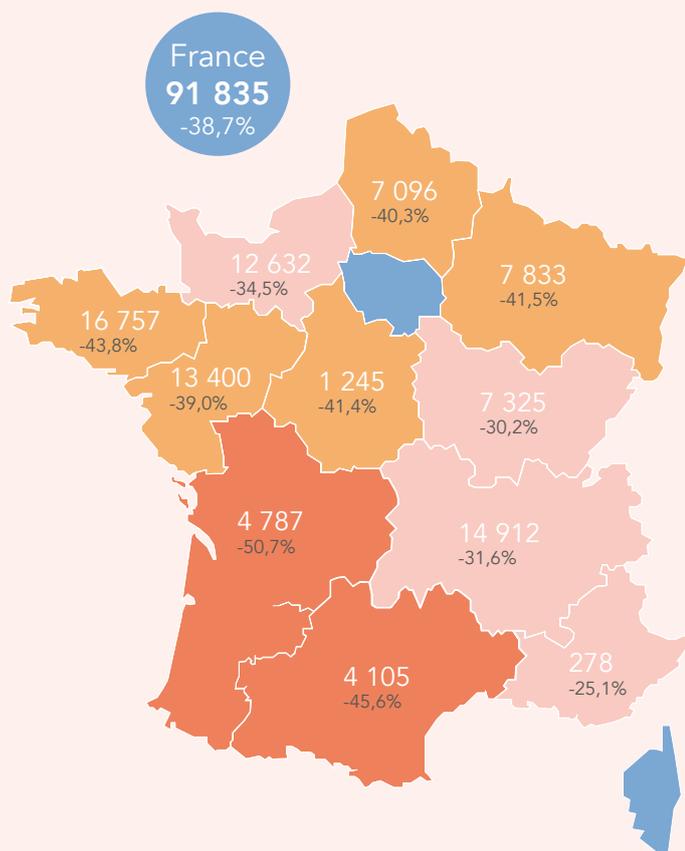
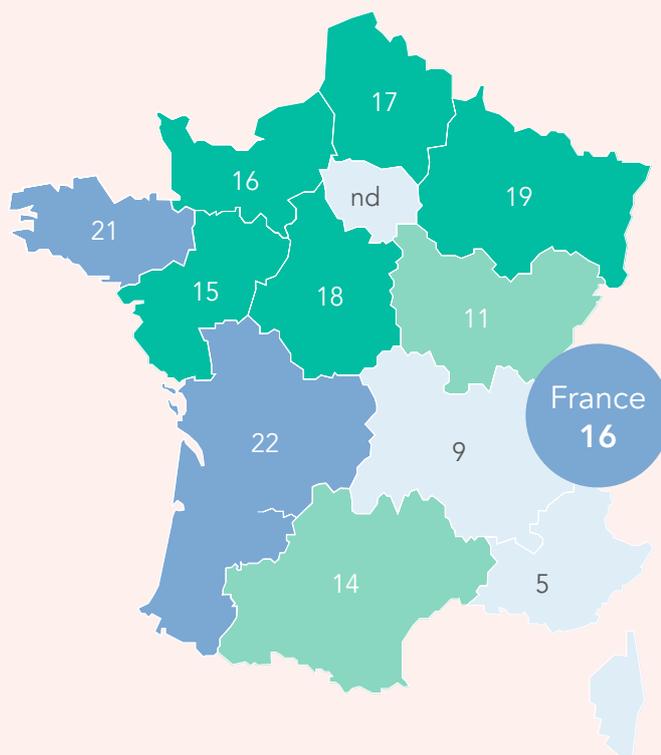
Les régions à forte densité laitière présentent, en règle générale, des taux de chômage relativement bas, et une très forte compétition pour la main d'œuvre. **La bataille de l'attractivité est engagée**. Certaines filières mettront en place des mesures exceptionnelles (logement, salaire plus attractif, ticket essence...).

La concurrence entre productions agricoles au sein des exploitations est un autre facteur majeur, qui renforce l'exigence d'une gestion de la forte volatilité de la rentabilité de la production laitière. Pour permettre des investissements plus lourds et financer les restructurations, des réponses (contractualisation, mécanismes assurantiels ou de stabilisation du revenu, fiscalité) devront être apportées, sous peine de voir se multiplier les arbitrages individuels défavorables à la production laitière, et la place de la France Laitière régresser sur la scène européenne.

Les projections tendanciennes de la situation démographique actuelle laissent entrevoir une diminution du nombre de chefs d'exploitation de 4,3% par an d'ici 2030, soit une baisse globale de près de 40% sur l'ensemble de la période. Toutes les régions seraient concernées, mais la réduction devrait s'avérer plus soutenue en Occitanie, en Nouvelle-Aquitaine et en Bretagne. Elle s'opérerait, au contraire, un peu plus lentement en Normandie, en Bourgogne-Franche-Comté et en Auvergne-Rhône-Alpes.

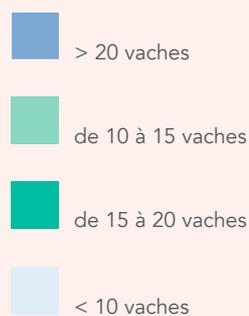
La production de lait par vache (rendement laitier) ne progresse pratiquement plus depuis quelques années. En conséquence, le maintien de la production laitière nationale dans les années à venir nécessiterait de stabiliser le nombre de vaches laitières. Compte tenu de la baisse tendancielle du nombre des chefs d'exploitation, le maintien du cheptel laitier de 2021 supposerait que le nombre de vaches par coexploitant (actuellement de 40) augmente de 16 d'ici 2030 à l'échelle nationale, voire davantage dans certaines régions telles que la Bretagne ou la Nouvelle-Aquitaine.

Cette perspective semble très improbable, compte tenu de la progression constatée de l'ordre de 8 vaches par exploitant entre 2010 et 2019. Dans ce contexte, **seule une rupture tendancielle, marquée par une nette accélération du rythme d'installation en production laitière** (2 000 par an depuis une décennie), permettrait d'éviter un scénario de baisse de la production laitière à l'échelle nationale d'ici 2030.



▲ Nombre de vaches à reprendre par chef d'exploitation de 2030 pour stabiliser le cheptel laitier régional de 2021 selon des projections tendancielles

Source : Institut de l'Élevage



▲ Nombre de chefs d'exploitation (et coexploitants) en 2018

Source : Institut de l'Élevage

et évolution relative d'ici 2030 selon les projections tendancielles



Initiatives et expérimentations pour l'installation

Du lait UHT pour soutenir l'installation

■ **Yéo frais** et la **Chambre d'Agriculture de Haute Garonne** ont lancé en 2021 la marque de lait UHT **La Brique Rose**, qui valorise le lait 15% au-dessus du prix national. Cette rémunération additionnelle contribue à alimenter un fonds destiné à aider l'installation de jeunes producteurs.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Fonds d'accompagnement à l'installation

■ Les caisses du **Crédit Agricole** de Charente Périgord, Charente-Maritime Deux-Sèvres, et Touraine Poitou, ainsi que plusieurs coopératives de Nouvelle-Aquitaine (**Alicoop, Caveb, de Faye sur Ardin, de la Sèvre, Natéa, Océalia, Terra Lacta**), sont partenaires de **Soléo Développement**, un fonds créé en 2014, qui prend des participations financières dans les exploitations d'élevage ou apporte des cautions bancaires à l'occasion d'une transmission, d'une installation. Une cinquantaine de dossiers, principalement en production bovine lait et viande et en production caprine ont déjà été accompagnés.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Une aide régionale à l'installation de 2 500 €

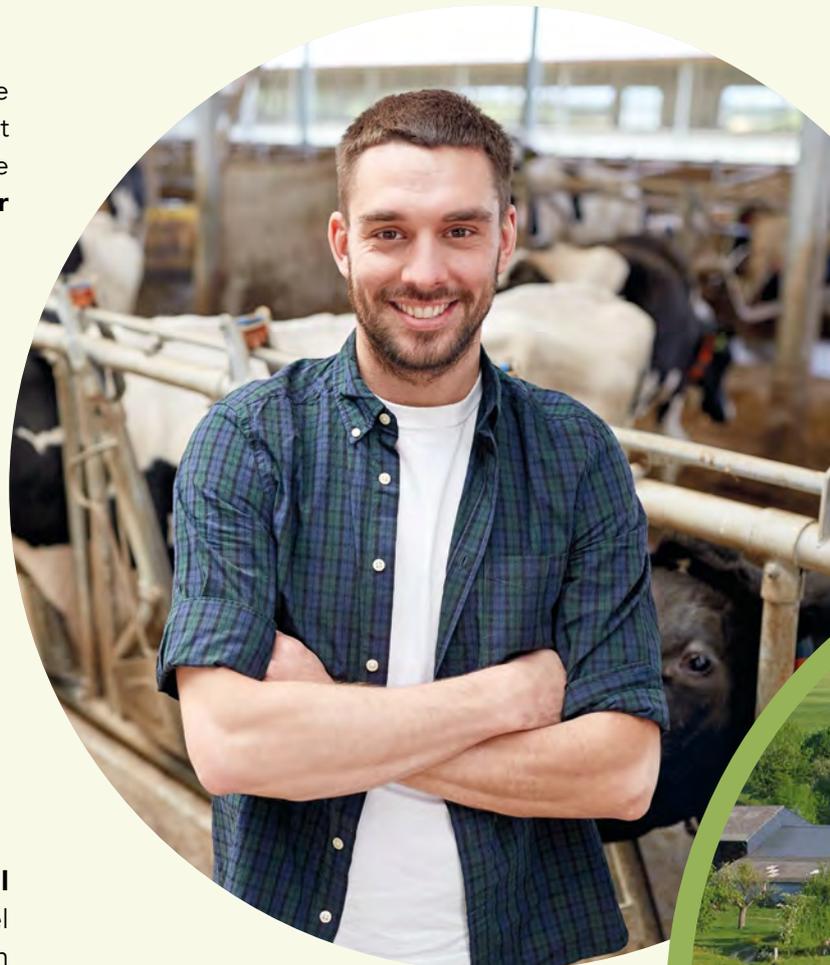
■ Fin 2022, le **CRIEL Alpes Massif Central** annonce qu'il versera 2 500 € à chaque nouvel installé dans le cadre de sa charte d'avenir bovin lait. Le chèque est destiné en priorité à financer des prises de congés, un accompagnement en ressources humaines pour apprendre à gérer des salariés et des actions sur la qualité du lait.

[POUR EN SAVOIR +](#)

10 000 € pour les jeunes éleveurs

■ La **Sodiaal Box** est un dispositif d'aide créé par **Sodiaal** en 2014 qui apporte aux jeunes installés une aide financière de 10 000 €, un appui technique et humain, ainsi que l'attribution de volumes de lait supplémentaires jusqu'à 300 000 litres. 500 jeunes éleveurs ont déjà bénéficié du dispositif. Ce programme d'aide représente actuellement un montant annuel de 1,6 million €.

[POUR EN SAVOIR +](#)



Les acteurs facilitent l'accès au foncier et la transmission-installation

Fonds national de portage du foncier

■ La **Safer** créée en 2022 un fonds national de portage pour faciliter l'installation des jeunes agriculteurs. Ce fonds permet de différer sur une durée de 10 à 30 ans l'investissement foncier. Une première enveloppe de 65 M€ est allouée au fonds en 2022.

POUR EN SAVOIR +

Favoriser l'accès au foncier pour des projets agricoles durables

■ Créée en 2020, le **Printemps des Terres** est une société à mission, qui acquiert des terres agricoles pour les louer à long terme auprès d'agriculteurs agissant en faveur de l'environnement, de la biodiversité et de l'atténuation du changement climatique. Cette initiative est notamment soutenue par **BNP Paribas** qui apporte 200 millions € à la structure sur la période 2022 à 2025.

POUR EN SAVOIR +

Transformer des fermes laitières pour faciliter leur transmission

■ **Eloi** est une société à mission d'intérêt général créée en 2020, qui aide à installer des agriculteurs dont le projet contribue à la transition écologique. Elle facilite la mise en relation de cédants avec des candidats à l'installation. Eloi structure plusieurs lots à partir de l'exploitation pour coller aux projets des candidats en dimension et en prix. Une vingtaine d'exploitations localisées actuellement dans l'Ouest sont actuellement référencées sur le site.

POUR EN SAVOIR +



IL CONVIENT DE VEILLER À L'AUTONOMIE FONCIÈRE DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES. DÈS QU'UNE EXPLOITATION EST À L'AISE EN TERMES DE FONCIER, ELLE GAGNE EN RÉSILIENCE VIS-À-VIS DES ALÉAS CLIMATIQUES ET VIS-À-VIS DES ÉVOLUTIONS DE PRIX DES ALIMENTS DU BÉTAIL."

Coopérative laitière

Faciliter l'accès à des terres à des paysans engagés dans une agriculture de proximité

■ **Terre de Lien** est une entreprise d'investissement solidaire, qui acquiert des terres agricoles grâce à des dons pour les louer à des paysans engagés dans une agriculture de proximité, biologique et à taille humaine. En 2021, 250 exploitations couvrant 7 000 hectares étaient ainsi gérées par Terre de Lien.

POUR EN SAVOIR +



Des dispositifs pour améliorer les conditions d'exercice des métiers

Prise en charge de 50 % du coût de remplacement des éleveurs

■ Implantée dans l'Aubrac, la coopérative **Jeune Montagne** a créé un groupement d'employeurs, composé en 2022 de 6 salariés, qui assure le remplacement des éleveurs sociétaires de la coopérative. 50% du coût de remplacement, dans la limite de 25 jours par an, est directement pris en charge par la coopérative.

POUR EN SAVOIR +

Fonds de solidarité pour soutenir le remplacement des agriculteurs

■ **Lidl** a prélevé en mars 2021, 5 centimes sur chaque produit vendu à la marque **Saveurs de nos régions** pour abonder un fonds de solidarité visant à financer des journées de remplacement pour les agriculteurs. 300 000 € ont ainsi été collectés, soit l'équivalent du financement de 4 000 journées.

POUR EN SAVOIR +

Soulager les éleveurs et éleveuses pendant la traite

■ **ADF Milking** a développé en 2021 un exosquelette de 2,3 kg adaptable à la morphologie de chaque éleveur ou éleveuse, qui réduit les efforts et la fatigue pendant la traite.

POUR EN SAVOIR +

Service de remplacement dédié à prix modéré

■ Depuis 2014, les éleveurs de l'**ODG Epoisses** bénéficient au sein de la **Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or** d'un service de remplacement *ad hoc* à prix modéré et disposant d'un personnel formé au cahier des charges de l'AOP et aux exigences sanitaires. Ce service est financé par les entreprises de transformation de Côte-d'Or.

POUR EN SAVOIR +

De nouvelles approches pour former les jeunes

Une expérience pédagogique inédite dans les lycées agricoles

■ En partenariat avec la **DGER**, le **CNIEL** a mis en place depuis 2021 le **Challenge France Terre de Lait des lycées agricoles**. Il consiste à faire réfléchir et s'investir un groupe d'étudiants en BTSA autour d'une exploitation laitière pour mettre en avant une action mise en place par l'éleveur (installation, technique particulière...), rendant sa ferme plus durable. Dans cet exercice pédagogique de terrain, les étudiants observent et analysent en quoi cette action s'inscrit dans la démarche de responsabilité sociétale de la filière laitière « France Terre de Lait ».

POUR EN SAVOIR +

Une formation pour devenir salarié en élevage laitier en 18 semaines

■ La **Maison Familiale Rurale (MFR) de la Ferté Macé (61)** a mis en place, fin 2021, un CQP de salarié en élevage laitier. Cette formation qualifiante permet de maîtriser en 18 semaines tous les gestes clés pour s'occuper en toute sécurité de vaches laitières. Des initiatives similaires sont proposées dans plusieurs régions françaises.

POUR EN SAVOIR +

La filière accueille et intègre de nouveaux profils

Programme d'intégration de réfugiés par le travail

■ Au travers d'un partenariat mené entre **Envergure**, l'**OFII** et le **Conseil Départemental du Val d'Oise**, **Lactalis** a signé en 2018 un contrat de professionnalisation avec 10 réfugiés. Cette action a donné aux deux femmes et huit hommes formés et recrutés en alternance l'opportunité de se créer une nouvelle vie et une nouvelle carrière.

[POUR EN SAVOIR +](#)



L'ORGANISATION DU TRAVAIL CONSTITUE LE SUJET N°1 POUR DEMAIN. TRAVAILLER 7 JOURS SUR 7 AVEC UNE PERSPECTIVE QUE CELA DURE 40 ANS N'EST PAS ACCEPTABLE SOCIALEMENT."

[Coopérative laitière](#)



IL EST IMPORTANT DE VEILLER À UNE MEILLEURE INTÉGRATION DES NOUVEAUX PROFILS NON ISSUS DU MILIEU AGRICOLE."

[Producteur laitier](#)

Intégration d'autistes sévères par le travail en entreprise

■ Depuis 2014, l'usine **Novandie** à Auneau (28) accueille douze salariés autistes sévères qui résident dans une unité de vie installée sur la commune. D'autres sites du groupe Andros localisés en Nouvelle-Aquitaine et dans les Hauts-de-France reproduisent désormais cette démarche.

[POUR EN SAVOIR +](#)



POUR ATTIRER DES GENS DANS LA FILIÈRE, IL FAUT LES RÉMUNÉRER CONVENABLEMENT. IL EST DONC IMPORTANT DE RETROUVER DES NIVEAUX DE MARGES DANS LES DIFFÉRENTS MAILLONS DE LA FILIÈRE, DE LA PRODUCTION À LA DISTRIBUTION, QUI PERMETTENT DE RÉMUNÉRER CONVENABLEMENT. AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU LAIT SUPPOSE DE RÉSOUDRE LE DÉFICIT DE VALEUR DU LAIT."

[Coopérative laitière](#)



L'ouverture de la filière et de ses métiers au grand public

Graines d'agriculteurs

■ **Graines d'agriculteurs** est un concours établi depuis 2011 par **Jeunes Agriculteurs** qui récompense les agriculteurs les plus innovants dans leur domaine. L'objectif est de valoriser les bonnes pratiques des jeunes et les faire connaître auprès du grand public.

POUR EN SAVOIR +

Expériences de gaming sur la ferme agricole

■ Les simulateurs agricoles sont devenus des incontournables dans l'univers des jeux vidéo. Envie de diriger une ferme, d'assurer la maintenance des machines et tracteurs, de surveiller les animaux, les missions sont multiples. Ils font vivre la réalité à des publics souvent urbains, mais sont également appréciés par les premiers concernés, à savoir les agriculteurs. Courant 2022, pas moins d'une demi-douzaine de jeux de ferme sur Android et iOS étaient disponibles.

POUR EN SAVOIR +

L'aventure du vivant

■ Le **Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire** a lancé en 2019 un site internet à destination des jeunes, intitulé **L'aventure du vivant**, décrivant l'ensemble des formations de l'enseignement agricole, les métiers associés et les établissements concernés. Un site internet très dynamique, élaboré en partenariat avec **Folios**, une application du **Ministère de l'Éducation Nationale**, et l'**Onisep**.

POUR EN SAVOIR +

Promouvoir le savoir-faire des crémiers-fromagers et des fromagers à la coupe

■ Le **CNIEL**, la **FCA**, la **FCD** et la **FFF** ont organisé en 2022 le 3ème Challenge des produits laitiers qui récompense les points de vente, **GMS** et crémiers-fromagers, proposant une offre exceptionnelle de fromages et de produits laitiers en termes de qualité, de diversité et de théâtralisation. Cinq lauréats par catégorie de points de vente (Hypermarché, Supermarché, Crèmerie) sont primés chaque année.

POUR EN SAVOIR +

Faire découvrir les coulisses de l'agriculture

■ Les **Terres de Jim** est la plus grande fête agricole en plein air d'Europe. Elle est organisée chaque année depuis 2014 par **Jeunes Agriculteurs** dans une région différente. Sur trois journées sont accueillis 100 000 visiteurs qui peuvent découvrir les producteurs locaux et leur savoir-faire.

POUR EN SAVOIR +

Transparence et tourisme industriel

■ De multiples laiteries ont déployé au cours des dernières années des couloirs de visite pour faciliter la visite de leurs installations auprès du grand public. Dans ce cadre, en partenariat avec l'office de tourisme **Cœur de Flandre**, l'usine de **Danone** à Bailleul (62), l'un des principaux sites de fabrication de yaourts et de crèmes desserts en Europe, est visitable depuis 2022 par le grand public.

POUR EN SAVOIR +

À la rencontre des écoliers, collégiens et lycéens

À la découverte de l'élevage laitier pour les élèves de primaire

■ A l'initiative du **CRIEL Alpes Massif Central**, des éleveurs laitiers interviennent depuis 2015 dans les classes de cycles 2 et 3 (CP au CM2) pour évoquer la vie de la vache, le métier d'éleveur au quotidien, les bienfaits du lait, les procédés de transformation en produits laitiers. Plus de 12 000 enfants ont déjà bénéficié de l'animation.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Faire découvrir le lait et les produits laitiers en milieu scolaire

■ Créée en 1995, **Picardie Lait** est une association de producteurs de lait picards, agréée par le **Ministère de l'Éducation Nationale**, qui propose aux établissements scolaires des animations pédagogiques et ludiques autour du lait et des produits laitiers. 600 animations permettant de sensibiliser 16 000 enfants sont réalisées par an.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Graines d'éleveurs du Vercors

■ **Graines d'éleveurs du Vercors** est une association créée en 2017 par le **syndicat interprofessionnel du Bleu du Vercors** et le **Parc naturel régional du Vercors**, qui regroupe une trentaine de jeunes âgés de 6 à 18 ans passionnés par les métiers de l'agriculture et soucieux de préserver la biodiversité de leur territoire, notamment le gypaète barbu et la vache Villard-de-Lans. L'ambition de l'association est d'inciter les jeunes à rester et à s'installer sur le territoire du Vercors.

[POUR EN SAVOIR +](#)



LE DÉFI DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DE LA VALORISATION



Plusieurs phénomènes complexes vont peser dans les prochaines années sur l'économie de la filière laitière : tout d'abord car immédiats et probablement durables, le choc énergétique qui affectera tous les maillons de la filière (production, collecte, transformation, mise en marché...), puis les tensions majeures sur certains intrants en termes de disponibilité, de hausse des coûts pour l'alimentation animale, mais aussi certains emballages. Les enjeux liés à la ressource en eau se poseront également plus fortement (coût direct croissant, arbitrage entre types et modes de cultures, impact sur les pratiques, dont le pâturage). Les dynamiques de la demande pourraient ensuite présenter des configurations très différentes entre marchés nationaux et internationaux : des marchés matures en Europe et globalement autosuffisants, et des besoins croissants dans les autres régions du monde, notamment dans le bassin méditerranéen ; cette situation pouvant à la fois se traduire par une stagnation des volumes vendus en France et en Europe (voire une diminution avec les effets inflationnistes touchant la consommation des classes moyennes et une guerre des prix) et une hausse des prix payés à l'international (pour la poudre de lait, le beurre, ...). Enfin, l'ampleur des restructurations à venir, découlant de multiples facteurs (forte inflation, départ en retraite de nombreux actifs, contexte d'attractivité réduite de la filière...) nécessitera de plus hauts niveaux de performance volume/coût pour les acteurs restants.

Les enjeux

La capacité de la filière à être davantage **performante** apparaît particulièrement cruciale, sachant que les dispositifs de soutien ne compenseront que partiellement les phénomènes précédents et viseront également à accroître cette performance. L'équation de la performance doit donc associer protection et **création de valeur** (à tous les maillons de la chaîne), **compétitivité** (coût et hors coût ; innovations, notamment technologiques et organisationnelles) et viabilité (pertinence des investissements dans le temps face aux aléas). Compte tenu de l'importante hétérogénéité des situations économiques, notamment en fonction des types de production et de valorisation, des territoires, mais aussi des performances individuelles, il n'y a pas

« une seule » équation, mais plusieurs leviers à mettre en œuvre de manière adaptée. Globalement, il s'agit de faire progresser les performances et la compétitivité prix de l'offre française pour maintenir voire gagner des parts de marché, sachant que la compétitivité hors prix (qualité, image, ...) reste notre atout majeur. Le renforcement de la compétitivité de la filière passera par un soutien accru à l'innovation et aux investissements de l'ensemble des acteurs du secteur. Face à ce constat et aux incertitudes des prochaines années, **il apparaît essentiel de progresser dans plusieurs domaines :**

- **Être en capacité de produire des volumes suffisants pour répondre à la demande nationale, européenne et internationale.** Afin d'être en mesure de relever les ambitions alimentaires de 2030, il est indispensable d'étudier et de proposer les schémas d'organisation des filières laitières les mieux adaptés aux ambitions de performance que nous nous serons fixées.
- **Prendre en compte et travailler sur tous les leviers d'amélioration à moyen et long terme de la rémunération et de la performance,** notamment des éleveurs laitiers : maîtrise des charges et des coûts des intrants, services agroenvironnementaux, place de la valorisation énergétique, évolution de la fiscalité, aides directes. Dans ce domaine, chaque maillon de la filière est concerné : productivité, fiscalité, évolution des charges, coût du travail...
- Le prix du lait payé au producteur reste la condition de viabilité de la filière. Dans ce domaine, le CNIEL joue un rôle d'éclairage économique et facilite le dialogue entre les collègues. La filière laitière doit **travailler, en parallèle, sur les équilibres de long terme, notamment pour définir les modèles de « fermes laitières » résilientes** et rentables de 2030 et les dispositifs d'adaptations aux cycles de prix et aux crises récurrentes. En outre, la filière laitière doit être attentive aux équilibres de valorisation de l'offre, entre un marché intérieur PGC caractérisé par une croissance modérée des prix et un marché des matières premières et des produits laitiers industriels très volatil.

CHANTIERS

Créer et protéger la valeur de demain : assurer la compétitivité prix et hors prix au sein de chaque maillon de la filière dans un contexte de tensions et de ressources rares

■ **Orienter les soutiens des pouvoirs publics vers l'ensemble, dans toute leur diversité, des systèmes représentatifs de la France Laitière** (petites et grandes exploitations, petites et grandes entreprises).

■ **Améliorer la performance des acteurs économiques sur un territoire donné** (benchmark, échanges de bonnes pratiques). Contribuer à réduire les disparités de performance sur un bassin laitier donné, à

conditions de production similaires. Rendre accessibles les outils d'aide à la décision et d'amélioration de la performance (les nouveaux services et conseils aux exploitations laitières).

■ **Promouvoir les dispositifs et outils permettant d'atténuer la volatilité des prix et l'exposition aux risques** (assurances récoltes, marché à terme, etc.).

Construire les schémas viables pour les entreprises de production laitière, en intégrant le cas échéant une diversification de leur activité

■ **Accompagner la diversité croissante des exploitations laitières** (tous modèles de fermes).

■ **Accompagner la diversification des nouvelles sources de revenus complémentaires** (valorisation énergétique, tourisme, services écosystémiques...) et adapter

en conséquence l'organisation (structuration des exploitations laitières, champ d'activités des entreprises de l'aval).

■ **Sortir les éleveurs de leur isolement pour leur permettre de tirer parti des dispositifs existants** (écosystèmes locaux pour faire progresser la performance, la résilience...).

Redéployer la France Laitière vers les potentiels de l'export de demain

■ **Associer l'image de durabilité et de qualité de la France Laitière à l'image forte des produits dans les stratégies exports collectives.** Valoriser les engagements France Terre de Lait.

■ **Repositionner les produits laitiers français sur les marchés européens,** travailler sur quelques produits vecteurs forts (comté, raclette, reblochon, beurre d'origine, crème fraîche...) en lien avec le plaisir, la gastronomie française.

■ **Conforter les débouchés des produits laitiers français sur les marchés premium dans les pays tiers.**

■ **Préparer la filière à accompagner une demande forte notamment des pays du Bassin méditerranéen et d'Afrique** (dans un contexte de tensions alimentaires, voire de famines, marchés solvables mais risqués) dans le respect des filières locales et des cultures alimentaires dans une perspective d'export durable.

■ **Travailler sur les innovations produits et packaging** pour la restauration, les ingrédients culinaires, les ventes sur le pouce... pour les marchés développés (premium et standards).

Des initiatives pour gagner ensemble la bataille de la compétitivité et de la valeur

Gains économiques et environnementaux via des échanges de parcelles

■ Start-up lancée par un agriculteur de la Marne en 2016, **Echangeparcelle.fr** est une plate-forme proposant des mises en relation entre agriculteurs pour échanger leurs parcelles. L'objectif est un gain économique et environnemental significatif par la réduction des temps de déplacements et de travail. Des initiatives similaires ont été lancées depuis, notamment la plate-forme **labonneparcelle.safer.fr** par la **Safer Grand Est** en 2020.

POUR EN SAVOIR +

Valoriser les données tout au long de la chaîne alimentaire

■ **Numagri** est une association créée en 2020 qui contribue à organiser et développer la standardisation des données agricoles, de l'amont agricole à la première commercialisation, en passant par la production. Dans le respect de l'intérêt général de l'ensemble des filières agricoles, et tout en tenant compte des standards existants, il s'agit de favoriser la création de valeur par le développement de cas d'usage répondant aux attentes des acteurs de l'agriculture, des filières et des consommateurs. L'association regroupe des acteurs de l'amont (**APCA, La Coopération Agricole, FNSEA, JA...**), des filières (**CNIEL, Intercéréales, Interfel, Terres Univia**) et la **Fondation Avril**.

POUR EN SAVOIR +

Sécuriser la rémunération des éleveurs par des partenariats multipartites

■ Pour sécuriser la rémunération des producteurs de lait qu'elle collecte, l'entreprise **Laiterie Saint-Denis-de-l'Hôtel** basée en région Centre-Val de Loire s'appuie sur des contrats tripartites impliquant la distribution. Plus de 70% des volumes commercialisés en 2021 par LSDH sont ainsi écoulés via des partenariats avec **Système U, Carrefour, Auchan, Aldi, Lidl...** qui misent sur la segmentation et la valorisation notamment éthique et/ou environnementale.

POUR EN SAVOIR +

Mutualiser des moyens en production biologique fermière

■ Créé fin 2014, **Invitation à la ferme** est un réseau de fermiers Bios et indépendants, qui regroupe, en 2022, 44 exploitations et 230 personnes (fermiers et salariés). Chaque ferme transforme son lait sur place en yaourts, fromages ou glaces, qu'elle commercialise en circuit court et prioritairement en local dans un rayon de 80 km. Pour gagner en compétitivité, les ingrédients et les packagings sont achetés de façon groupée par le réseau. L'élaboration des recettes et la gestion de la marque sont également réalisées au travers du réseau.

POUR EN SAVOIR +

Des outils pour transmettre les bonnes pratiques et les innovations

Encourager l'éco-innovation chez les étudiants en agro-alimentaire

■ Mis en place par l'**ENSAIA de Nancy** en 2000, le Trophée **Ecotrophelia** est un concours encourageant la création et l'éco-innovation alimentaire auprès d'équipes d'étudiants de formations supérieures scientifiques et/ou commerciales, afin de renforcer la compétitivité des entreprises agroalimentaires. Ce concours détient une dimension européenne depuis 2011.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Des vidéos inspirantes pour entreprendre

■ **CERFRANCE** propose via sa Web TV des dizaines de vidéos relatant des pratiques innovantes menées par des agriculteurs dans de multiples domaines.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Se former aux métiers de la transformation alimentaire et du lait par e-learning

■ Le réseau des **ENIL** a bâti depuis 2013 une plate-forme d'e-learning intitulée **Webalim**, qui propose fin 2022 plus 80 sessions de cours interactifs (dont 35 en anglais), afin de permettre à leurs étudiants, aux futurs professionnels et professionnels du secteur laitier de se former et de développer leurs compétences. Cette plate-forme bénéficie d'un soutien de la filière laitière (**Atla**), du **Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté**, du **FSE** et de la **Charte IAA**. La plate-forme va prendre une dimension européenne à partir de 2023.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Valoriser la terre et ceux qui travaillent par la connaissance et la reconnaissance

■ Fondé en 2019, **Hectar** est un campus agricole sur 600 hectares à Levis Saint Nom (78), visant à former les agriculteurs de demain pour faire face aux enjeux économiques, sociaux et climatiques. Depuis 2022, il comprend une ferme de 60 vaches laitières, fabriquant des yaourts.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Favoriser le benchmark technique chez les éleveurs

■ A l'initiative de la **Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire**, se déroule depuis 2014, à l'occasion du salon **Tech'Élevage** à la Roche-sur-Yon (85), le concours **Agreen Startup Tech'Élevage**, qui met en avant les solutions techniques des élevages de demain. Un moyen de valoriser les innovations, qu'elles soient au stade de prototype ou de produit à commercialiser. Trois lauréats sont primés lors de chaque édition.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Lait liquide connecté via la blockchain

■ Basée dans les Hauts-de-France, la coopérative **Prospérité Fermière** commercialise, depuis 2019, du lait liquide en bouteille plastique portant un QR code qui permet au consommateur de tracer la provenance du lait et de vérifier que son cahier des charges (alimentation non OGM des vaches laitières, 170 jours de pâturage, etc.) a bien été respecté. La démarche concerne 40 millions de litres de lait commercialisés par an. D'autres opérateurs ont lancé en 2022 des démarches équivalentes : **Carrefour** pour ses produits Bio à marque propre, **Savencia** pour son Coulommiers à la marque Cœur de Lion.

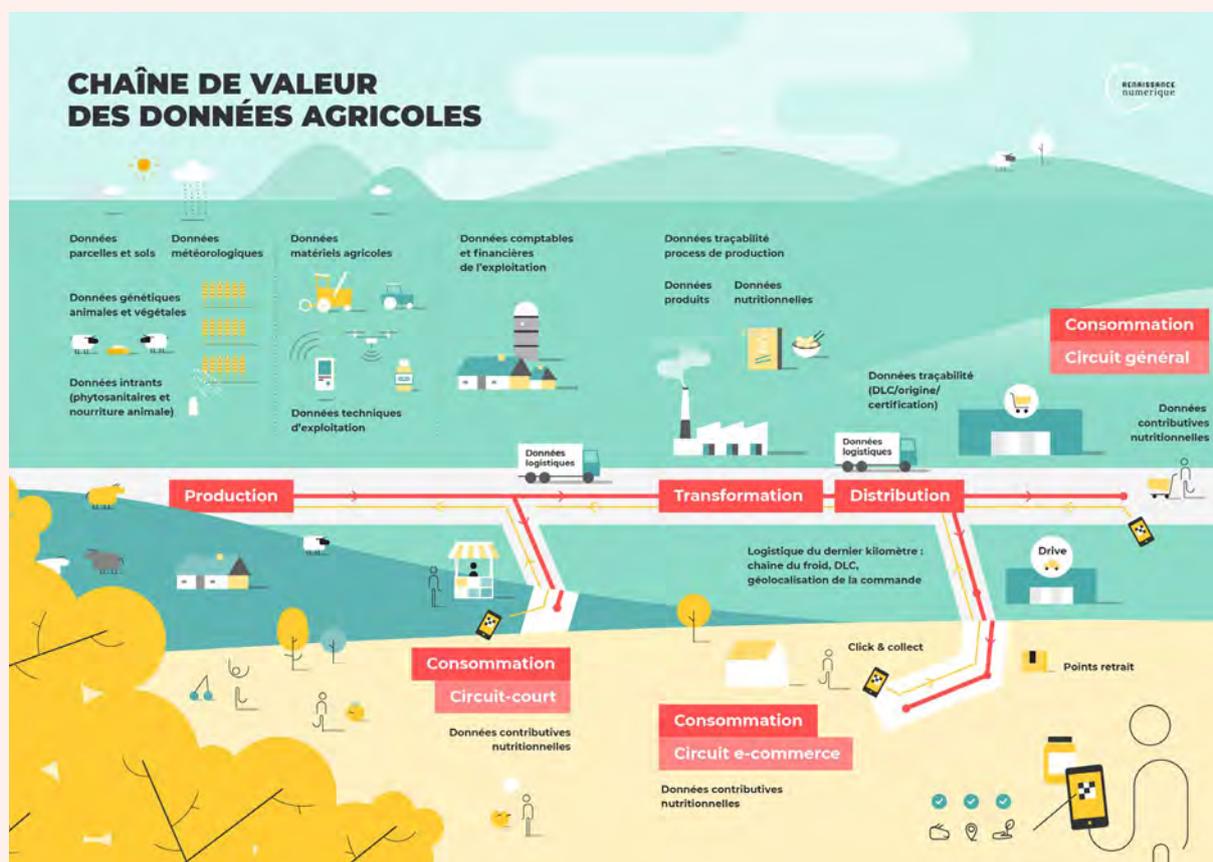
[POUR EN SAVOIR +](#)

LA FILIÈRE LAITIÈRE VALORISE LES DONNÉES

Des données de plus en plus nombreuses

On assiste depuis quelques années à une explosion du nombre de données agricoles et agroalimentaires, qui regroupent quatre types d'informations :

- Les données descriptives liées aux exploitations agricoles (données sanitaires, performance, alimentation, pratiques d'élevage, machinismes agricoles, cultures, identification, gestion),
- Les données de transformation,
- Les données liées aux informations qui soutiennent les échanges logistiques et commerciaux,
- Les données descriptives des produits mis sur le marché,
- Les données relatives à la consommation (panels).



Source : Renaissance numérique, « La valorisation des données agricoles, » 2018

Plusieurs grandes tendances vont amplifier la collecte massive de données dans les années à venir :

- La multiplication des **cahiers des charges** (HVE, Bio et autres SIQO, référentiels privés de type « sans OGM », etc.) ;
- L'adaptation aux **contraintes environnementales** qui implique un contrôle plus fin de l'utilisation des ressources (quotas sur la consommation d'eau, émissions de GES, etc.) ;

- Les **évolutions réglementaires** modifiant l'étiquetage des produits et pratiques (BEA, nutri-score, éco-score) ;
- Les **exigences des consommateurs** quant aux informations sur la composition des produits et les conditions de production (Yuka, ScanUp, etc.) ;
- Les **nouveaux canaux de distribution** privilégiés par les consommateurs (e-commerce et livraison notamment) génèrent de nombreuses données utilisées pour faire de l'analyse prédictive des tendances de consommation émergentes ;
- La démocratisation des **outils numériques connectés** (capteurs, satellites, tracteurs, drones, robots, imagerie, colliers, etc.).

Impacts des données sur la filière et les consommateurs

Cette masse de données ainsi générée fournit de précieuses informations sur les pratiques de production, de consommation, et permet l'identification des pistes d'amélioration et d'évolution des pratiques. D'autre part, elle favorise la confiance du consommateur grâce à la transparence et l'accès aux informations. **La maîtrise de l'accès aux données et leur valorisation représentent ainsi un bénéfice potentiel pour l'ensemble des acteurs de la filière.**

Les données supposent des capacités de **traitement** et de **valorisation** adaptées. La présence d'infrastructures informatiques et de data scientists capables de formaliser les questionnements stratégiques en problèmes statistiques, de traiter les données via un fonctionnement agile, d'instaurer une culture du data-driven au sein des acteurs constitue un enjeu majeur pour la filière à l'horizon 2030, couplée à la nécessité de disposer de données standardisées, c'est-à-dire collectées selon un langage commun et interopérables.

Le deuxième enjeu majeur pour la filière laitière est lié **à la maîtrise des usages des données** opérés par les différents acteurs et notamment le bénéfice qu'ils peuvent en retirer, du producteur au distributeur. En effet, **les données représentent**

un actif clé dans le mécanisme de création de valeur. La répartition équitable de cette valeur tout au long de la chaîne représente un enjeu commun pour les acteurs de la filière laitière, qui suppose : l'encadrement juridique des données, et la construction d'une gouvernance pérenne et coordonnée de l'infrastructure technologique accueillant les données et les faisant communiquer entre elles.

Côté consommateurs, l'accès aux données générées par la filière (sur la qualité du lait et des produits laitiers, les pratiques d'élevage et de fabrication...) pourrait **renforcer la confiance dans les produits consommés ou susciter des modifications du comportement d'achat.** La maîtrise de la qualité des données transmises au consommateur, ainsi que la sécurisation de leur circulation, et la collecte de données fiables et représentatives sur le comportement du consommateur sont donc essentielles.

Enfin, le traitement des données implique le respect de normes et de réglementations de plus en plus précises (le RGPD en vigueur en Europe par exemple) et évolutives, notamment au sujet des données issus d'objets connectés.

La gestion des données présente aussi un certain nombre de **risques et d'enjeux pour la filière** :

- Risque de **piratage** des données collectées,
- Risque **d'augmentation des inégalités entre les acteurs** dotés de moyens de traitement des données (grande entreprise) et les acteurs ne maîtrisant pas cette compétence (éleveurs),
- **Enjeu du partage équitable des profits de la numérisation** de l'agriculture et de l'alimentation entre les différents acteurs de la filière.

Diversification des activités et relais de croissance

Vaches laitières et carpes Koï

■ Située dans le Berry, la **Ferme de Scay** associe un troupeau de vaches laitières à l'élevage en étang de carpes Koï et de carpes « Amours Blancs ». Cette association est le fruit d'une réflexion tant écologique qu'économique : les effluents d'élevage après traitement (dilution, brassage, etc.) sont utilisés pour élever les poissons.

POUR EN SAVOIR +

Yaourterie mobile

■ **J'achète Fermier !** a lancé en 2019 un concept de yaourterie mobile installée dans des containers clé en main, permettant aux éleveurs de diversifier la valorisation du lait produit sur la ferme. Début 2022, 8 yaourteries mobiles avaient été vendues. L'entreprise escompte désormais diversifier son activité vers d'autres produits, notamment des crèmes desserts.

POUR EN SAVOIR +

Agriculteurs et logisticiens pour des colis de grande taille

■ Fondé en 2018, **Agrikolis** est un réseau de fermes relais pour des colis de plus de 30 kg. Il rend accessible la livraison de proximité au cœur de zones rurales et péri-urbaines. Fin 2022, 305 fermes, qui bénéficient ainsi d'une source de revenu complémentaire sans investissements, étaient engagées dans le dispositif. 1 000 colis sont actuellement remis par jour.

POUR EN SAVOIR +

Les acteurs s'engagent pour des services économes

Une alternative économique à la construction de fosse à effluents de grande taille

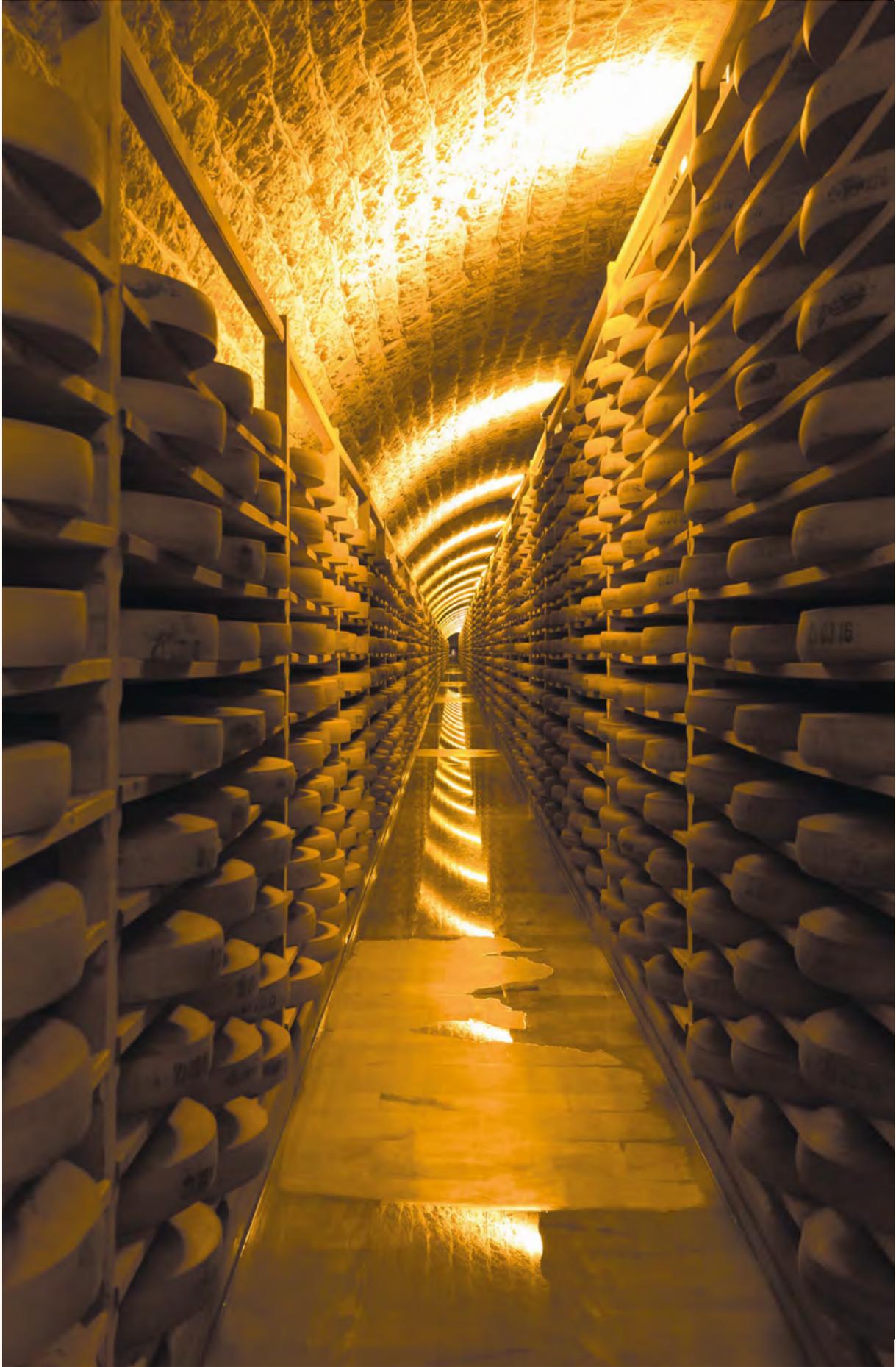
■ **Jur-Agro-Services** est une entreprise créée en 2021, qui propose un service inédit de séparation de phase du lisier à la demande (~3€ / m³). La phase liquide épurée de sa matière solide peut être épandue telle quelle et ainsi remplacer un engrais minéral classique. La phase solide peut être déposée dans des logettes, se substituant à de la paille à moindre coût. Elle peut également être compostée et ensuite épandue. Ce service permet, en outre, aux éleveurs d'éviter la construction de fosse à effluents de grande taille.

POUR EN SAVOIR +

Aide à l'achat d'alimentation

■ Pour faire face aux conséquences de la sécheresse et limiter les hausses tarifaires, des structures régionales mettent régulièrement en place des achats groupés de paille ou de foin. Ce fut notamment le cas pendant l'été 2022 de la **FDSEA Isère**. A l'image de **Terre Agri 63**, certaines structures proposent également l'achat groupé de fuel.

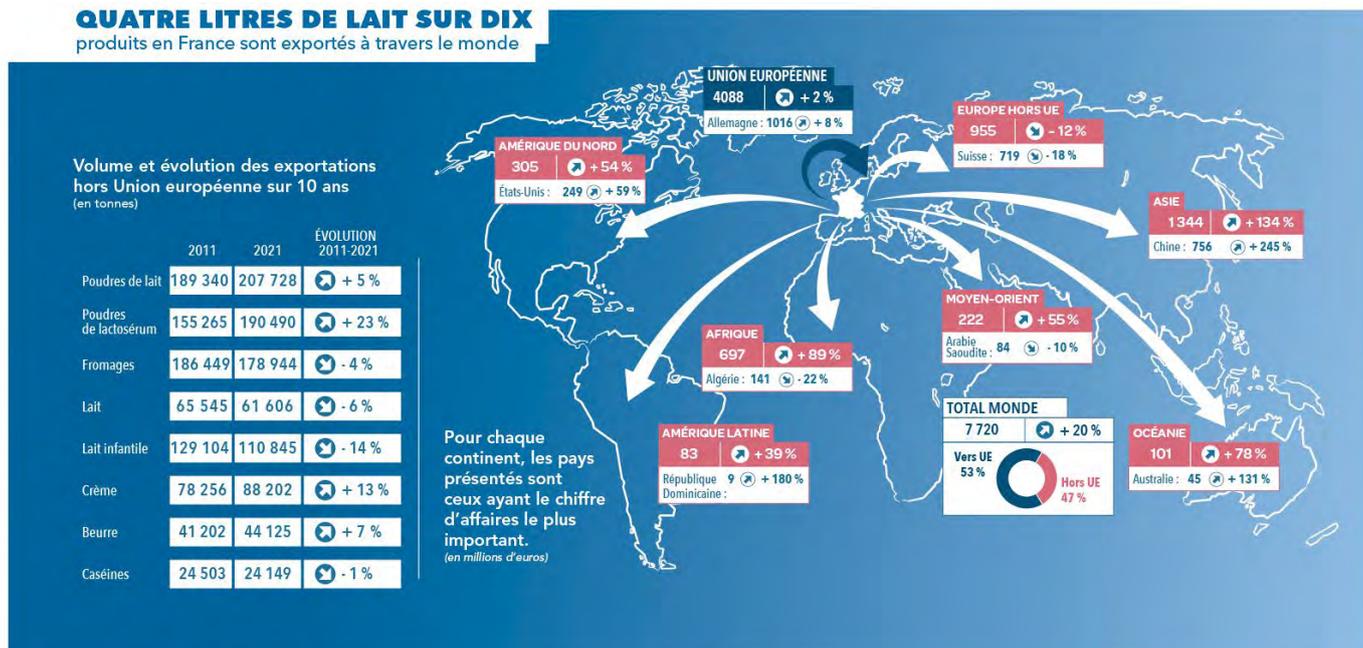
Des laiteries proposent également ce type de service. Depuis 2019, les **Fromageries Paul Dischamp** réalisent des achats groupés de fourrage pour pallier au contexte de sécheresses et le revendent à prix coûtant aux éleveurs.



LES POTENTIELS À L'EXPORT AUJOURD'HUI ET DEMAIN

L'exportation est un débouché essentiel de la filière laitière française. Elle concerne 40% du lait produit en France et une part parfois très importante du chiffre d'affaires de certains transformateurs. La France possède en outre une balance commerciale laitière structurellement excédentaire depuis plusieurs décennies, à 3,4 milliards EUR en 2021.

QUATRE LITRES DE LAIT SUR DIX produits en France sont exportés à travers le monde



Source : Eurostat

La pérennité des volumes et de la valeur exportés par la filière française est liée à plusieurs facteurs tels que les volumes produits, la compétitivité des produits nationaux mais également plus largement à l'offre et la demande au niveau mondial ainsi qu'à l'évolution des politiques commerciales.

Une perte de compétitivité au sein de l'UE27

Si le solde commercial français se maintient à un niveau élevé, il a cependant fortement évolué entre débouchés intra-UE et extra-UE.

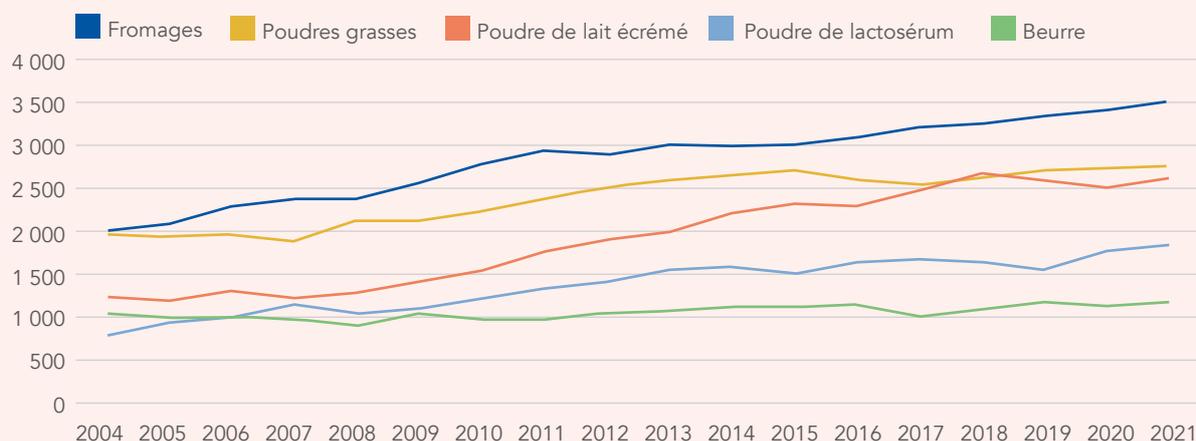
Sur 10 ans, la part des envois hors UE est passée de 30% à 40% dans le total des exportations, entre autres car les envois de beurre et de poudre de lait écrémé ont fortement augmenté sur pays-tiers. Dans le même temps, le solde vis-à-vis de l'UE27 ne cesse de décroître, les exportations ne progressant plus aussi rapidement que les importations. Une rupture est apparue en 2017, année où les prix de la matière grasse ont flambé. La dégradation du solde a été accentuée par la baisse des exportations de crème et la forte croissance des importations de fromages, en parallèle d'exportations fromagères stables.

Des opportunités sur le grand export, mais de nombreuses incertitudes

Si un développement progressif de la demande mondiale en produits laitiers est attendu dans les prochaines années, plus marquée dans les pays en développement, plusieurs incertitudes et défis pèsent cependant sur les évolutions du commerce mondial.

■ Évolution des échanges mondiaux de produits laitiers en milliers de tonnes

Source : CNIEL d'après TDM



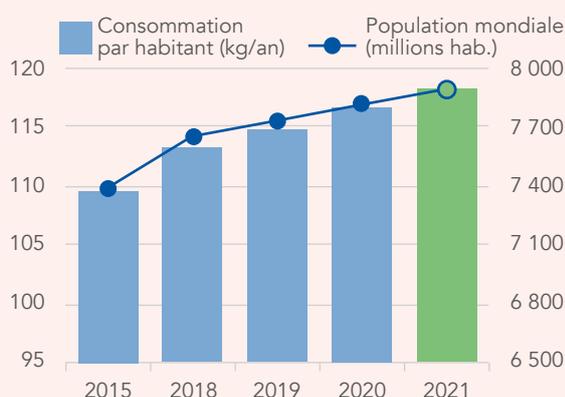
La consommation de lait dans le monde se fait majoritairement sous forme de produits frais ou peu transformés mais la production locale est limitante dans de nombreuses régions, faute de conditions pédoclimatiques adaptées. Les pays déficitaires sont de plus en plus importateurs malgré le développement de leur production. Moyen-Orient et Afrique du Nord, Chine et Asie du Sud-Est sont les zones les plus importatrices en plus des pays développés.

La consommation de produits laitiers progresse d'environ 2% par an du fait de la croissance de la population et d'une augmentation de la

consommation moyenne par habitant. Selon FAO-OCDE, la demande de produits laitiers devrait continuer de croître d'ici à 2031 à un rythme un peu inférieur à celui de la dernière décennie. Elle augmenterait davantage dans les pays à revenu intermédiaire (+350 g en équivalent lait liquide/an/hab.) que dans les pays à revenu élevé (+ 80 g/an/hab.) et les pays à faible revenu (+ 70 g/an/hab.). L'Asie devrait demeurer un moteur important de cette hausse avec une forte expansion de sa classe moyenne qui représentera 66% de la classe moyenne mondiale en 2030.

■ Évolution de la consommation de produits laitiers par habitant et de la population mondiale

Source : The World Dairy Situation 2022, Bulletin of the International Dairy Federation 518/2022



■ Taux d'autosuffisance en produits laitiers par région

Source : The World Dairy Situation 2022, Bulletin of the International Dairy Federation 518/2022

Region	2015	2021
Asie	90%	90%
Europe	111%	111%
Amérique du Nord	108%	111%
Amérique du Sud	101%	101%
Afrique	83%	85%
Amérique centrale	78%	78%
Océanie	309%	347%
Monde	100%	100%

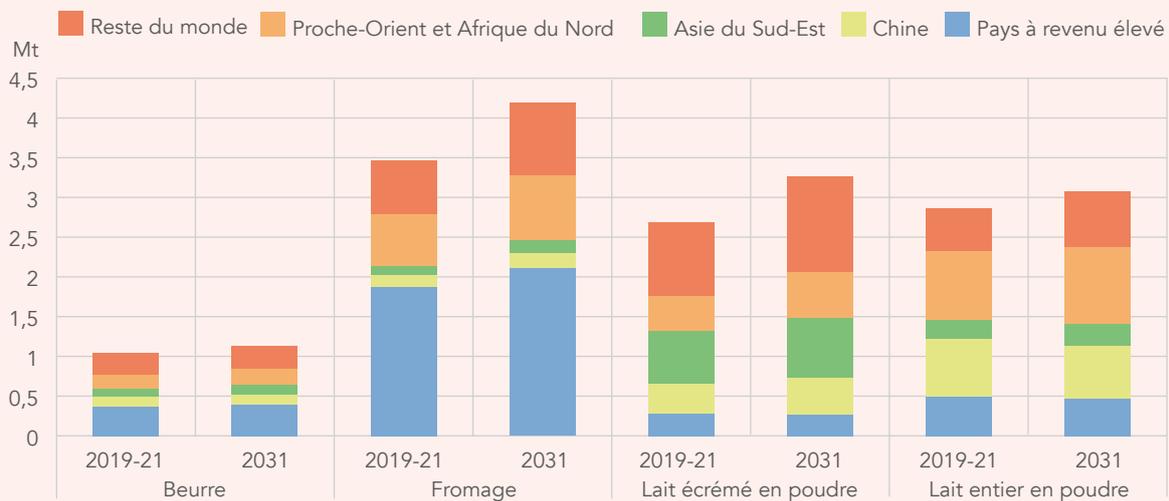
On peut cependant s'interroger sur la poursuite de la croissance des importations chinoises. La **Chine** est devenue premier importateur mondial de produits laitiers en 2011 et capte près du quart des volumes de produits laitiers échangés mondialement. Elle est également le 3^{ème} client de la France toutes destinations confondues. Tirées par la volonté du gouvernement chinois de réduire sa dépendance à l'étranger, la production nationale et la confiance des consommateurs locaux dans les marques chinoises progressent rapidement.

Le ralentissement des importations chinoises pourrait être compensé par une progression des achats des pays de l'ASEAN, zone qui affiche des taux de croissance de consommation de produits laitiers élevés et qui pourrait devenir la plus importante zone de croissance à l'export pour la France.

La place de l'**Afrique** dans les importations de produits laitiers reste posée. Ce continent, faiblement producteur, consommateur et importateur de produits laitiers pourrait devenir un enjeu majeur du commerce international, à travers les croissances économique et démographique à venir.

■ Importation de produits laitiers par région

Source : OECD/FAO (2022), "OECD-FAO Agricultural Outlook", OECD Agriculture statistics (database), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-out-data-en>



Des opportunités de croissance sur le marché mondial sont donc à attendre d'ici 2030, mais en concurrence frontale avec d'autres fournisseurs européens, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis notamment pour ce qui est des ingrédients et produits peu différenciés.

Du côté des bassins exportateurs, les évolutions à 10 ans ne sont pas aussi positives que pour la demande. Les échanges mondiaux (hors intra-UE) ne représentent que 8 à 9% de la production mondiale et le nombre de bassins excédentaires en lait à l'échelle internationale est réduit : l'offre sur le marché mondial est ainsi bien plus concentrée que la demande puisque 3 zones fournissent près de 70% des volumes

de produits laitiers échangés (hors commerce intra-UE) : Union européenne, Nouvelle-Zélande, États-Unis. La proportion atteint près de 80% en ajoutant Biélorussie, Australie et Argentine.

De nombreuses incertitudes pèsent sur l'évolution de la production, et donc du disponible exportable, dans plusieurs bassins. La Nouvelle-Zélande est aux prises avec des problématiques environnementales et sa production stagne depuis plusieurs années tandis que l'Australie fait face à des contraintes climatiques croissantes. L'Europe et la France pourraient donc, aux côtés des États-Unis et de l'Argentine, profiter de la croissance attendue de la demande mondiale en produits laitiers.

Si l'**Inde** demeure autosuffisante et peu connectée aux marchés internationaux, sa volonté de devenir un acteur majeur à l'exportation pourrait dans les années à venir déstabiliser le commerce d'ingrédients laitiers (poudres notamment). Mais cette présence sur les marchés ne devrait pas se faire sentir avant 2030.

Des politiques commerciales orientées par la géopolitique ?

Depuis 20 ans, faute d'accord global à l'OMC, les accords bilatéraux/régionaux se sont fortement développés et impactent fortement les flux de produits. Ainsi, l'accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) oriente les échanges de produits laitiers en Amérique du Nord, grâce à l'ouverture renforcée des marchés laitiers entre ces trois pays. Les nouveaux accords conclus entre le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, pourraient influencer sur les échanges de produits laitiers entre l'UE27 et son voisin britannique.

Enfin, la pandémie mondiale en 2020 et le conflit en Ukraine en 2022 entretiennent la dynamique de reflux de la mondialisation entamée dans les années 2010. La recherche d'autonomie et d'indépendance vis-à-vis du reste du monde pourrait se doubler d'une orientation du commerce et des investissements moins guidée par les coûts et les prix que par des alliances politiques. Le contexte actuel semble propice à une fragmentation de la mondialisation. Dans ce cadre, les échanges de biens et services tendent à se concentrer au sein de blocs constitués de pays amis, tandis que les flux commerciaux entre blocs d'intérêt politique divergent se réduisent. Si ce scénario venait à se produire, il conditionnerait fortement la cartographie des échanges de produits laitiers.



L'ASIE CONSERVE UN GROS POTENTIEL POUR LE DÉVELOPPEMENT DES EXPORTS DE PRODUITS LAITIERS DANS LES ANNÉES À VENIR, EN RAISON DE LA POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DE LA CLASSE MOYENNE. MAIS LA CONCURRENCE SERA FORTE SUR CETTE ZONE, QUE CE SOIT EN PROVENANCE DES ÉTATS-UNIS, DES AUTRES PAYS EUROPÉENS OU DE L'OCÉANIE.**

Coopérative laitière



LE DÉFI ALIMENTAIRE

La France Laitière affirme son rôle stratégique et social dans un contexte de fortes incertitudes et attentes nationales et internationales. **La France Laitière constitue un levier majeur de l'autonomie alimentaire nationale, européenne**, et un ciment dans les territoires en participant fortement à leur tissu social, économique et patrimonial ainsi qu'à leur identité.

Les atouts de la France Laitière et de ses produits laitiers permettent de répondre aux attentes des consommateurs (accessibilité prix, disponibilité, qualité sans compromis...), des mangeurs (plaisir, diversité, identité...) et des citoyens (respect de l'environnement, du bien-être animal, juste rémunération, éthique...) de manière transversale.



LA MISE À DISPOSITION D'INFORMATION AUPRÈS DU CONSOMMATEUR ET DES CLIENTS DE LA DISTRIBUTION VA S'AMPLIFIER DANS LES PROCHAINES ANNÉES ET NOUS IMPACTERA.

Industriel laitier privé

Plusieurs leviers sont nécessaires :

- Affirmer la place des produits laitiers dans les régimes alimentaires durables et les recommandations de demain.
- Renforcer les garanties en matière de santé globale en proposant des produits laitiers sains et aux procédés de fabrication transparents.
- Réaffirmer les valeurs nutritionnelles et les bénéfices santé de la variété des produits laitiers.
- Garantir l'accès pour tous à des produits laitiers variés et abordables.
- Montrer aux citoyens et consommateurs les preuves de nos engagements, expliquer les modes de production et de transformation de la filière laitière, et les contraintes associées (ex : changement climatique).



CHAQUE CONSOMMATEUR OPÈRE EN PERMANENCE DES ARBITRAGES, IL PRIVILÉGIE UN NIVEAU PREMIUM POUR TELS TYPES DE PRODUITS ET RECHERCHE DU PRIX SUR D'AUTRES FAMILLES DE PRODUITS.

Restauration collective

CHANTIERS

Répondre aux attentes des consommateurs, citoyens et mangeurs de demain : information et transparence

■ **Donner l'accès à une information détaillée pour chaque produit laitier** : nutrition, durabilité, bien-être animal... en fonction des cibles et des attentes.

■ **Développer des relations durables avec les relais d'opinion, influenceurs et prescripteurs** : santé, alimentation, éducation (enseignants, maison de santé, officines, mutuelles ...), pour assurer un relais informationnel auprès des publics.

■ **Communiquer de manière pro-active sur les pratiques de la filière** tout en affirmant son importance (économique, sociale, environnementale...) et ses progrès.

Affirmer la place des produits laitiers dans les régimes alimentaires de demain

■ **Maintenir ou garantir l'accès pour tous à des produits laitiers variés et abordables.** Positionner les produits laitiers dans le panier des fondamentaux alimentaires.

■ **Placer délibérément les produits laitiers dans le registre de l'alimentation durable et responsable** (impact environnemental maîtrisé, achat responsable, lutte contre le gaspillage alimentaire, attention portée au BEA et aux productions Bio...).

■ **Renforcer les garanties en matière de santé globale en proposant des produits laitiers sûrs, sains et aux procédés de transformation transparents.** Valoriser la naturalité et la faible transformation des produits laitiers.

■ **Réaffirmer les valeurs nutritionnelles et les bénéfices santé de la variété des produits laitiers.** Renforcer l'argumentation nutritionnelle et scientifique pour les maintenir dans les recommandations nutritionnelles.

■ **Soutenir la recherche** pour produire et développer les connaissances et la compréhension des produits laitiers en relation avec les systèmes d'élevage, de transformation et leur utilisation.

■ **Anticiper collectivement les risques (sanitaires, réputationnels...) et les prévenir.**

Valoriser les origines du lait et des produits laitiers, faciliter leurs valorisations territoriales

■ **Prendre pleinement rang dans la préparation et la mise en place des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT),** avec une vision locale et régionale. Mieux organiser avec les collectivités locales l'accès aux marchés des collectivités (écoles, hôpitaux...).

■ **Travailler sur l'origine des produits laitiers pour valoriser les régions laitières.** Connaître et valoriser quand cela est possible chaque terroir dans ses spécificités, montrer et valoriser

les liens entre terroirs et les spécificités du lait. Valoriser les origines (sans avoir des cahiers des charges aussi contraignants que ceux des AOP).

■ **Accompagner l'évolution des AOP et préparer l'adaptation des cahiers des charges** au regard des évolutions de l'environnement (climat...), de la collecte,...

■ **Accompagner les productions fermières** en termes d'expertise, de maîtrise sanitaire...

Les produits laitiers au XXIème siècle : toujours amis pour la vie

Défendre une vision positive de l'alimentation

■ En octobre 2020, le groupe **Savencia** a lancé l'Institut **For a Positive Food** : une association d'intérêt général qui défend une vision positive de l'alimentation saine et durable, alliant plaisir et santé. Autour d'un conseil scientifique pluridisciplinaire et en ligne avec les principes directeurs des régimes alimentaires sains et durables définis par la FAO (Food and Agriculture Organization) et l'OMS, la mission de l'Institut est de vulgariser des données scientifiques en faveur d'une alimentation positive alliant bien-être, convivialité et responsabilité.

POUR EN SAVOIR +

Un produit laitier labellisé Max Havelaar

■ Le premier produit laitier labellisé **Max Havelaar** est disponible depuis l'été 2022. Il s'agit d'un fromage blanc à la vanille fabriqué par la coopérative **Maîtres Laitiers du Cotentin**, qui mêle des ingrédients de pays en développement (vanille de Madagascar, sucre de canne) et du lait normand.

POUR EN SAVOIR +

Information sur le lait et la filière laitière

■ En décembre 2022, **Lactalis** a lancé un site internet intitulé **MilkInSciences**, dont l'objectif est de présenter une sélection d'études, de rapports et d'avis sur le lait, les produits laitiers et la filière laitière au regard des préoccupations environnementales et nutritionnelles.

POUR EN SAVOIR +

La Balade du goût

■ Depuis 1997, des fermes et des artisans d'Île-de-France ouvrent leurs portes lors d'un week-end d'automne pour une invitation à la rencontre et à l'échange. En 2022, 83 fermes et 3 artisans participent à la 25ème édition de **la Balade du goût**.

POUR EN SAVOIR +

Innovation et restauration collective

■ **Restau'Co** organise chaque année un concours intitulé **Les Trophées de l'innovation** pour mettre en avant les démarches, solutions et produits innovants en restauration collective. Lors de la 5ème édition, réalisée en 2022, 9 lauréats ont été primés.

POUR EN SAVOIR +



Initiatives pour la sécurité et les qualités nutritionnelles

Une expertise unique du champ de l'assiette

■ Sélectionnée par l'ANR dans le cadre du programme Chaires Industrielles 2021 dédié à la recherche partenariale, la nouvelle chaire industrielle **ProteinoPepS** portée par **Ingredia** et **INRAE** a démarré début mars 2022. ProteinoPepS a pour objectif la production et le transfert de connaissances, afin de maîtriser la transformation des protéines laitières en vue de leur conférer des nouvelles propriétés fonctionnelles et/ou biologiques. Au travers de cette chaire, Ingredia souhaite asseoir son positionnement sur le marché des bioactifs avec de nouveaux ingrédients qualifiés, et développer de nouvelles protéines pour des applications hyperprotéinées dans les domaines de la santé et de la nutrition. Pour leur part, les laboratoires académiques associés de l'INRAE souhaitent accroître leur expertise en recherche et en formation et donner ainsi une plus-value aux projets de R&D antérieurs (structure des protéines, procédés de transformations et propriétés techno-fonctionnelles ou bioactives).

[POUR EN SAVOIR +](#)



Les ferments du futur

■ Le projet **Grand Défi Ferments du Futur**, lancé en 2022 pour une durée de 3 ans, vise à accélérer la recherche et l'innovation sur les ferments et les aliments fermentés, et donc à favoriser une alimentation durable et favorable à la santé. Doté d'un financement de l'État de 48,3 millions €, ce projet piloté conjointement par l'**INRAE** et l'**ANIA**, regroupe un écosystème public/privé associant tous les acteurs de la chaîne de valeur et une plate-forme composée de 7 unités de recherche.

[POUR EN SAVOIR +](#)

La génomique au service de la qualité des fromages

■ En collaboration avec le **CNAOL**, le **CNIEL**, **France Génomique** et le **RMT fromages des terroirs**, le projet **MétaPDOcheese** porté par l'**INRAE** sur la période 2017 à 2023, a permis, via l'utilisation de méthodes métagénomiques, d'analyser la structuration de l'écosystème microbien de 44 fromages AOP. Il en résulte une appréciation de la biodiversité microbienne des fromages et une identification des espèces autochtones clés de voute de ces écosystèmes.

■ Ces travaux de recherche se poursuivent actuellement au travers du projet **Adamos** qui vise à décrire l'activité et le rôle des différents micro-organismes présents dans plusieurs fromages de tradition, ouvrant la voie à une meilleure compréhension de l'élaboration de leurs caractéristiques organoleptiques, et donc à une amélioration de la maîtrise de leur qualité.

[POUR EN SAVOIR +](#)

LA SÉCURITÉ SANITAIRE, HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

Les récentes crises sanitaires dans le secteur agroalimentaire (notamment celles du printemps et l'été 2022 qui ont touché plusieurs acteurs agroindustriels) et les impacts sanitaires et médiatiques qu'elles suscitent, rappellent que la maîtrise de la sécurité sanitaire est un enjeu majeur pour le secteur agroalimentaire en général et la filière laitière en particulier.

Les consommateurs exigent des produits sains, sûrs et peu transformés, ainsi que davantage de transparence. Les attentes sur la réduction du gaspillage, l'utilisation d'emballages écologiques et les nouveaux modes de consommation alimentaire, davantage orientés vers les circuits courts et la vente en vrac, croissent et peuvent impacter la qualité sanitaire des produits. À l'horizon 2030, le réchauffement climatique et l'augmentation des températures favoriseront l'émergence ou

la réémergence de nouveaux risques sanitaires (zoonoses, microorganismes pathogènes).

L'initiative « One Health » (i.e. « une seule santé »), qui promeut une approche intégrée et unifiée de la santé humaine, animale et environnementale, s'impose comme la démarche universelle pour mieux prévenir et gérer les risques sanitaires.

Dans ce contexte, la maîtrise de la qualité sanitaire du lait et de produits laitiers passe par la prévention, la surveillance et la gestion des contaminants biologiques (bactéries, virus, parasites), notamment zoonotiques (tuberculose, brucellose...), et chimiques (résidus de pesticides, biocides, médicaments vétérinaires, mycotoxines, dioxines, PCB...) sur l'ensemble de la chaîne alimentaire, tout en tenant compte des enjeux sociétaux et environnementaux.

Nouveaux risques et nouvelles réglementations

La prévention et la maîtrise des risques biologiques restent la première préoccupation de la filière. Le défi sanitaire persistant porte sur la maîtrise de la qualité sanitaire des fromages au lait cru. Les efforts devraient se poursuivre sur les pathogènes majeurs (Salmonella, Listeria, STEC) et les dangers émergents comme les tiques et les parasites.

La prévention et la maîtrise des risques chimiques suppose d'établir une vision globale, prenant en compte de multiples composantes : une réglementation en cours de construction et exigeante, des méthodes d'analyse de plus en plus sensibles, des travaux scientifiques de plus en plus poussés et des contraintes commerciales montantes. Les efforts portent sur les résidus des produits biocides, phytosanitaires et médicamenteux, ainsi que les

contaminants chimiques émergents comme les perturbateurs endocriniens, les microplastiques, les nanoparticules...et enfin la lutte contre l'antibiorésistance dans la filière.

Comprendre l'impact du dérèglement climatique sur la qualité sanitaire du lait sera essentiel pour l'avenir de la filière. **La question de l'émergence et la réémergence des dangers biologiques, chimiques et zoonotiques devrait constituer le cœur des travaux futurs.**

Nouvelles capacités de réponse

De nouvelles approches et outils se développent pour faire face aux risques sanitaires émergents. On pense notamment :

Au développement de méthodes d'analyse de plus en plus performantes, plus sensibles, spécifiques et rapides, qui multiplient et accélèrent les capacités de détection. C'est le cas de la spectrométrie de masse couplée aux techniques séparatives qui s'impose pour des analyses chimiques et biologiques pointues, ou bien le séquençage total du génome pour une caractérisation fine des microorganismes.

Pour accéder rapidement aux informations utiles pour la filière laitière sur les microorganismes pathogènes, les contaminants chimiques et les

principales maladies animales zoonotiques, le CNIEL développe des fiches thématiques à destination des professionnels. Elles sont mises à jour régulièrement. Ces fiches, disponibles sur le site CNIEL-infos.com, constituent un outil d'aide à la gestion des alertes et des crises et un document d'aide au quotidien.

Des fiches de synthèse par projet de recherche sont également disponibles, en complément des webinaires proposés à l'issue de chaque projet, pour présenter et discuter des résultats obtenus.

Les connaissances acquises sont également valorisées au niveau des instances de réglementation française, européenne et internationale.

Le séquençage du génome entier à l'appui de la surveillance des microorganismes pathogènes

Deux projets de recherche soutenus par le CNIEL ont récemment mis en évidence la performance des nouvelles techniques de séquençage haut débit pour la caractérisation des agents pathogènes, la recherche et l'investigation des sources de contamination lors d'une alerte ou des cas de contamination répétée.

Un premier projet mené au sein de la plateforme SCA, cofinancé par le **CNIEL** et la **DGAL**, en partenariat avec l'**ANSES** et **ACTALIA**, traite de la circulation clonale de *Salmonella* Dublin et les sources de contamination sur une filière de fabrication de fromages à pâte pressée non cuite. La deuxième étude menée dans le cadre de l'UMT Asiics a confronté les approches génomiques aux données de terrain pour mieux appréhender les voies de circulation et de persistance de *Salmonella* Mbandaka dans une région de fabrication de fromages à pâte molle.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Plate-forme de surveillance de la chaîne alimentaire

La DGAL, l'ANSES, l'INRAE et la DGS ont lancé, en juillet 2018, un espace collaboratif multidisciplinaire et multi-partenarial dédié à la surveillance sanitaire de la chaîne alimentaire. La plate-forme SCA comprend 14 membres, regroupant des acteurs publics (État, agences sanitaires et instituts de recherche, laboratoires d'analyses) et des acteurs privés (réseaux d'instituts techniques et organisations professionnelles, dont le CNIEL). Dans le cadre de ce partenariat, deux documents d'aide méthodologique pour mieux surveiller *Salmonella* spp et les STEC en filière bovine de fabrication de fromage au lait cru ont été réalisés en 2019 et 2021.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Diversité des dynamiques locales et de segmentation

Lait de pâturage et/ou issu d'une alimentation non OGM des vaches laitières

■ Afin de répondre aux attentes de consommateurs en France ou à l'International, plusieurs opérateurs de la filière ont récemment lancé des gammes de produits laitiers fabriqués à partir du lait de vaches nourries sans OGM (Ermitage, Henri Hutin, Lact'Union, Laiterie de Pamplie, Laiterie Sèvre et Belle, Savencia et Sunlait, ULM, etc.) ou de lait combinant à la fois cette garantie et l'assurance que les vaches pâturent (Agrial-Eurial, Alsace Lait, Bel et APBO, Cœur de massif de l'OS race vosgienne, Coop de Verneuil, Isigny Sainte-Mère, Lactalis, Laïta, Laiterie Saint-Père, LSDH avec APLBC et Carrefour, Maîtres Laitiers du Cotentin, Milleret, Olga, Orlait avec E. Leclerc, Prospérité fermière, Sodiaal, Terres de l'Ouest, etc.).

Fabrication et vente de produits laitiers en circuit court à Paris

■ La **Laiterie de la Chapelle** est une fromagerie implantée au cœur de Paris qui fabrique depuis 2018 des fromages et des yaourts à partir de lait collecté dans le Vexin. Ce concept innovant de fabrication artisanale est désormais décliné dans plusieurs grandes villes (Marseille, Lyon, Nantes), voire plus petites (Saint Ouen).

[POUR EN SAVOIR +](#)

Promotion de fromages locaux par un réseau d'éleveurs

■ Au cours des dernières années, de multiples initiatives ont été menées par différents acteurs économiques pour mettre en avant l'offre locale en produits laitiers. A titre d'exemple, un groupement d'agriculteurs a ainsi créé fin 2021 l'association les **Fromagers du Beaujolais Vert** qui promeut des fromages fabriqués dans l'Ouest rhodanien sous la marque **Vachement Monts**. La gamme comprend 7 fromages fabriqués à partir du lait d'une vingtaine d'exploitations de la région.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Petit suisse Éleveurs de Bonheur

■ **Éleveurs de Bonheur** est une marque locale et normande de produits laitiers créée fin 2021 par l'**OP 3 Vallées**. Elle qualifie un petit suisse nature fabriqué par **Danone** au Molay-Littry (14) pour le compte de l'OP et distribué dans la région par **Système U**.

[POUR EN SAVOIR +](#)

Vente de yaourt fermier bio en vrac

■ Depuis 2021 sont commercialisés en Basse-Normandie des yaourts fermiers Bio nature à la marque **Simple comme Bonjour** vendus en poche de 1,2 kg ou de 5 kg. Ce projet implique un éleveur laitier, la **Ferme des Glycines** à Saint Jean d'Elle (50) et une holding intitulée **Bio & Lo**, présidée par Christophe Audoin (DG de **Les Près Rient Bio**, Groupe Danone) et composée d'une vingtaine d'associés venant de **Danone**.

Des dispositifs d'accès aux produits locaux

Un réseau logistique pour les professionnels du local

■ Fondée en 2016 et animée par 4 jeunes femmes, **La Charrette** est un réseau logistique pour les circuits courts. Il met en relation les professionnels du local, à savoir 8 000 producteurs, 1 000 acheteurs professionnels et 2 500 logisticiens.

POUR EN SAVOIR +

Faire la liaison entre la restauration collective et les fabricants de produits locaux

■ Grâce à un module original de géolocalisation automatique, l'outil en ligne **Agrilocal** organise une liaison directe entre acheteurs publics (collèges, lycées, maisons de retraites, écoles primaires, communes, communautés de communes, etc.) et fournisseurs d'un même bassin de vie. Créée en 2013, l'association Agrilocal compte, fin 2022, 3 270 acheteurs et 5 450 fournisseurs.

POUR EN SAVOIR +

Valorisation de l'offre locale en restauration collective

■ Depuis 2013, **Agores** organise chaque année la **Mélo die des mets locaux**, une manifestation collective d'envergure nationale qui valorise les approvisionnements Bio et/ou locaux et le savoir-faire des professionnels de cuisine. Une quarantaine de collectivités y participent chaque année et proposent à leurs convives un repas placé sous le signe de la découverte des ressources locales.

POUR EN SAVOIR +

Valorisation de l'offre locale en magasins

■ Depuis 2020, le groupe **Intermarché** a lancé la démarche Producteurs d'ICI qui vise à développer des partenariats avec des producteurs situés dans un rayon de 70 km autour des points de vente Intermarché. A l'été 2022, 1 000 magasins et 7 000 producteurs étaient engagés dans la démarche.

De son côté, **Carrefour** a signé en 2022 un partenariat avec **Jeunes Agriculteurs** pour promouvoir le métier d'agriculteur et mieux valoriser les produits locaux et fermiers, via une offre 'ultra-locale' fournis par 650 producteurs.

POUR EN SAVOIR +



L'AOP LAITIÈRE DURABLE MET EN AVANT UN CONCEPT DE DURABILITÉ 360° QUI INTÈGRE L'ENVIRONNEMENT, LE BIEN-ÊTRE ANIMAL MAIS AUSSI LA RÉMUNÉRATION DES PRODUCTEURS DANS LA DÉFINITION DU CAHIER DES CHARGES. **

Producteur laitier

UNE FILIERE BIO SOUS TENSION



Le Bio laitier en France, de quoi parle-t-on ?

En 2021, le laitier Bio a représenté une production totale de 1,23 milliard de litres, soit environ 5,2 % de la collecte totale française¹⁹. En valeur, cela correspond à un marché au stade de détail de 1,06 milliard d'euros en France en 2021²⁰.

Cette production est assurée par 4 200 livreurs de lait de vache biologique, soit 9 % du total des livreurs de lait de vache¹⁹. Ces exploitants sont à la tête d'un cheptel de 261 000 vaches laitières (Bio ou en conversion)²⁰.

Ces niveaux de production ont permis à la France de devenir le premier pays européen en termes de collecte laitière Bio au cours du premier semestre 2022, juste devant l'Allemagne²¹. Et au-delà du paysage européen, le Bio dessine aussi un tissu local particulier : les régions Pays-de-la-Loire et Bretagne représentent ainsi 44% de la collecte française de lait Bio (+5pts vs la moyenne total lait)²².

Accepter un contexte difficile, pour le Bio comme pour l'ensemble de la consommation alimentaire en France

Déjà fragilisé en 2021, le Bio ne parvient plus à maintenir son niveau de performance historique. Auparavant acheté par de plus en plus de Français et toujours plus souvent, le Bio vit depuis 2021 une contraction de ses achats. C'est donc toute la filière Bio qui subit la désaffection des Français, inscrivant les difficultés des produits laitiers Bio dans une réflexion plus globale sur l'intérêt du Bio en France.

À la clé 7€ de moins dépensés par foyer sur les produits laitiers Bio en 2 ans, amène le budget annuel d'un ménage à son niveau le plus bas depuis 5 ans (42,8€ / an). Une situation en ligne avec ce que les Français font sur l'ensemble des produits Bio : de 188,3€ dépensés en Bio alimentaire à mi-2020, les Français ne dépensent plus que 172,2€ désormais.

La primauté du facteur prix dans les actes d'achats des consommateurs pénalise ainsi les produits laitiers Bio, dont les coûts de production sont sensiblement supérieurs à ceux des produits laitiers conventionnels. Selon le tableau de bord des indicateurs du CNIEL (édition de novembre 2022),

le prix de revient du lait Bio en plaine était ainsi en moyenne de 0,528 € par litre en 2021 contre 0,417 € pour le lait conventionnel de plaine, soit une différence relative de 27 %.

En 2022 le Bio doit désormais composer avec un niveau inédit d'inflation. Cette dernière provoque des arbitrages chez les consommateurs : moins de produits achetés, moins souvent, dans des magasins plus abordables ou via des marques moins chères. Dans ce contexte inflationniste, il est difficile d'imaginer une croissance des achats de produits Bio. La production tend désormais à s'adapter à la réduction de la demande. Après plusieurs années de forte croissance, elle se contracte depuis le second semestre de 2022.

Plusieurs leviers existent pour répondre à cette situation de tension sur les produits laitiers biologiques.

19.France Agrimer, Enquête mensuelles laitière / 20.Agence Bio / 21. ZMB, FAM et AMA / 22. En quelques années, voire moins, le marché de détail des produits laitiers bio est passé d'une croissance à deux chiffres à une décroissance quasi égale. Confusion des labels, tension financière, perte de repères sont autant de raisons qui peuvent expliquer ces difficultés.

Le prix, premier critère de choix du consommateur

Avant la santé ou même l'habitude²³, cette aspiration à payer un prix acceptable se trouve renforcée par l'inflation de 2022, mettant la pression sur tous les achats. Et dans ce contexte, le Bio est pénalisé : en moyenne, les produits Bio (total

alimentaire) s'affichent avec un prix 54% supérieur au conventionnel²⁴. Une différence ressentie par beaucoup de Français et qui provoque aujourd'hui un détournement du Bio chez une majorité d'entre eux, y compris les plus aisés.

Capitaliser sur la confiance des consommateurs

Une partie des difficultés du Bio est liée à la multiplication des labels (HVE, local, sans résidus de pesticides, sans colorants, sans nitrites...). Des labels qui induisent une confusion dans l'esprit des Français et qui mettent en évidence le fait que le label Bio n'est plus seul dans l'univers du bien manger.

Pour autant, le Bio reste un label apprécié : son image reste très bonne et les acheteurs de Bio alimentaire lui attribuent une note de 7,2/10, vs 7,1/10 en 2018¹⁹. Cela prouve que le Bio reste un label fort. Mais, dans le même temps, il n'a pas levé plusieurs doutes : respect de l'environnement, absence de pesticide ou sa supériorité pour la santé (vs le non Bio) sont en effet 3 items sur lesquels le Bio convainc moins qu'il y a 2 ans.



Revaloriser la double promesse du Bio : environnement et local

Dans un cadre de tension climatique et après un épisode Covid anxiogène, le Bio peut être un point de repère pour les Français, du fait de sa qualité environnementale et de son ancrage local.

Cet ancrage local est déterminant et à développer car les Français disent favoriser le local / Made in France dans leurs achats. 6 français sur 10 favorisent

en effet la production locale²². Cette préservation du local et du bien commun peut être valorisée par le Bio : sans engrais chimique de synthèse et sans pesticide, le Bio préserve les ressources naturelles (eau, sol, air), qui sont des biens communs transmis aux générations futures.

23. Kantar Worldpanel, Rapport Bio août 2022 / 24. IRI, Perspectives PGC septembre 2022

AOP LAITIÈRES ET DURABILITÉ

Dans la filière laitière, l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) désigne un fromage, un beurre ou une crème dont toutes les étapes de fabrication (production, transformation et affinage) sont régies par un cahier des charges précis et exigeant.

Signe officiel de qualité et d'origine européen, reconnaissable grâce à un logo jaune et rouge, l'AOP est délivrée et contrôlée par les pouvoirs publics français et européens.



Les AOP laitières françaises en chiffres

Avec 51 AOP laitières, la France est le premier pays européen en nombre d'AOP laitières pour les 3 laits, de vache, de chèvre et de brebis, juste devant l'Italie. Présentes dans plus de la moitié des départements, les 46 fromages, 3 beurres et 2 crèmes AOP permettent de faire vivre ces territoires et d'y créer de la valeur ajoutée.

Avec 53 000 emplois, les AOP laitières participent à la vitalité économique, culturelle et touristique des territoires.

70% des tonnages de fromages AOP proviennent des zones de montagne.

Bien que contraignante par son cahier des charges, l'appellation permet aussi de mieux rémunérer le producteur de lait et souvent de maintenir une activité d'élevage dans des zones difficiles. 80% des AOP ont au moins une partie de leur aire géographique qui recoupe un Parc Naturel Régional ou National.

Les AOP, cap vers la durabilité et la résilience

La démarche « AOP laitières durables » vise à apporter encore plus de transparence sur les pratiques et des réponses globales sur les trois piliers du développement durable : social, environnemental et économique. Il s'agit dans un premier temps d'aller au-delà des cahiers des charges qui régissent les AOP pour dépasser leur promesse d'origine et de qualité organoleptique.

Dès 2025, les éléments de durabilité travaillés pourront être inscrits dans les cahiers des charges. L'objectif des AOP laitières est d'inscrire à l'horizon 2030 leur engagement dans un modèle agroalimentaire durable.

La démarche « AOP laitières durables » a pour socle les plans de filière signés, à la suite des États Généraux de l'Alimentation en 2017, par les différentes interprofessions des espèces représentées au sein du Cnaol : France Terre de Lait pour la filière laitière bovine (CNIEL), Plan de la filière caprine (Anicap), Plan de la filière ovine (France brebis laitière).

6 thématiques propres aux indications géographiques ont été définies, 18 objectifs transversaux à l'ensemble des AOP laitières y ont été associés. Afin de couvrir la diversité des situations et de préserver les spécificités de chaque appellation, 65 engagements spécifiques ont été identifiés pour correspondre aux attentes sociétales.

Les engagements de la démarche « AOP laitières durables »

Pérenniser des modes d'élevage et de production traditionnels

- Les éleveurs produisent la matière première, le lait cru, en prenant soin à la fois du bien-être et de la santé de leurs animaux, de la qualité de leur alimentation et de l'eau d'abreuvement, des accès aux pâturages afin d'obtenir un lait de qualité, reflet de son terroir.
- Les transformateurs travaillent ce lait dans le respect des savoir-faire pour en fabriquer du fromage, du beurre ou de la crème. Pour chaque AOP, la volonté de maintenir et transmettre des savoir-faire traditionnels est un enjeu majeur. Pour se faire, plusieurs actions sont envisagées : formation, mise en place de pratiques préservant les savoir-faire et plaçant l'Homme au centre de la fabrication.
- Les filières AOP sont garantes de la biodiversité des races d'élevage, telles les races locales à petits effectifs, voire très petits effectifs, de plus en plus présentes dans les cahiers des charges.
- Par ailleurs, l'AOP assure le maintien de pratiques d'élevage traditionnelles comme la traite biquotidienne, la montée en estive ou encore les productions fromagères au lait cru.

Garantir le goût et la typicité du produit

- Le goût est un des fondements des AOP. Chaque AOP se doit de garantir la qualité organoleptique et la typicité de son produit. Pour cela, les AOP veillent au bon respect de pratiques amont et aval adaptées et contrôlent la qualité nutritionnelle et sanitaire du produit.

Créer et partager de la valeur ajoutée

- La juste rémunération de chacun des acteurs de la filière nécessite, entre autres, la création de valeur ajoutée et son partage.
- Pour sécuriser et améliorer la valorisation des produits, la filière travaille à la fois à stabiliser les marchés et œuvrent pour diversifier les circuits de production, ainsi qu'à valoriser les co-produits.

Préserver la diversité

- Fermiers, petites et moyennes exploitations, TPE, PME, grands groupes et ateliers artisanaux font exister l'AOP et œuvrent pour la durabilité de la filière.
- Favoriser le renouvellement des opérateurs en préservant le foncier, en améliorant et en renforçant la résilience des ateliers est un enjeu majeur.

Entretenir les paysages caractéristiques du territoire

- Vaches, chèvres et brebis dessinent et maintiennent des paysages ouverts. Les troupeaux entretiennent de nombreux hectares de prairies naturelles.
- Fermes et laiteries réalisent dans la mesure du possible des aménagements d'infrastructures ou de mises aux normes agroécologiques (amélioration des systèmes d'abreuvement).

Valoriser les ressources du territoire

- C'est à travers l'alimentation des troupeaux que le lien au terroir s'exprime, conférant aux produits tous leurs arômes. Dans certaines régions, la complémentarité avec les autres acteurs agricoles est très importante, ce qui permet de renforcer l'autonomie alimentaire.
- La place de l'herbe et l'origine locale des aliments revêtent une grande importance en AOP.

Être acteurs de la vitalité des territoires

- L'ancrage territorial est un caractère fondamental pour les AOP. Chaque produit fait vivre son territoire, en contribuant à son dynamisme économique et culturel. La transmission des outils de production, l'attractivité des métiers de la filière, la préservation de la place de l'homme sont une volonté forte.

GLOSSAIRE

ACLCCP	association centrale des laiteries coopérative des Charentes et du Poitou
ACTALIA	centre d'expertise agro-alimentaire
ACV	analyse de cycle de vie
ADEME	agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AGEC (loi)	loi anti-gaspillage pour une économie circulaire
ANICAP	association nationale interprofessionnelle caprine
ANR	agence nationale de la recherche
ANSES	agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation
AOP	appellation d'origine protégée
ATTAC	association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne
BFR	besoin en fonds de roulement
CAP*2ER	calcul automatisé des performances environnementales en élevage de ruminants
CAP Filières	contrats d'appui au projet des filières (opérés en région Centre Val de Loire)
CBPE	charte des bonnes pratiques d'élevage
CCAS	caisse centrale d'activités sociales
CEREMA	centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CFPPA	centre de formation professionnelle et de promotion agricole ; organisme public de formation agricole destiné aux adultes et dépendant du ministère de l'agriculture
COFIT	comité français interprofessionnel pour les techniques de production du lait
COP	conférence des parties, qui désigne couramment la réunion annuelle des États pour fixer les objectifs climatiques mondiaux
CREDOC	centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
CNE	confédération nationale de l'élevage
CNIEL	centre national interprofessionnel de l'économie laitière
CQP	certificat de qualification professionnelle
CRIEL	centre régional interprofessionnel de l'économie laitière
CROUS	centre régional des œuvres universitaires et scolaires
DARES	direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Ministère du Travail)
DGFIP	direction générale des finances publiques (rattachée au ministère de l'économie, des finances et de la relance)
EAL, EML	enquêtes annuelle laitière et mensuelle laitière, menées par le Ministère de l'Agriculture
ENIL	école nationale d'industrie laitière
ETP	équivalent temps plein
F@RM XP	réseau de fermes expérimentales professionnelles lait et viande bovine dans le Grand Ouest français
FF	fromage frais
FLBC	ferme laitière bas carbone
FSE	fonds social européen
GES	gaz à effet de serre
GIE	groupement d'intérêt économique

GIEC	groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GMS	grandes et moyennes surfaces
HVE	haute valeur environnementale
Idele	institut de l'élevage
IGP	indication géographique protégée
INOSYS	réseau de fermes d'élevage communs aux chambres d'agriculture et à l'Institut de l'élevage
INRAE	institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, né de la fusion en 2020 de l'INRA avec l'IRSTEA
INSEE	institut national de la statistique et des études économiques
OCAPIAT	désigne l'OPCO (opérateur des compétences) de la coopération agricole, de l'agriculture, de la pêche, des industries agroalimentaires et des territoires
OCDE	organisation de coopération et de développement économiques
OCHA	observatoire CNIEL des habitudes alimentaires
ODG	organisme de défense et de gestion (pour les AOP)
OMS	organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	organisation des nations unies
PAI, PAIT	point accueil installation, point accueil installation transmission
PCB	polychlorobiphényles
PET	polyéthylène téréphtalate
PGC	produit de grande consommation
PIB	produit intérieur brut
PM	pâte molle (fromage à)
PME	petites et moyennes entreprises
PPA	peste porcine africaine
PPC	pâte pressée cuite (fromage à)
PPNC	pâte pressée non cuite (fromage à)
RGPD	règlement général sur la protection des données
rPEhd	polyéthylène haute densité recyclé
RMT	réseau mixte technologique
RSE	responsabilité sociale des entreprises
SIQO	signe d'identification de la qualité et de l'origine (AOP, Bio, IGP, STG, Label Rouge)
STEC	Escherichia Coli susceptibles de produire des Shiga-toxines
SUP (directive européenne)	directive sur les plastiques à usage unique
TPE	très petite entreprise
UE	union européenne
UMT	unité mixte technologique
UNEP	programme de l'ONU pour l'environnement
URGTV	union régionale du groupement technique vétérinaire
VetAgro Sup	établissement d'enseignement et de recherche pour la formation de docteurs vétérinaires, d'ingénieurs agronomes et d'inspecteurs de santé, doté de campus à Lyon et Clermont-Ferrand
ZRR	zone de revitalisation rurale

Remerciements

Filière Laitière 2030, projet passionnant est le fruit de la réflexion de toute une profession. Il est le résultat d'un travail d'équipe associant :

- les CRIEL
- Les participants des ateliers régionaux, des ateliers des commissions et du Conseil d'Administration du CNIEL.
- L'ensemble des répondants à la grande enquête prospective.
- Le comité de pilotage du projet représentant les quatre collèges du CNIEL (producteurs, coopératives, industriels privés, commerce-distribution-restauration).
- Les nombreux experts du CNIEL, de ses collègues et de ses partenaires qui ont contribué à la rédaction du document.
- Le comité éditorial pour ses contributions au document.
- Le comité directeur du CNIEL.
- Le pôle Créa du CNIEL.
- L'équipe projet : Antoine Auvray, Jean-Marc Chaumet, Pauline Gautier, Mickaël Fuhs, Noëlle Paolo, Véronique Pardo, Mélanie Richard, Benoit Rouyer.
- L'équipe de Futuribles qui a accompagné l'ensemble du projet : François Bourse, Arthur Magnes et Cécile Desaunay.